TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9504 | 18 PAGES | — MARDI 12 AOUT 1975

Infligeant un camouflet au premier ministre

La Cour suprême refuse d'examiner l'appel de Mme Gandhi

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Moins d'armes françaises pour Pretoria

C'est un geste de portée limitée, mais un geste tout de même, que M. Giscard d'Estaing vient de faire en direction de l'Afrique en annonçant, au terme de sa visite au Zaïre, que la France cessera de livrer au régime de Pretoria les armes « continentales et aériennes » qui pourraient lui permettre d'imposer aux populations noires son racisme. Venant de la part du premier fournisseur militaire de l'Afrique du Sud, la décision fait impression. Annoncée au cœur de l'Afrique noire et à quelques semaines de la session de l'ONU, elle permettra à Paris de désamorcer les critiques que lui valent traditionnellement dans les enceintes internationales ses bonnes relations avec le gouvernement de M. Vorster.

Cette décision, porte toutefois la marque d'un certain opportunisme ; en quoi elle rejoint d'autres gestes accomplis en d'autres domaines par le chef de l'Etat. Sa portée est limitée car la plupart des armements qui tombent sous le coup de ce que l'on n'ose même pas à Paris appeler un embargo sont déjà fabriqués sous licence par les usines sud-africaines. En outre, les contrats déjà conclus seront honorés. Enfin les plus importantes perspectives de ventes futures concernaient surtout les matériels navals, qui ne feront l'objet d'aucune restriction. Comme l'écrit le « Daily Nation » de Nairobi, la décision « survient trop tard, bien après que la France a non seulement armé l'Afrique du Sud mais lui a fourni les moyens de fabriquer elle-même ses armes ».

L'impression d'opportunisme se dégage du contexte dans lequel s'inscrit cette décision et aussi de la manière dont elle a été annoncée. M. Giscard d'Estaing s'y est pris en plusieurs temps, laissant croire d'abord au cours de sa conférence de presse à un embargo presque complet, puis égrenant les réserves et les limitations apportées à son geste au cours d'entretiens plus ou moins confidentiels avec divers journalistes. En outre, la décision intervient à un moment où de fructueux contrats de coopération militaire se dessinent avec divers pays d'Afrique noire : c'est le cas du Zaïre précisément, qui est en passe de devenir un client important des industriels français de l'armement, avec en particulier la prise en charge par l'armée de l'air française de la formation de toute son aviation militaire.

Tout se passe comme si, après avoir équipé, presque jusqu'à saturation, le client sud-africain, la France se tournait plus franchement vers les marchés de l'« autre camp ». Quant au mérite politique du geste, il ne paraît pas excessif : non seulement la France ne fait que suivre, avec beaucoup de retard, les autres puissances occidentales — les Etats-Unis imposent un embargo effectif sur les ventes d'armes à l'Afrique du Sud depuis 1963, — mais elle amorce son virage au moment où le régime de Pretoria lui-même, en perte de vitesse et de « crédibilité », cherche à ouvrir un dialogue avec les Etats noirs modérés.

Enfin, et surtout, les propos du président de la République française seraient plus crédibles s'ils n'avaient déjà été tenus, à quelques nuances près, par plusieurs gouvernements français ces dernières années. Dès 1962, M. Pompidou, alors premier ministre, avait déjà distingué entre les « armes lourdes » et les matériels utilisables dans des opérations de maintien de l'ordre, qu'il s'interdisait de livrer. Cette position était réaffirmée en 1963, puis par M. Michel Debré, alors ministre de la défense, en 1969. Sans doute la France livrait-elle alors des avions et — jusqu'en 1970 — des hélicoptères, ce qui ne sera plus le cas maintenant. Mais, le moins qu'on puisse dire, est qu'il faudra attendre quelque temps pour voir si cette nouvelle promesse entraînera un véritable changement de politique, à l'instar de ce qui s'est passé après l'embargo imposé à Israël.

TANDIS QUE M. CUNHAL CONDAMNE LE SECTARISME

De nombreuses unités portugaises approuveraient le manifeste des «modérés»

Le triumvirat menacé d'éclatement ?

Une âpre lutte pour le pouvoir se poursuit au Portugal, où le général Vasco Gonçalves, premier ministre, fermement soutenu par la V[e] division de l'état-major, proche du parti communiste, doit affronter l'hostilité croissante de nombreux secteurs des forces armées et les critiques renouvelées du parti socialiste et du parti centriste.

Le triumvirat a décidé, samedi, de suspendre du Conseil de la révolution les neuf militaires modérés signataires du document Melo Antunes. Mais le général Costa Gomes, chef de l'Etat, aurait fait savoir qu'il n'était pas hostile à ce texte. Quant au général Otelo de Carvalho, commandant du Copcon et troisième membre du triumvirat, il apporte « sa confiance et son appui » *aux généraux Charais et Pezarat, cosignataires du manifeste Melo Antunes. Sur ordre du Copcon, ces deux officiers conservent leurs commandements des zones centre et sud du pays. Selon l'hebdomadaire* Expresso, *le manifeste aurait déjà recueilli l'approbation de très nombreuses unités. Selon* O Seculo, *le triumvirat aurait finalement accepté qu'il soit discuté dans toutes les casernes.*

Conscient des risques de rupture au sein du M.F.A., le parti communiste a relancé dimanche son appel à une nouvelle collaboration avec le parti socialiste. M. Alvaro Cunhal a condamné le « sectarisme » et prôné l'« ouverture ».

De violents incidents ont éclaté d'autre part, dimanche à Braga, à l'issue d'une manifestation catholique. L'armée est intervenue. Vingt personnes ont été blessées. De nouvelles attaques de permanences du parti communiste étaient signalées ce lundi 11 août dans le nord.

A Zurich, l'Institut international de la presse a condamné le projet de statut de la presse du gouvernement portugais.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Militaires et partis font le point. Le général Costa Gomes avait demandé une « pause pour méditer » : il a été suivi l'espace d'un week-end. Après trois jours d'une crise décisive — que la mise en place d'un nouveau gouvernement est loin d'avoir réglée, — tous ont compris qu'il était nécessaire de se donner un court répit pour prendre le pouls des bases, voir où l'on va et procéder aux corrections éventuelles.

Le P.P.D. dans ses locaux, le P.S. dans un grand hôtel de la capitale, le P.C. dans une banlieue ouvrière, ont réuni leurs instances dirigeantes. Les décisions prises et les orientations fixées ne manqueront pas d'avoir à moyen terme d'importantes répercussions, surtout du côté communiste, où l'on semble le plus enclin à « *rectifier le tir* ».

Mais dans l'immédiat les uns et les autres devront sans doute se contenter d'un rôle d'observateurs : les partis en peuvent guère interférer dans tout ce qui se trame, se joue, se précipite dans l'ombre d'un pouvoir en uniforme derrière les murs d'un cantonnement. Les militaires mesurent leurs forces réelles, leurs cadres. Les alliances semblent se nouer et se dénouer devant un pays qui se lasse et s'inquiète à force de ne plus rien comprendre.

La suspension des neuf membres du Conseil de la révolution signataires du manifeste Melo Antunes n'est déjà plus considérée que comme un simple épisode dans une âpre bataille dont l'enjeu est bel et bien le contrôle de l'armée. La décision prise, au terme d'une réunion du directoire avec les chefs d'état-major des trois armes, la fait apparaître comme une « *mesure disciplinaire* » à l'encontre d'officiers qui ont manqué à l' « *éthique militaire* ».

Mais un communiqué publié dimanche par le Copcon est venu semer la confusion et raviver les spéculations. Selon ce communiqué, en effet, l'ordre donné aux disposition de leurs états-majors respectifs concerne ceux d'entre eux qui avaient un rôle uniquement politique. Les généraux Franco Charais et Pedro Pezarat Correia, commandant les régions militaires Centre et Sud, sont donc maintenus dans leurs fonctions. Mieux, le Copcon leur réaffirme « *sa confiance et son total appui dans la fraternité d'idéal qui, avant même le 25 avril, avait conduit le M.F.A. à construire avec le peuple une société juste, fraternelle et libre* ».

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 2.)

VERS UNE REPRISE DE LA MISSION KISSINGER

La négociation d'un accord israélo-égyptien paraît avoir fait des progrès

Les négociations en vue d'un accord intérimaire israélo-égyptien prennent un rythme qui autorise à s'attendre à une conclusion. Deux personnalités officielles israéliennes, MM. Gazit, chef de cabinet du premier ministre, et Meïr Rosen, conseiller juridique au ministère des affaires étrangères, ont quitté Tel-Aviv ce lundi matin 11 août pour Washington, où elles doivent avoir des entretiens au plus haut niveau sur les aspects juridiques et politiques du nouvel accord. La veille, une délégation de hauts fonctionnaires israéliens les avait précédées aux Etats-Unis afin de reprendre les négociations sur l'aide économique et militaire américaine à Israël, suspendue en mars dernier en même temps que les efforts diplomatiques de M. Kissinger.

Le vent est à l'optimisme à Jérusalem et au Caire, où l'on évoque de plus en plus la possibilité d'une nouvelle « navette » du secrétaire d'Etat américain. Le « Yedioth Aharonoth » annonce comme « presque certaine » l'arrivée à Jérusalem de M. Kissinger entre le 18 et le 20 août pour un séjour d'une dizaine de jours au Proche-Orient. Au Caire, « Al Ahram » croit savoir de son côté que M. Kissinger espère pouvoir parvenir à la conclusion d'un nouvel accord de dégagement dans le Sinaï « avant la fin du mois d'août ».

Dimanche soir, au cours d'une conférence de presse donnée conjointement avec le président du Mexique, M. Luis Echeverria, actuellement son hôte, le chef du gouvernement israélien, M. Itzhak Rabin, s'est cependant montré prudent. « *Les choses évoluent dans la bonne direction,* a-t-il dit, *mais certaines questions-clés restent à résoudre.* »

Dans les milieux bien informés de Jérusalem, on croit savoir que le principal obstacle demeure l'insistance égyptienne pour faire stationner dans la zone évacuée par Israël, en deçà des cols de Mitla et de Gidi, deux compagnies équipées d'armes légères. Malgré la pression des Etats-Unis, il semble qu'Israël exige toujours une démilitarisation totale. Un autre point, non encore résolu, est celui du système d'alerte installé actuellement sur les cols. Aucun accord n'a été jusqu'alors réalisé au sujet de son contrôle. Enfin, les Israéliens voudraient un engagement du Caire concernant le renouvellement du mandat de la FUNU pour la durée de l'accord intérimaire qui serait en principe de trois ans.

● AU CAIRE, le président Sadate a déclaré samedi à une délégation de congressistes américains que « *les efforts de paix des Etats-Unis seront réduits à néant si Washington fournit à Israël les moyens de s'assurer une suprématie militaire dans la région et continue à entretenir son arrogance* ». Le chef de l'Etat égyptien a souligné à plusieurs reprises le désir de paix de son pays. « *Je n'ai pas peur de la paix* », a-t-il déclaré, en rappelant la décision égyptienne de rouvrir le canal de Suez à la navigation internationale et en faisant valoir que les réfugiés des villes du canal avaient regagné leurs foyers.

Evoquant d'autre part les relations égypto-soviétiques, le président Sadate a affirmé que le « *malentendu* » entre Le Caire et Moscou « *subsistait jusqu'à ce jour* ». Parlant de la fourniture d'armes soviétiques à l'Egypte, le président Sadate a dit avoir attendu en vain « *durant quatorze mois* » l'arrivée d'armes soviétiques. « *Nous avons ensuite décidé de diversifier nos sources d'armements* », a-t-il ajouté, en précisant que 95 % du matériel militaire égyptien était d'origine soviétique.

Une brèche dans l'isolement

Le Cambodge propose de renouer avec la Thaïlande

Bangkok a annoncé le 10 août que le Cambodge a officiellement adressé une demande à la Thaïlande en vue d'ouvrir des négociations sur l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays. Cette demande, émanant du ministre cambodgien des affaires étrangères, a été remise le 6 août à un officier thaïlandais du district frontalier de Aaranya-Prathet.

De notre correspondant

Bangkok. — Depuis deux semaines, le GRUNK menait de timides tentatives « d'ouverture ». Ce fut d'abord la première rencontre entre un responsable commercial venu de Phnom-Penh et le chef du district de Aranya-Prathet, et la promesse de contacts ultérieurs. Lorsque ceux-ci se traduisirent par la venue d'une nouvelle délégation, elle ne trouva plus d'interlocuteur, car on lui fit savoir qu'il fallait qu'elle traite « *avec les affaires étrangères* ». Dans le même temps, Radio-Phnom-Penh assurait : « *Les relations entre les peuples du Kampuchea et de Thaïlande qui sont traditionnellement bonnes se sont encore améliorées depuis la libération complète de notre pays.* »

Il s'agissait là du premier pas des dirigeants khmers vers une reprise des relations avec le monde extérieur, dont le Cambodge s'était coupé le 17 avril en se repliant sur lui-même. Ces gestes ont été suivis de la visite à Phnom-Penh d'une délégation nord-vietnamienne conduite par M. Le Duan, première visite officielle au Cambodge depuis la chute de Saigon. De nombreux problèmes ont été abordés, depuis la conception différente de la révolution dans les deux pays jusqu'au contentieux récent. Les îles occupées par les Sud-Vietnamiens auraient été évacuées. Subsistent quelques difficultés frontalières, le problème posé par la présence au Vietnam du Sud d'anciens dirigeants républicains ainsi que la question des stocks de riz américain destinés au Cambodge et entreposés à Saigon.

Peu à peu le Cambodge réapparaît sur la scène internationale, prudemment comme le veut la mentalité paysanne de ses dirigeants. Cela signifie sans doute que, la période de réorganisation et de reprise en mains du pays étant terminée, le nouveau Kampuchea se sent assez sûr de lui pour s'intéresser à nouveau à la diplomatie. Et les prochaines semaines pourraient voir le retour du prince Sihanouk et la rentrée aux Nations unies d'un gouvernement qui en avait été chassé pendant cinq ans.

PATRICE DE BEER.

La Réunion dans la crise

Lors d'un récent voyage dans le département français d'outre-mer de la Réunion, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, avait affirmé : « La Réunion, c'est la France », *espérant ainsi mettre un terme au débat sur le statut de l'île, débat qui a perdu de son acuité et en tout cas de sa violence au cours des derniers mois. Toutefois, cette « France » de l'océan Indien vit dans une situation économique catastrophique. Les effets de la crise mondiale y sont aggravés par la distance qui augmente les coûts des transports et des services. Compte tenu de l'urgence — il y a près de cinquante mille chômeurs dans ce pays, — M. Stirn a annoncé, lors de son voyage, une série de mesures à caractère social destinées à accroître l'aide aux catégories le plus durement touchées. Les pouvoirs publics et les élus sont néanmoins conscients qu'une politique d'assistance ne peut plus suffire en raison, notamment, de la situation démographique de l'ancienne île Bourbon.*

I. — Cinq cent mille Français entre le chômage et l'assistance

De notre envoyé spécial
JEAN-NOËL BERGEROUX

Saint-Denis. — Dans quelques mois ils seront cinq cent mille. Cinq cent mille Réunionnais sur leur île de 2 500 kilomètres carrés, dont moins du tiers sont cultivables. Cinq cent mille Français à 10 000 kilomètres de la métropole.

C'est un seuil qu'aucun élu, aucun responsable ne souhaite voir dépassé, et qui pourtant le sera peut-être. En effet, *même si la courbe démographique arrive à son apogée* (la croissance paraît maîtrisée), il faudra sans doute attendre plusieurs années avant que la population diminue.

Une indication rassurante toutefois : le nombre des naissances n'augmente pratiquement plus, alors que le nombre des femmes en âge de procréer continue encore de progresser. *L'éducation et le mode de* vie plus confortable sont des agents de diminution, et, après un démarrage difficile, la politique de contraception commence à porter ses fruits. A cela s'ajoutent *les effets de l'émigration :* cinq mille jeunes Réunionnais sont venus travailler en métropole en 1974. Depuis 1962, le bureau des migrations à partir des départements *d'outre-mer (BUMIDOM)* a favorisé le départ de quelque trente-sept mille personnes. Peut-être parviendra-t-on à éviter le drame...

Tout ne sera pas réglé pour autant, car il y a déjà entre trente mille et cinquante mille chômeurs dans ce département, un bon tiers sans doute de la population active. Plus, si l'on tient compte du chômage partiel. Si, dans de telles conditions, aucune explosion sociale grave ne s'est produite, c'est parce que la métropole tient à bout de bras son département de l'océan Indien. Dans une mesure décente, l'assistance supplée au salaire et le revenu familial au revenu du travail, bien que l'allocation chômage n'existe pas à la Réunion (1) : allocations, prestations, aides de toutes sortes aux mères, aux familles, aux enfants, aux organismes de secours, atténuent la gravité de la *situation. Pour 1974, le montant des* transferts publics dont a bénéficié la Réunion s'élève à 1 275 millions de francs. Les sommes versées au titre des diverses *activités* de la *sécurité sociale, à 563 millions (dont* doivent être déduits 371 millions de cotisations). La gratuité des cantines assure en *période* scolaire un repas complet et équilibré aux enfants.

Pourtant, ce soutien social impressionnant — encore *renforcé par* les mesures annoncées lors du dernier voyage de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat *aux départements et territoires* d'outre-mer (*le Monde* du 5 juillet 1975) — s'il évite que la situation ne dégénère, n'a pas empêché que réapparaisse, liée à la baisse régulière du niveau de vie, *la* crainte de la malnutrition.

Ici apparaît, à n'en pas douter, un échec considérable du système sous lequel vit ce pays. Même si le danger est *limité, même si les cas mis* en avant sont marginaux, ils n'en témoignent pas moins d'une carence grave : département français depuis 1946, la Réunion a certes bénéficié *de la générosité sociale de la République* ; elle n'en présente pas moins, trente ans plus tard, des symptômes propres aux pays sous-développés.

Depuis la départementalisation, la Réunion s'est couverte de routes, d'hôpitaux, d'écoles, d'équipements de toutes sortes, les bidonvilles disparaissent peu à peu, les communes prospèrent, nettes et vivantes. Le niveau de vie moyen, même s'il est encore nettement inférieur à celui de la métropole, surpasse celui des pays proches.

(Lire la suite page 6.)

(1) Il existe, en revanche, des chantiers de chômeurs, ouverts par les municipalités, et qui permettent aux demandeurs d'emplois parvenant à s'y inscrire (très épisodiquement en raison de *la* forte demande) de percevoir une rémunération égale au S.M.I.C. et les allocations familiales.

AU JOUR LE JOUR

Explication de textes

Quand le parti communiste se débattait difficilement entre les impératifs du dogme et la réalité des faits, on pouvait estimer que M. Cunhal croyait plus en Marx et en Lénine qu'au Portugal.

Mais quand l'archevêque de Braga exhorte une foule de fidèles à frapper de la main droite sur la joue gauche des communistes, on peut se demander si ce prélat ne croit pas plus aux catholiques qu'au Bon Dieu.

Les textes sacrés ont leurs fidèles, mais ils s'adressent en principe à tous les hommes. M. Cunhal a quelques fidèles, mais il oublie beaucoup d'hommes. L'archevêque de Braga a beaucoup de fidèles, mais il oublie quelques hommes.

BERNARD CHAPUIS.

LA MORT DU COMPOSITEUR SOVIÉTIQUE

Dimitri Chostakovitch l'épopée et l'angoisse

Le compositeur soviétique Dimitri Chostakovitch est mort samedi à Moscou, d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-huit ans.

Premier compositeur officiel de l'Union soviétique, Dimitri Chostakovitch reste sans doute aujourd'hui un grand musicien mal compris, et non moins peut-être dans son pays qu'à l'étranger, où il est saisi à travers des clichés simplistes.

Peu connue en Occident avant la guerre, bénéficiant après *celle-ci du* prestige acquis par les victoires de l'armée rouge, puis tenue à l'écart par les suspicions politiques au temps de la guerre froide, devenue ensuite *une des cartes maîtresses d'une* politique d'échanges officielle et glacée, l'œuvre immense de Chostakovitch se présente encore à nous sous un aspect chaotique et contradictoire, d'autant que nous n'en connaissons encore qu'une faible partie, malgré une discographie assez abondante. Elle devrait prendre, après la mort du compositeur, sa vraie dimension, indépendante des conflits qu'elle a traversés et qui l'ont souvent engendrée.

Une impression domine lorsqu'on pense à cette musique dans sa totalité : l'angoisse. Cet homme né en 1906, qui avait donc onze ans lors de la révolution d'Octobre, qui a célébré celle-ci et a voulu la célébrer, qui en a été l'enfant chéri, n'a pu cependant se dégager d'une inquiétude existentielle qui s'est traduite par une musique le plus souvent noire, profonde, aux longues franges mystérieuses.

Des ukases idéologiques

Ce n'est pas, comme on le croit d'une façon un peu trop sommaire, parce qu'il a été lui-même l'objet de redoutables ukases idéologiques, condamné au temps de son terrible opéra *Lady Macbeth de Mzensk* (devenu par la suite *Katerina Ismailova*) dans les années 30, pour « formalisme » et « décadence bourgeoise », « rectifié » au temps du manifeste de Jdanov, et censuré à de nombreuses reprises. Non, il était pleinement préparé à recevoir ces coups et les a acceptés au nom de la révolution prolétarienne, à laquelle il adhérait.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 13.)

EUROPE

LA SITUATION AU PORTUGAL

Les affrontements de Braga ont fait une vingtaine de blessés

Des incidents sanglants se sont une nouvelle fois déroulés dans le nord du Portugal, dimanche 10 août dans la soirée, et se sont poursuivis tard dans la nuit, à Braga, capitale de la province du Minho, à 50 kilomètres au nord de Porto. Une vingtaine de personnes ont été blessées plus ou moins grièvement au cours des incidents qui ont d'abord opposé des groupes de manifestants à des militants communistes défendant leur permanence attaquée par la foule. L'arrivée de renforts militaires envoyés de Porto par le Copcon a suscité de nouvelles bagarres, cette fois entre militaires et manifestants anticommunistes. Deux journalistes français, MM. Jacques Martin et Pascal Lebrun, et un confrère norvégien ont été légèrement blessés au cours de ces affrontements.

Les « forces de l'amour » en action

De notre envoyé spécial

Braga. — Debout sur l'estrade dressée sur le parvis de la cathédrale Santa-Maria de Braga, un homme en gris, le visage sévère, une croix épiscopale sur la poitrine, écoutait la foule, « sa » foule. Vingt à vingt-cinq mille fidèles massés en face de lui scandaient interminablement : « *Francisco ami, le peuple t'a compris.* » Qui, en effet, n'aurait compris Dom Francisco Maria da Silva ? L'archevêque de Braga et de la région du Minho, au nord du Portugal, venait de prononcer l'allocution la plus claire qui soit : « *Halte au communisme.* »

Celui dont ses multiples ennemis disent qu'il fut un fidèle ami de Salazar, celui dont la presse portugaise rapportait que, passant la douane à l'occasion d'un récent voyage, il avait été confié à une fouille complète pour voir s'il ne « passait » pas des devises, engageait ici ses ouailles, sans fioritures ni détours à entrer en croisade contre « *le totalitarisme des minorités* ». Et sur quel ton !

« *La volonté du peuple catholique est reine. Faisons-la respecter (...) Nous sommes ici parce que nous ne voulons pas continuer de permettre que d'autres parlent et agissent en notre nom. Nous sommes ici pour montrer publiquement et sans équivoque ce que nous désirons et ce que nous refusons. Nous refusons que se poursuive une situation menée jusqu'à son paroxysme où le peuple, pour faire respecter sa volonté librement exprimée se verra obligé de recourir à la violence et de s'engager dans la guerre civile. Nous refusons d'être taxés d'infantilisme, d'ingénuité, d'imbécilité ou d'ignorance (...). Nous refusons un système dans lequel l'Eglise n'est pas libre d'enseigner sa doctrine. Nous refusons l'atmosphère d'immoralité publique et la corruption des coutumes, l'introduction de la drogue, la permanente dégradation des valeurs morales. Nous refusons une néfaste lutte d'une partie des citoyens contre les autres dénommée lutte des classes. Nous refusons une société où les moyens d'information sont manipulés par l'Etat ou un parti et deviennent des moyens de lavage de cerveau des citoyens, falsifient la vérité et encouragent le mensonge, la délation, la diffamation, la calomnie.* »

Discours brutal, discours de combat, et assez fait pour confirmer ce que confiait le secrétaire particulier de Dom Francisco quelques minutes auparavant : « *Les catholiques du Nord n'aiment pas la situation politique du Portugal. Ils vont renverser cette politique avec les forces de l'amour.* »

Les forces de l'amour, mais lesquelles ? Ces vingt mille paysans accourus en cars, en tracteurs, en voitures de toute la région ? Ces villages entiers venus comme aux vêpres derrière leur curé ? Ces paysans endimanchés en feutre noir et costume ? Ces paysannes en robe noire et foulard ? Ces religieuses, chapelet à la main, scandant sous les banderoles : « *Ordre oui, anarchie non* », « *Radio-Renaissance est nôtre* », « *Vive le Portugal de Fatima, vive le Portugal de sainte Marie* », ou chantant le « *Christo Rei* » ?

Ceux-là ou ces quelques centaines d'autres qui, à peine le dernier mot du discours expédié, allaient tenter pendant quatre heures de mettre à sac le siège local du parti communiste portugais, criant « *mort aux communistes* », cassant portes et fenêtres, s'essayant périodiquement à des assauts jusqu'à ce que les militants du P.C.P., enfermés à l'intérieur, tirent avec des fusils de chasse ?

Une vingtaine de personnes ont été blessées au cours de ces affrontements. A 23 h. 30, lorsque sur la place des Vignes, les soldats en tenue léopard et foulard rouge du régiment de cavalerie de Porto, accueillis par des insultes et des sifflets, dispersèrent la foule avec des grenades lacrymogènes et en tirant en l'air des rafales de fusil-mitrailleur, on se prit à penser à ce que disait un vieux prêtre dans l'après-midi en applaudissant la « merveilleuse » manifestation de soutien à l'Eglise, la cinquième organisée dans le pays depuis quelques semaines : *Voilà, regardez, c'est cela le vrai Portugal.* »

Toutes proportions gardées c'est bien d'une sorte de chouannerie qu'il s'agit. Cette paysannerie pauvre peut-être mais propriétaire de ses biens à l'inverse de celle du Sud qui compte beaucoup d'ouvriers agricoles, ces hommes et ces femmes souvent illettrés mais ayant la foi du charbonnier et respectant le curé du village comme l'autorité spirituelle suprême, étaient plus que tous autres exposés à accepter sans broncher les plus élémentaires arguments anticommunistes ou « anti-collectivistes ».

La « *réaction* », les « *forces réactionnaires* » que dénoncent sans se lasser les journaux et la radio-télévision du Portugal, c'est là d'abord qu'elles ont cessé d'être un thème mobilisateur pour devenir réalité. Phénomène nourri par l'ignorance, entretenu, dit-on par toutes les petites « *feuilles de chou* » paroissiales, aggravé par l'incapacité des responsables des différents partis de gauche à « *trouver le contact* ». « *L'euphorie antifasciste est un phénomène citadin, pas campagnard, et nous avons commis une faute grave en ne parvenant même pas à parler avec les paysans du Nord*, dit un militant du Mouvement démocratique populaire à Porto. *C'est sans doute que nous ne savons pas. De plus, qu'avons-nous fait pour la masse des paysans et de la petite bourgeoisie rurale depuis le 25 avril ? Rien, sinon lancer des idées et nous satisfaire de mots.* »

Une autre cause des événements actuels pourrait être, du moins si l'on se fie aux confidences faites par les habitants de ces villes, les maladresses commises par le P.C.P., dans une région où il lui aurait fallu « *s'avancer* » sur la pointe des pieds et non pas, comme il semble l'avoir fait, d'une façon autoritaire. C'est en jouant sur les erreurs tactiques de ce parti qu'un « *complot contre-révolutionnaire* » se nouerait actuellement dans la région du Minho.

Sur ce complot, les dirigeants du P.C.P. affirment disposer de preuves, notamment grâce aux films et aux photos réalisés à l'occasion des attaques contre ses permanences. Les documents montrent la présence, en plusieurs lieux et à des dates différentes, des mêmes meneurs. Lors d'une manifestation, à Fafe, huit personnes avaient été arrêtées, et parmi celles-ci se trouvaient des membres de l'ancien parti unique soupçonnés d'appartenir aujourd'hui à une organisation d'extrême droite, l'Armée de libération du Portugal (A.L.P.).

Enfin, dans le Nord-Est, près de la frontière espagnole, un Mouvement de libération du Nord-Est portugais (M.L.N.E.P.) serait créé et aurait participé à plusieurs actions. Probable, quasi certaine, la présence d' « *éléments contre-révolutionnaires* » n'explique cependant qu'en partie la dégradation rapide de la situation.

PIERRE GEORGES.

Le major Melo Antunes : *la passion de comprendre*

Avec son visage plein, son regard méditatif et sérieux derrière les lunettes à fine monture, sa démarche discrète, son allure de professeur soucieux de ne pas déranger, le major Melo Antunes est le plus intellectuel des « dirigeants historiques » du Mouvement du 25 avril.

Cet homme paisible et convaincu, plus à l'aise dans son bureau que dans les *meetings* et les *comicios*, est pourtant aussi l'un des militaires les plus engagés dans les luttes politiques de son pays. Il n'avait pas attendu la montée de l'effervescence au sein des forces armées pour prendre courageusement position, se manifester publiquement à une époque, pendant les gouvernements Salazar et Caetano, où cette attitude pouvait valoir l'exil ou la prison à un officier contestataire. Le major Melo Antunes avait fait acte de candidature sur les listes démocratiques d'opposition aux dernières élections « autorisées » par le régime abattu le 25 avril.

La passion de comprendre et de participer : né en 1933, lieutenant en 1959, capitaine en 1961, major en 1972, l'artilleur Melo a définitivement choisi sa voie en Angola, où il a servi à trois reprises, de 1963 à 1965, de 1966 à 1968, et de 1971 à 1973. C'est au cours de cette période qu'il a préparé la rédaction du programme du Mouvement des forces armées. « *J'étais alors en poste aux confins angolais, dans une petite garnison proche de la Zambie. L'isolement total, le temps de méditer sur cette guerre absurde et la nécessité de mettre fin à la dictature Salazar...* »

Socialiste de gauche, le major Melo Antunes ne concevait pas que les deux combats, contre Salazar et pour la décolonisation, puissent être dissociés. Il n'a pas changé. En mai 1974, ses interrogations se référaient déjà essentiellement aux peuples du tiers-monde, aux expériences algérienne, péruvienne, chinoise ou cubaine.

Ministre sans portefeuille dès juillet 1974, il avait été chargé des deux dossiers les plus lourds : le plan de relance de l'économie, la situation en Angola. Très réservé à l'égard du parti communiste et de ses méthodes, le major Melo Antunes, ministre des affaires étrangères, de mars à juillet, entretient de bons rapports avec les dirigeants du parti socialiste. Mais cette sympathie ne va pas jusqu'à l'approbation sans réserve de la tactique utilisée par le comité directeur du P.S. depuis le début de l'année. Non au bureaucratisme totalitaire du P.C.P., non à la formule « social-démocrate » prônée par la direction du P.S., la troisième voie du major Melo Antunes est un retour aux sources du Mouvement du 24 avril. — M. N.

L'armée et le manifeste des « modérés »

(Suite de la première page.)

Tout cela contredit on ne peut plus nettement le caractère « disciplinaire » de la mesure de suspension. Il n'en faut pas plus pour que l'on s'interroge de nouveau sur les positions du chef du Copcon, le général de Carvalho. Certains laissent même entendre qu'il n'était pas présent à la réunion qui a décidé de sanctionner les dissidents. Pas plus d'ailleurs, selon *Expresso*, qu'à celle de jeudi soir d'où est sortie la condamnation du groupe des « non radicaux » pour « divisionnisme ».

Otelo semble bien attendre sur l'Aventin que le rapport des forces se dessine ou que la situation devienne inextricable et rende indispensable le recours à un arbitre. Il est en tout cas curieux que la décision de maintenir les deux généraux à leur poste ait été prise par le Copcon, alors qu'elle est du seul ressort du président de la République, chef d'état-major des forces armées.

Ce dernier ne contestera sans doute pas l'usurpation de pouvoir. Il est, lui aussi, engagé dans une partie tactique où son attitude hésitante et ambiguë est l'objet de nombreuses critiques. Il a, en installant le nouveau gouvernement, réitéré ses appels traditionnels à la modération. Il aurait même exprimé son accord global sur l'orientation du manifeste des « modérés ». C'est ce que révèle une lettre du capitaine Vasco Lourenço (l'un des neuf signataires) adressée samedi au *Diario de Noticias*. Le capitaine voulait corriger la façon dont le quotidien — contrôlé par le P.C. — avait rendu compte des événements.

Sa rectification n'a pas été publiée sous la pression, semble-t-il, du cinquième bureau des forces armées dont l'attachement au premier ministre est bien connu. Mais l'après-midi même *Expresso* en révélait la teneur : « *Le président de la République*, écrit le capitaine Vasco Lourenço, *n'a pas eu pour réaction immédiate ou ultime de refuser le document. Il a affirmé être d'accord sur son contenu, critiquant seulement l'opportunité de sa publication.* » La lettre ajoute que le chef de l'Etat a été informé de ce rectificatif et l'a accepté.

Il apparaît donc bien qu'au sein du directoire la position du général Vasco Gonçalves reste particulièrement délicate. Son isolement pourrait s'accentuer au fur et à mesure que les unités prendront connaissance du document Melo Antunes, en débattront et se rangeront dans un camp ou dans l'autre. C'est là une fracture que certains cherchent à éviter. Le chef d'état-major de l'armée de l'air a interdit toute discussion du document. Dans la marine, on parle même de menace de prison pour ceux qui tenteraient d'introduire le débat. Cela n'a pas empêché un grand nombre d'officiers de se déterminer et d'exprimer leur soutien à la ligne préconisée par les Neuf. Des unités à Casais, près de Lisbonne, et dans le Nord ont exprimé leur accord à une écrasante majorité. D'autres assemblées doivent se réunir, surtout dans l'armée de terre, au début de cette semaine.

Fracture dans l'armée, désillusion à l'égard du M.F.A. dans un corps d'officiers où la pesanteur conservatrice est encore très forte, voilà ce que redoute le parti communiste. Il comprend aujourd'hui les risques d'un soutien trop inconditionnel à un premier ministre menacé. Il ne veut pas partager son isolement en allant jusqu'au bout à contre-courant. Le rapport que M. Cunhal a présenté au comité central de son parti est explicite : on y parle surtout d'unité et d'ouverture, et, si les dirigeants du parti socialiste sont encore violemment critiqués, ces attaques disparaissent dans le communiqué final clôturant les travaux du comité.

Cette correction progressive d'une ligne jusqu'à présent beaucoup plus sectaire peut-elle trouver un écho dans les rangs du P.S. ? La convention nationale du parti socialiste a réagi aux critiques qui étaient formulées de l'intérieur même du parti. Deux membres du secrétariat national et quatre autres militants qui avaient rendu public un texte reprochant au parti de se lier au « bloc conservateur » ont été suspendus. Leur cas sera étudié par une commission des conflits.

Le P.S. a renouvelé ses attaques contre le gouvernement du général Vasco Gonçalves, « *minoritaire et antipopulaire, qui va lancer le pays dans une voie sans issue rappelant la situation vécue au Portugal dans les dernières semaines du gouvernement Caetano* ».

Les socialistes se rangent évidemment aux côtés des militaires modérés, dont le manifeste constitue à leurs yeux « *l'unique plate-forme viable de réconciliation entre le peuple et le M.F.A.* ». Ils ne sont pas seuls à soutenir l'opposition militaire. Avec eux, le P.P.D. et même le Centre démocratique et social (droite) ont pris position en faveur des modérés, regrettant seulement la « *vision marxiste sous-jacente* » du document. Tout ce que le Portugal compte de mécontents semble décidé à s'engager derrière les officiers modérés, espérant ainsi mettre un terme à une révolution qui inquiète.

Les amis du major Melo Antunes sont conscients du danger. Mais la dynamique qu'ils ont enclenchée ne risque-t-elle pas de les dépasser ? A l'intérieur même de l'armée, ils jouissent parfois de soutiens dont ils se seraient sans doute bien passés. Le major Costa Neves admettait samedi, dans une interview à *Republica*, que « *les signataires du document étaient unis dans leur opposition, mais professaient des options idéologiques diverses et parfois même très différentes* ». Et il ajoutait un peu plus loin, exprimant ses craintes : « *Ce sont les forces armées qui ont fait la révolution. Je crois que ce sont les mêmes forces armées qui pourront faire la contre-révolution.* »

DOMINIQUE POUCHIN.

● *M. Anker Joergensen*, chef du gouvernement social-démocrate danois, fait, depuis le dimanche 10 août, une visite privée de trois jours au Portugal à l'invitation de M. Mario Soarès. Il fera ensuite part de ses impressions à M. Van Uyl, chef du gouvernement néerlandais, en se rendant à La Haye du 19 au 21 août. Tous deux avaient assisté au sommet socialiste sur le Portugal qui s'était tenu le 2 août à Stockholm. *(Reuter.)*

DANS SON RAPPORT AU COMITÉ CENTRAL DU P.C.P.

M. Alvaro Cunhal condamne le « sectarisme » et critique l'accélération systématique de la révolution

Face à la crise politique, le parti communiste portugais paraît disposé à pratiquer une politique d'ouverture vers toutes les forces de gauche, y compris les socialistes, et reconnaît la nécessité de « consolider les positions acquises » avant de faire de nouveaux pas en avant. C'est ce qui ressort du rapport présenté dimanche soir, à Alhandra, par M. Alvaro Cunhal, devant le plénum du comité central du P.C.P. Les critiques sévères contre les dirigeants socialistes accusés d' « hystérie anticommuniste » n'ont pas été reprises dans le communiqué publié à l'issue de la réunion, qui, selon M. Cunhal, se limite au « fondamental et à l'essentiel ».

Après avoir assuré que « la révolution a affronté, ces dernières semaines, de sérieux périls qui ne sont pas totalement surmontés », le secrétaire général du P.C.P. analyse dans son rapport la crise actuelle :

» — C'est une crise politique, *avec une offensive terroriste ouverte de la contre-révolution, des contradictions et des conflits internes aux organes de pouvoir, des dissidences dans les deux composantes essentielles du processus (M.F.A. et Mouvement populaire et démocratique), une vaste et active opposition au processus révolutionnaire, conduite par les dirigeants du P.S., par le P.P.D. et le C.D.S., un climat de conspiration pouvant conduire à des chocs armés.*

» — C'est une crise économique, *avec l'aggravation des déficits financiers, l'élargissement des secteurs en difficulté, la perspective d'une augmentation du chômage, le tout aggravé par le sabotage économique, les pressions impérialistes, et par les hésitations, les retards et les pauses dans la politique économique.*

» — C'est une crise sociale, *car les classes des couches moyennes, qui, ne voyant pas encore résolus par la révolution nombre de leurs problèmes, se déplacent politiquement vers la droite.*

» — C'est une crise militaire, *car le poids du conservatisme encore influent dans le corps des officiers commence à susciter des prises de positions qui visent à épurer la gauche, à dissoudre si possible la force révolutionnaire progressiste : le M.F.A.*

» — C'est une crise dans le processus de décolonisation. *Les difficultés en Angola s'accroissent et elles se répercutent sur la situation au Portugal : nécessité d'envoyer des troupes, charges financières, retour de milliers de Portugais, qui ont des problèmes réels et des difficultés à s'adapter à la nouvelle situation du Portugal révolutionnaire.*

» — *Les dirigeants du P.S., par leur esprit anticommuniste et leurs alliances avec la réaction, portent la lourde responsabilité d'avoir ouvert les portes aux activités contre-révolutionnaires, d'avoir inspiré et stimulé l'action des bandes fascistes. Dans la voie de l'anticommunisme ouverte par le P.S., la contre-révolution, montrant son véritable visage, est passée à l'attaque.*

Les contradictions du M.F.A.

» — *Le trait le plus caractéristique de cette crise complexe du processus révolutionnaire est centré autour de la crise du pouvoir politique, celle du M.F.A. et du gouvernement.*

» — *Ces dernières semaines, les forces réactionnaires et conservatrices, ainsi que les opportunistes de tout genre, se sont fixé comme premier et fondamental objectif de provoquer une série de fractures dans le M.F.A., de rendre inopérants ses organes, d'empêcher la formation d'un nouveau gouvernement de gauche et de conduire à la mise en place d'un gouvernement de droite.*

» — *La crise du pouvoir politique a atteint une extrême gravité, car la base d'appui à un nouveau gouvernement s'est trouvée restreinte par le passage soudain à l'opposition du P.S. et du P.P.D., après qu'ils eurent rompu le pacte signé avec le M.F.A. En outre, un ferme appui militaire est devenu incertain vu les contradictions existantes au sein des forces armées elles-mêmes (...). La formation du nouveau gouvernement du général Vasco Gonçalves, bien qu'elle réponde à une nécessité évidente et qu'elle constitue un pas important pour la solution de la crise, ne peut suffire. Le problème général du pouvoir reste entier, comme avant. La crise persistera et tendra à s'aggraver rapidement si les structures de direction du M.F.A., le M.F.A. dans son ensemble, comme mouvement progressiste révolutionnaire, ne sont pas renforcés et ne deviennent pas véritablement efficaces.* »

Pour prévenir ce danger, M. Cunhal propos « trois tâches politiques prioritaires et urgentes » :

« — La première *est d'assurer, avec le maximum de fermeté, le respect de l'ordre démocratique et l'exercice des libertés et droits des citoyens sur tout le territoire national ;*

» — La seconde *est de réorganiser et d'assainir immédiatement l'appareil d'Etat (y compris les secteurs militaires et militarisés, les tribunaux, l'appareil diplomatique, la fonction publique), afin que cet appareil, par structure, son fonctionnement et ses cadres, serve sûrement et fidèlement la révolution portugaise ;*

» — La troisième *est la formation d'un système de pouvoir qui garantisse la centralisation des décisions d'importance capitale, l'efficacité et la capacité opérationnelles, l'autorité et l'appui populaires.*

» *L'invincibilité du pouvoir révolutionnaire et le progrès du processus s'obtiennent non par une progressive radicalisation verbale ni par un souci d'accélération progressive, mais par la solution efficace des problèmes immédiats et la fixation des tâches à moyen terme. Une telle orientation peut exiger la consolidation de positions avant de faire de nouveaux pas et même éventuellement des reculs en tel ou tel secteur où cela apparaîtrait nécessaire.* »

Une plate-forme commune

Le secrétaire général du P.C. aborde alors le problème de l'unité. Sous le titre « Pour un effort d'unification », il déclare :

« *Confiant dans sa force*, conclut M. Cunhal, *le P.C.P. ne la surestime cependant pas. Il sait qu'il est nécessaire à la révolution, mais que d'autres le sont aussi. Il joint ses efforts à ceux de toutes les forces qui sont avec le processus révolutionnaire, à commencer par le M.F.A.*

» *Il est prêt à rendre plus étroite la coopération avec les partis et organisations progressistes. Il est prêt à examiner les possibilités d'action commune avec tous ceux qui sont disposés à coopérer avec les communistes. Il est prêt, dans cette situation complexe et périlleuse, à examiner les solutions susceptibles de faire front à la réaction de droite. Il est prêt à réaliser une plate-forme ou des plates-formes d'action communes à tous les partis qui sont, sur l'essentiel, d'accord avec le processus révolutionnaire.*

» *Le sectarisme conduit aux réserves, à la méfiance et aux récriminations entre forces politiques qui pourraient et devraient coopérer étroitement. Le sectarisme est particulièrement néfaste dans la conjoncture politique actuelle. Le P.C.P. combat dans ses propres rangs l'esprit de groupe, l'étroitesse et la rigidité politiques qui, dans bien des cas, se manifestent à l'égard d'autres secteurs politiques ou dans les rapports avec les masses.* »

A LISBONNE, LA JOURNÉE DES TRAVAILLEURS ÉMIGRÉS A EU MOINS DE SUCCÈS QU'EN 1974

Lisbonne *(A.F.P.)*. — La journée du dimanche 10 août a été consacrée à Lisbonne aux travailleurs émigrés. Dans la capitale, désertée par ses habitants partis sur les plages, les Portugais revenus passer leurs vacances au pays avaient été invités à participer à une espèce de grande kermesse au stade du 1er-Mai pour entendre le général Vasco Gonçalves.

Mais le premier ministre n'est pas venu au stade, où plusieurs milliers de personnes ont acclamé son nom. Entre deux *Internationales*, les manifestants reprenaient le refrain du « *tube révolutionnaire* » dédié au premier ministre : « *En avant Vasco, nous formerons une muraille d'acier derrière toi.* » La manifestation était organisée par le secrétariat à l'émigration, et la 5e division, qui faisait distribuer des drapeaux, des autocollants au sigle du M.F.A., et des textes rassurant les émigrés, affirmant qu'on ne leur prendrait pas leurs maisons, et que l'argent déposé dans les banques nationalisées était garanti et mis au service du peuple.

Cette journée a cependant réuni beaucoup moins de monde que l'année dernière, où quatre-vingt mille travailleurs émigrés avaient célébré la « *révolution des œillets* ». Il est vrai que depuis les Portugais de l'étranger sont devenus plus méfiants et que les envois de fonds, ballon d'oxygène de l'économie portugaise, ne cessent de décroître.

EUROPE

Espagne

Les autorités tentent de minimiser l'affaire des officiers arrêtés

Madrid *(A.F.P.)*. — L'affaire des officiers arrêtés *« n'a pas la moindre importance »*, a déclaré le ministre espagnol de l'armée de terre, le lieutenant-général Francisco Coloma Gallegos, dans une entrevue accordée au journal *El Sol de Malaga*, le dimanche 10 août.

Auparavant, le chef du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro, le ministre de l'intérieur M. José Garcia Hernandez, et le chef du haut état-major, le lieutenant-général Carlos Fernandez Vallespin, avaient déjà évoqué cette affaire pour la ramener, selon eux, *« à ses justes proportions »*.

Preuve de la quiétude du ministre, celui-ci affirme que, durant ses vacances, il n'a pas reçu un seul appel téléphonique au *sujet des officiers détenus*. Quant aux propos du chef du haut état-major concernant un *« 25 avril »* auquel auraient rêvé certains groupes, le ministre estime que les journalistes ont commis une erreur d'interprétation en attribuant cette intention à des militaires.

Pour le général Coloma Gallegos, l'armée *« est et doit être au courant de tout ce qui se passe dans le pays. L'armée a sa mission propre et spécifique, une mission politique qui est au-delà des rumeurs et des ragots »*.

M. SANTIAGO CARRILLO AU « MONDE » :

« L'armée devient dangereuse pour le régime »

M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, nous adresse *les réflexions suivantes* à la suite de l'arrestation de plusieurs officiers.

La presse a fait état de l'arrestation d'un groupe d'officiers de l'armée espagnole. A première vue, on les accuse d'avoir fait des commentaires sur la situation au Portugal, et même de s'être rendus dans le pays voisin. Un journal suggère qu'ils appartiennent à un mouvement militaire démocratique.

Quelle que soit l'accusation, on ne leur reproche rien d'illégitime. Le militaire de carrière est un citoyen, et comme tel il a le droit d'avoir des opinions personnelles sur les problèmes nationaux et internationaux qui préoccupent tous les Espagnols. Il a le droit de rechercher la compagnie de militaires faisant écho à ses propres inquiétudes. Si l'Espagne était un Etat démocratique, personne ne s'alarmerait de ce fait ! Personne ne ferait état de conversations entre compagnons et des voyages pour présenter des faits comme une « conspiration ». S'il fallait arrêter tous les militaires qui se réunissent pour parler politique, il ne resterait pas un seul général espagnol en liberté. Ils se réunissent tous pour parler de la situation politique, problème qui préoccupe plus que jamais l'immense majorité des Espagnols, aussi bien militaires que civils.

En prenant ces mesures répressives, la dictature franquiste révèle que les forces armées aussi sont politiquement sensibilisées. L'armée, l'unique institution apparemment imperméable aux secousses qui agitent actuellement la société espagnole, et qui, par sa discipline, a rendu possible la permanence de la dictature, se montre tout à coup sujette aux mêmes ébranlements que les autres secteurs de la société.

C'est la fin de la dictature qui approche. Non pas que l'Espagne soit à la veille d'un coup d'État militaire comparable à celui du 25 avril au Portugal. Personne n'y pense. C'est la fin de la dictature parce que si la division des opinions des militaires est révélée, rien se soutiendra plus vraiment ce régime, et le peuple pourra le désarçonner facilement.

Il est indéniable que les militaires de carrière les plus conservateurs peuvent redouter un changement démocratique. Mais ils redoutent encore plus la division des forces armées, la rupture des structures hiérarchiques, la décomposition de l'instrument qu'ils désirent conserver comme ultime recours de l'ordre social. *Si la dictature, par sa politique, ouvre des brèches au sein de l'armée, celle-ci devient dangereuse. Les raisons de la conserver disparaissent.*

Le régime pourrait aussi écraser toute velléité de liberté de penser chez les militaires par une forte répression ; refaire l'unité et réaffirmer l'autorité par une opération chirurgicale. Mais, quelle serait alors la réaction des officiers non encore sensibilisés politiquement ? Ne s'identifieraient-ils pas à leurs compagnons poursuivis ? Est-ce que ne se créeraient pas ainsi des conditions favorables à un 25 avril espagnol ?

Pour le peuple espagnol, pour la majorité, tout officier poursuivi pour ses idées démocratiques deviendrait un héros national, un symbole de l'union entre le peuple et l'armée. Notre peuple ne permettra pas passivement que l'on s'attaque arbitrairement aux officiers. Nous prendrons leur défense avec toutes les conséquences que cela comporte. La réconciliation des Espagnols pour une Espagne libre et démocratique exige une solidarité sans exclusive envers toutes les victimes du pouvoir arbitraire, quelles qu'elles soient, quelles que soient leurs croyances et leurs idées.

Union soviétique

● UN ARTISTE SOVIETIQUE de trente-deux ans, M. Boris Mukhametchin, vient d'être condamné à cinq ans de travaux forcés et deux ans d'exil pour trafic de devises. Il aurait tenté de convertir en roubles quarante-cinq dollars, produit de la vente de ses travaux. Il aurait aussi possédé une copie de *l'Archipel du Goulag* et a été condamné, selon ses amis, en raison du caractère politique de ses œuvres. Il voulait enfin épouser une Américaine. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

En prenant officiellement des vacances

LE PRÉSIDENT FORD RENOUE AVEC UNE TRADITION EFFACÉE

Comme un vulgaire colimaçon, le président des Etats-Unis transporte sa demeure sur son dos. Juridiquement, la Maison Blanche est l'endroit où il se trouve. Quand il s'absente de ce que l'on pourrait appeler la maison mère, cette Maison Blanche de Washington, que tout le monde a vue au moins en photo ou sur le petit écran, le drapeau aux cinquante étoiles cesse de flotter au sommet du mât qui en domine le fronton. Le sanctuaire est en voyage.

En ce sens, un président américain n'est jamais « en vacances ». M. Nixon, qui voyait grand et loin, avait établi à son compte deux résidences secondaires équipées en permanence pour le recevoir : l'une en Floride, à Kay-Biscayne ; l'autre à San-Clemente, en Californie — où il fait retraite depuis sa démission en août 1974. Plus modeste ou plus économe, M. Lyndon Johnson se contentait de fréquents séjours dans son ranch texan. Mais il faudrait sans doute remonter à plus de dix ans en arrière pour trouver trace d'un communiqué annonçant que le président en exercice *allait* « prendre des vacances » — même si cela ne signifie pas qu'il va mettre entre parenthèses les devoirs fondamentaux de sa charge. *Les* tensions entretenues par la guerre du Vietnam, les péripéties de l'affaire du Watergate, le tempérament maladivement inquiet et soupçonneux d'un Johnson et d'un Nixon, interdirent à ces derniers de déclarer qu'ils allaient s'octroyer quelque répit.

Homme d'apaisement, dont les chances électorales sont liées à l'image d'homme tranquille qu'il aime à projeter, M. Gerald Ford a quitté dimanche 10 août la capitale fédérale en faisant bien savoir qu'il se rendrait — après deux escales de caractère politique — à Vail, dans le Colorado, pour prendre quinze jours de repos. Vail est la station de montagne où M. Ford va chaque hiver, depuis longtemps, faire du ski en famille. Un signe de « détente » intérieure...

● *La reprise des relations diplomatiques* avec le Pérou au niveau des ambassadeurs est une bonne nouvelle pour ceux qui savent l'importance d'une présence officielle de la France dans ce pays proche du nôtre, déclare M. Bertrand Flornoy, président du groupe parlementaire France-Amérique latine. *« Il est permis de dire que l'effort considérable consenti financièrement et techniquement par le gouvernement français pour arrêter les expériences atomiques dans l'atmosphère a été bien compris par le gouvernement de Lima.*

» Il faut espérer que la nomination d'ambassadeurs donnera un nouveau dynamisme aux relations culturelles, scientifiques et économiques, qui sont très inférieures à l'amicale curiosité que des milliers de Français expriment chaque année en visitant ce beau pays. »

Italie

APRÈS LA NOMINATION D'UN MAIRE RÉPUBLICAIN

Le règne de la démocratie chrétienne paraît remis en question à Naples

De notre correspondant

Rome. — L'élection à Naples d'un maire républicain ne rendra peut-être pas plus efficace l'administration chaotique de la ville, mais elle mettra fin, sans doute, à l'ère des dynasties.

Pendant trente ans, Naples a subi une administration plus ou moins paternaliste, mais toujours au service de potentats locaux traînant à leur suite courtisans et clients. Les beaux jours sont-ils terminés pour ceux qui contrôlaient, non sans profits, les transports publics, les services de nettoyage, le gaz, l'industrie du lait et la délivrance des permis de construire ?

Les élections régionales du 15 juin ont compromis peut-être de façon inéluctable le règne sans partage de la démocratie chrétienne napolitaine.

Avec vingt-quatre conseillers sur les quatre-vingts qui composent le conseil municipal, la démocratie chrétienne a cédé la première place au parti communiste, qui a fait élire vingt-sept de ses représentants. Mais gagner les élections n'équivaut pas pour la gauche, à disposer des moyens de gouverner Naples. Une coalitions entre socialistes et communistes du type front populaire, ne totaliserait que trente - trois conseillers. Un centre-gauche, regroupant démocrates-chrétiens et socialistes, ne serait pas davantage en mesure d'imposer des décisions avec trente-six conseillers.

Pour tenter de sortir de cette impasse, on décida, malgré tout, de procéder à l'élection d'un maire chargé d'une mission exploratoire, en vue de mettre en place une administration cohérente. On trouva le candidat idéal en la personne de M. Giuseppe Galasso, quarante-six ans, *professeur d'histoire contemporaine*, inscrit au parti républicain depuis 1945 et n'ayant aucun ennemi politique. Le professeur, modeste et studieux, recueillit les suffrages des deux représentants de son parti, des vingt-sept communistes, des cinq socialistes, des cinq sociaux-démocrates, d'un gauche indépendant et d'un libéral, soit quarante et une voix au total. Les vingt-quatre démocrates chrétiens se sont abstenus, alors que les quinze conseillers de la droite nationale votaient pour leur propre candidat. M. Galasso a été élu sous les acclamations du public, qui avait envahi la salle du conseil municipal.

Une politique du pire

« J'ai accepté les voix de tous (sous-entendu celles des communistes), a-t-il déclaré, *pour créer une administration capable d'entendre le cri de douleur de la ville. »* A sa sortie du palais San Giacomo, M. Galasso a été entouré d'une foule de chômeurs et on a entendu cette phrase d'un autre temps, révélatrice d'une certaine mentalité du Sud : *« Excellence, pensez à nous et à nos fils. »*

Le problème pourrait sembler relativement facile à résoudre. Pourquoi M. Galasso ne gouvernerait-il pas avec les quarante et une voix qui se sont portées sur son nom ? C'est que, parmi ceux qui ont voté pour un maire républicain, beaucoup hésitent à conclure un programme de gestion avec les communistes. La démocratie chrétienne veille, et dieu sait si, à Naples, malgré les résultats des élections, des rapports personnels ou de clientalisme subsistent avec la dynastie des Gava.

M. Galasso voudrait former une administration qui irait des démocrates-chrétiens aux socialistes, avec l'appui extérieur, ou à la rigueur l'abstention des communistes. *M. Antonio Gava, chef* local de la démocratie chrétienne, se déclare prêt à entrer dans l'opposition, ce qui revient à pratiquer la politique du pire. Dans ce cas-là, en effet, le conseil municipal peut très bien être dissous, à la suite d'une motion de défiance de la démocratie chrétienne. Le gouvernement serait alors contraint de nommer un commissaire de la République pour gérer les affaires courantes à Naples, en attendant de nouvelles élections. Dans l'immédiat, M. Gava semble préférer cette solution, qui n'en est pas une, plutôt que d'admettre la perte d'un pouvoir qui a duré treize ans.

Naples, en attendant, reste la ville la plus sale d'Italie (les éboueurs étaient en grève lors de l'élection du nouveau maire) avec ses cent cinquante mille chômeurs et son taux de mortalité infantile le plus élevé d'Europe. Livrés à la spéculation en tous genres, les Napolitains sont à peine consolés par la présence d'une mer dans laquelle les baignades risquent d'être définitivement interdites pour cause de pollution.

(Intérim.)

Irlande du Nord

Renouveau de violences : deux enfants tués plusieurs dizaines de personnes blessées

Le calme relatif qui règne en Irlande du Nord depuis la proclamation du cessez-le-feu par l'IRA provisoire, au début de cette année, a été rompu pendant le week-end par de violentes manifestations. Alors que la convention constitutionnelle élue le 1er mai pour mettre au point un nouveau statut politique pour la province poursuit ses travaux dans une atmosphère assez conciliante, le Sinn Fein provisoire, branche politique de l'IRA, avait appelé ses partisans à célébrer par des défilés le quatrième anniversaire de l'instauration *de l'internement administratif des suspects en Ulster.*

De notre correspondant

Londres. — L'Irlande du Nord a connu les 9 et 10 août son pire week-end de violences depuis deux ans. Deux jeunes catholiques, une fillette de quatre ans et un garçon de quinze ans ont été tués au cours d'un échange de coups de feu entre l'armée et des manifestants. Près d'une trentaine de personnes ont été sérieusement blessées.

Les désordres ont commencé à Belfast lorsque des groupes de manifestants, brandissant le drapeau républicain irlandais, ont attaqué les soldats britanniques le long de la « ligne de paix » qui sépare le quartier catholique des Falls du district protestant de Shankill. L'armée a fait usage de nouvelles balles en matière plastique, plus efficaces que celles en caoutchouc, pour disperser la foule. Le service d'ordre a dû aussi intervenir contre des tireurs *installés sur les toits*. La bataille s'est prolongée pendant plus de deux heures, la troupe subissant un feu croisé du côté protestant et du côté catholique. Mais aucun soldat n'a été sérieusement atteint.

Les manifestations de Belfast devaient marquer le quatrième anniversaire du *système d'internement* des suspects en Irlande du Nord. Elles avaient commencé dans une atmosphère de kermesse, mais les leaders du Sinn Fein provisoire, qui avaient lancé un appel au calme, ont sans doute été débordés par des groupes dissidents. L'un des leaders du mouvement, M. Seamus Loughran, a déclaré, pour sa part, que la trêve que les « provisoires » observent depuis le début de l'année était toujours en vigueur. A Londres, Le porte-parole conservateur pour les affaires d'Irlande du Nord, M. Airey Neave, a laissé entendre que l'opposition pourrait se désolidariser de la politique gouvernementale en Ulster. Mais il ne semble pas que M. Neave, qui critique notamment *la libération progressive des internés catholiques*, exprime à ce propos l'avis général des Tories.

J. W.

Chypre

DÉCOUVERTE D'UN COMPLOT CONTRE LE PRÉSIDENT MAKARIOS

Nicosie (A.F.P.). — Un complot visant à assassiner l'archevêque Makarios, président de la République chypriote, a été découvert, a annoncé samedi 9 août M. Glafcos Cléridès, président de la Chambre des députés. Selon M. Cléridès, le complot a été ourdi par « des personnes résidant à Athènes et des Chypriotes grecs de Nicosie ».

Baptisé « éclair », le plan des comploteurs visait à tuer le président Makarios en faisant sauter un camion chargé d'explosifs au moment du passage de la voiture présidentielle. Le camion devait être garé dans une rue de la capitale chypriote située le long du parcours emprunté tous les matins par l'ethnarque pour se rendre de l'archevêché à la présidence de la République. Un système de mise à *feu par télécommande* avait été mis au point, a précisé M. Cléridès.

La police a pris des mesures de sécurité très strictes le long du parcours que suit chaque matin le président Makarios. M. Cléridès n'a cependant donné aucune précision sur le nombre de personnes impliquées dans ce complot. Il n'a pas annoncé d'arrestations ni précisé la tendance politique des auteurs de la tentative d'assassinat.

Selon la presse chypriote grecque *pro-gouvernementale, il s'agirait* cependant d'éléments de l'organisation clandestine Eoka B, créée par le général Grivas, qui a provoqué *notamment le coup d'Etat du 15 juillet* 1974 contre le président Makarios.

M. Cléridès a indiqué, enfin, que c'est le premier ministre grec, M. Constantin Caramanlis, qui l'avait informé de l'existence de ce complot lors de sa dernière visite à Athènes. Deux quotidiens chypriotes grecs, l'officieux « Phileleftheros » et l'indépendant « Agon », indiquent dimanche que le complot aurait été préparé par des officiers grecs ayant appartenu à l'ancienne junte militaire grecque. Ces officiers, écrivent les journaux, se trouvent à Athènes et seraient en contact permanent avec des cadres de l'organisation clandestine Eoka B.

Grèce

Quatorze peines de prison et sept acquittements au procès des officiers du « complot » de février

Le tribunal militaire permanent d'Athènes a rendu samedi soir 9 août son verdict à l'encontre des vingt et un officiers accusés d'avoir participé, le 24 février dernier, à un complot contre le régime de M. Caramanlis.

Quatorze des accusés, qui risquaient tous la peine de mort, ont été condamnés à des peines de prison allant de quatre à douze ans. Les sept autres ont été acquittés.

De notre correspondant

Athènes. — Le verdict du procès des vingt et un officiers a provoqué des réactions diverses parmi ceux qui n'ont pas pris très au sérieux ce complot dit « *des pyjamas* » (plusieurs des accusés avaient été arrêtés dans cette tenue). Les peines prononcées sont trop fortes, estiment-ils, et les inculpés auraient dû faire l'objet de simples sanctions administratives. Ce verdict risque d'accentuer le malaise régnant dans une armée qui accepte mal *d'être coupée de la nation*.

Dans les campagnes, d'où sont issus plus de 90 % des officiers de l'armée de terre, ce verdict sera considéré comme sévère. Les paysans, qui n'ont guère souffert de la dictature, tout en la condamnant, sont plus sensibles que les citadins au drame des officiers. Ces derniers estiment qu'ils paient sept années de dictature, la tragédie chypriote, les excès du régime militaire, les coupes sombres effectuées dans les forces armées par les dirigeants militaires et les promotions insolites qui ont bouleversé la hiérarchie traditionnelle.

Dans les villes, par contre, où l'antimilitarisme est si vif que les officiers évitent de circuler en uniforme, on estime que le verdict du tribunal militaire n'est pas de nature à décourager les nostalgiques de la dictature Au moment où un nouveau complot contre Mgr Makarios vient d'être déjoué de justesse et que des manifestes peu démocratiques circulent dans les casernes, la grande majorité des citadins grecs aimeraient que les forces qui continuent à agir dans l'ombre soient vraiment et définitivement neutralisées.

MARC MARCEAU.

Autriche

Une « gaffe » tyrolienne

De notre correspondante

Vienne. — La poussée communiste en Italie aux élections municipales du 15 juin dernier a provoqué en Autriche une réaction imprévue. M. Eduard Wallnoefer, président tout-puissant et très catholique du Land du Tyrol, vient de confier au quotidien viennois Kurier que si le parti communiste arrivait au pouvoir en Italie, « le Tyrol du Sud serait en droit de réclamer son autodétermination et son rattachement à l'Autriche ». *M. Wallnoefer apportait ainsi son soutien à une déclaration faite au Tyrol du Sud même — la province italienne du Trentin Haut-Adige — par un sénateur populiste, M. Peter Brugger* (1).

Dans sa fougue, le « roi » du Tyrol, soucieux d'agrandir son domaine, avait « oublié », semble-t-il, que si pendant longtemps la question du Tyrol du Sud avait constitué une pomme de discorde entre l'Italie et l'Autriche, la querelle est en principe réglée depuis cinq ans. Un accord, connu sous le nom de « Paquet », prévoit que l'Italie accordera progressivement une certaine autonomie politique et culturelle à la province du Haut-Adige.

Les réserves gênées, qui ont accueilli les déclarations des deux hommes, y compris dans leurs propres partis, paraissent avoir fait retrouver la mémoire à MM. Wallnoefer et Brugger. Atténuant son propos, le président du Tyrol a spécifié qu'il continuait de reconnaître l'accord austro-italien de 1970. Le sénateur italien, quant à lui, a précisé qu'il n'avait envisagé un rattachement à l'Autriche que dans « le cas où un gouvernement de front populaire en Italie *refuserait de respecter* l'autonomie du Tyrol du Sud. »

ANITA RIND.

(1) M. Brugger avait notamment déclaré qu'il ne pouvait imaginer que les Tyroliens *« soient capables, avec leur mentalité, de vivre dans une démocratie populaire ».*

LA FIN DU VOYAGE PRÉSIDENTIEL

La France cessera de fournir à la République Sud-Africaine des « armes continentales et aériennes »

déclare le président de la République

L'annonce de l'arrêt des ventes d'armes françaises à Pretoria n'a pas encore suscité de réaction officielle dans la capitale sud-africaine. Le ministre de la défense, M. Pieter Botha, a refusé de commenter la nouvelle, indiquant simplement qu'il désirait auparavant examiner en détail la déclaration de M. Giscard d'Estaing. Le commandant en chef des forces de défense, l'amiral H. Biermann, a adopté la même attitude. Les milieux proches du gouvernement manifestent cependant une certaine surprise et insistent sur les bonnes relations existant entre les deux pays. On rappelle que le ministre sud-africain des finances, M. Owen Horwood, s'est rendu au mois de juillet en France. Il avait déclaré à son retour avoir été « extrêmement impressionné par l'attitude en France à l'égard de l'Afrique du Sud ». Le ministre de la défense l'avait précédé de quelques semaines à Paris, et sa visite avait coïncidé avec l'annonce de l'achat de quatre sous-marins français Agota par Pertoria.

En Afrique même, les réactions sont empreintes de prudence. La décision de M. Giscard d'Estaing est jugée « encourageante », et les milieux de l'Organisation de l'unité africaine parlent de « pas dans la bonne direction ». Certains mettent cependant en doute la sincérité de M. Giscard d'Estaing : « Le chef de l'Etat français n'abuse personne, écrit ainsi le « Daily Nation » de Nairobi. La décision est survenue trop tard, bien après que la France eut non seulement armé l'Afrique du Sud mais lui eut aussi fourni les moyens technologiques de fabriquer elle-même les armes. »

De notre envoyé spécial

Kinshasa. — « Nous ne vendrons plus d'armes à l'Afrique du Sud. » A plusieurs reprises, le chef de l'Etat français a affirmé cette position, samedi 9 août, d'abord à l'issue de sa conférence de presse, puis, lors du seul échange de propos amicaux qu'il eut avec la presse, enfin, dans les jardins de l'ambassade de France, avec quelques confrères. *Les précisions apportées* à chaque fois ont cependant limité la portée de ses propos *sur une* affaire qui, apprend-on, avait déjà été évoquée il y a deux semaines à l'Elysée au cours d'un conseil des ministres.

A l'ancienne distinction entre *« armes offensives »*, non fournies par la France, en application de l'embargo décrété par l'Organisation des Nations unies, et, *« armes défensives »*, vendues par Paris, le chef de l'Etat substitue celle *« d'armes continentales et aériennes »*, pour lesquelles les ventes sont suspendues et, les *« armes navales »*, *pour lesquelles les ventes se poursuivent. « C'est une décision politique »*, a dit encore le chef de l'Etat. Interrogé sur le sort de certains contrats en cours d'exécution, concernant notamment la livraison d'hélicoptères aux forces aériennes sud-africaines, M. Giscard d'Estaing a dit : *« Il faut regarder la nature des droits inhérents aux contrats »* passés avec l'Afrique du Sud, cas par cas.

Prononcés là où ils le furent et *avec solennité, ces propos témoignent* de l'habileté de M. Giscard *d'Estaing. Ils devraient, en effet,* être bénéfiques à la France, mis au banc de beaucoup de nations africaines pour sa politique de ventes massives d'armements en Afrique du Sud et au Zaïre, critiqué par la majorité des pays membres de l'Organisation de l'unité africaine, parce que son président passe pour favorable à la poursuite du dialogue noué entre certaines capitales d'Afrique noire et Pretoria.

Au surplus, nul n'ignore que le Zaïre a d'importantes relations économiques avec *l'Afrique du Sud et* que les importations en provenance de ce *pays* sont ici plus importantes en valeur que celles qui viennent du Royaume-Uni.

Le communiqué conjoint franco-zaïrois n'en a pas moins donné l'occasion aux deux présidents de condamner publiquement le régime d'« apartheid » de Pretoria, avec d'autant plus d'énergie que *« cette commune réprobation » n'engage* guère ceux qui l'on exprimée. En *effet*, les *déclarations du président* français sur la décolonisation de la Namibie restent aussi *générales que* celles concernant l'« apartheid ».

En revanche, la décision des deux chefs d'Etat de contribuer, ensemble, à *« la solution des problèmes posés par la commercialisation du cuivre »* est très concrète et indique qu'après s'être souvent contentés de déclarations solennelles en faveur des pays en voie de *développement* les responsables de la politique française sont décidés à faire un premier geste positif. L'accord à long terme *pour l'achat de cuivre zaïrois*, dont la conclusion est prochaine, la réu*nion exploratoire de toutes les par*ties intéressées à la conclusion d'un accord *multinational sur le cuivre*, dont Paris et Kinshasa vont faciliter la consultation, pourraient être le prélude à la signature de conventions *permettant* une organisation plus juste, pour les pays du tiers-monde, des marchés des diverses matières premières. Dans un premier temps, l'accord en question risque d'irriter les industriels belges qui s'approvisionnent traditionnellement en cuivre au Zaïre, voire même d'obliger ceux-ci à modifier sensiblement leur politique d'achat.

Le contenu positif donné au renforcement des relations commerciales *et de l'assistance technique témoigne* de la volonté française de prouver que peut exister, selon les paroles de M. Valéry Giscard d'Estaing, *« une coopération économique non teinté d'impérialisme »*. La décision de construire un réseau de communications par satellites pour la télévision et le téléphone, d'implanter des industries agro-alimentaires au domaine présidentiel de la Nsele, d'envoyer un nombre accru de coopérants culturels, a, en tout cas, été commentée de façon chaleureuse par les autorités zaïroises.

Ni le communiqué final des entretiens ni les déclarations des deux chefs d'Etat n'ont apporté de révélations importantes sur *le* problème angolais. *On retiendra* que M. Giscard d'Estaing a affirmé n'avoir été saisi *d'aucune demande officielle* d'audience de la part de M. Holden *Roberto, leader du Front national* de libération de l'Angola (F.N.L.A.), *contrairement à ce qu'affirmaient* certaines informations.

PHILIPPE DECRAENE.

LE COMMUNIQUÉ COMMUN

« Éliminer l'inégalité dans les rapports économiques internationaux »

Voici les principaux passages du communiqué commun publié samedi 9 août à Kinshasa à l'issue de la visite de trois jours de M. Giscard d'Estaing au Zaïre :

« Dans une atmosphère d'amitié et de compréhension mutuelles, les deux présidents ont passé en revue les relations bilatérales franco-zaïroises et procédé à un échange de vues sur les principaux problèmes politiques et économiques internationaux. (...)

» La participation de la France aux projets envisagés par le Zaïre pour son développement a été étudiée. Deux opérations ont notamment été décidées : la construction d'un réseau de communications par satellite pour la télévision et le téléphone et l'implantation à La N'Sele d'industries agro-alimentaires.

» Les deux chefs d'Etat ont décidé de contribuer en commun à la solution des problèmes posés par la commercialisation du cuivre.

» Dans cette perspective, un accord d'achat à long terme de cuivre zaïrois par la France sera conclu entre les organismes intéressés des deux pays.

» D'autre part, les deux gouvernements s'efforceront de faciliter une réunion exploratoire de toutes les parties intéressées à la conclusion d'un accord multinational sur le cuivre.

» En ce qui concerne la situation internationale actuelle, les deux chefs d'Etat ont examiné les problèmes relatifs à la paix et à la sécurité internationales, au rôle des Nations unies, au désarmement, à la décolonisation, à un nouvel ordre économique international et au problème de l'énergie.

» Ils ont constaté avec satisfaction la convergence de leurs vues sur les principaux problèmes internationaux et ont réaffirmé leur attachement aux principes fondamentaux de la charte des Nations unies. (...)

» Abordant les problèmes de la décolonisation, les deux chefs d'Etat ont réaffirmé leur foi dans le droit des peuples à l'autodétermination.

» Au moment où la paix est rétablie dans les pays de la péninsule indochinoise, ils formulent des vœux pour le bonheur et la prospérité de leurs peuples et le renforcement de leur indépendance.

» Ils expriment les mêmes souhaits aux pays d'Afrique ayant nouvellement accédé à l'indépendance, après avoir éliminé les dernières traces du colonialisme et du racisme. De même, ils rappellent leur commune réprobation de la politique de l'« apartheid » en Afrique australe. (...)

» Les deux présidents ont exprimé leur inquiétude devant l'aggravation de la situation en Angola et ont formulé l'espoir que l'indépendance interviendrait dans le calme. (...)

» Ayant procédé à un échange de vues sur les grands problèmes économiques internationaux, les deux chefs d'Etat ont souligné leur attachement au droit des peuples de disposer souverainement de leurs ressources naturelles pour leur développement. Ils se prononcent pour l'élimination de l'inégalité dans les rapports économiques internationaux et pour le développement d'une coopération juste, égalitaire et mutuellement avantageuse entre tous les Etats.

» Ils constatent leur identité de vues sur la nécessité d'assurer une juste rémunération des matières premières. Ils formulent le vœu de voir tous les pays conjuguer leurs efforts pour la réalisation de cet objectif selon les orientations définies dans les différentes instances de l'Organisation nes nations amorcée à l'initiative du président de la République française en avril 1975 à Paris. » (...)

Angola

L'armée portugaise veut empêcher les affrontements dans les villes où se concentrent les colons réfugiés

Un porte-parole de l'armée portugaise a affirmé, samedi 9 août à Luanda, que le Portugal défendrait ses ressortissants en Angola en utilisant la force s'il le fallait. « Nous allons concentrer de plus en plus nos forces à Luanda », a-t-il précisé. L'armée portugaise est intervenue samedi matin pour faire quitter la capitale aux ministres du gouvernement provisoire membres du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.), dont les résidences avaient été attaquées toute la nuit par les troupes du Mouvement pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.). Les ministres et leur escorte, soit quelque cent cinquante hommes, ont été conduits au nord du pays, dans la zone contrôlée par le F.N.L.A. Vendredi, le M.P.L.A. avait diffusé un communiqué dénonçant la présence dans les rangs du F.N.L.A. d'« éléments étrangers ». Cette ingérence disqualifie ce mouvement, avait-il affirmé, et doit conduire à son exclusion du gouvernement provisoire. Il semble que le M.P.L.A. ait décidé de passer à l'offensive sur le terrain diplomatique. Il a en effet envoyé une mission d'information dans plusieurs pays africains. Celle-ci est arrivée samedi à Abidjan, avec un message pour le président Houphouët-Boigny. Les dirigeants des deux autres mouvements de libération, MM. Jonas Savimbi (UNITA) et Holden Roberot (F.N.L.A.) se trouvent à Kinshasa.

De notre envoyé spécial

Luanda. — L'unité de l'Angola ne figure plus, pour le moment, que dans les communiqués que se lancent à la tête, chaque jour, *trois mouvements qui se disputent* le territoire et ses richesses. Entre-temps, une guerre meurtrière donne l'impression de s'enliser. En prenant acte, les Portugais *ne* se contentent plus que de parer au plus pressé : éviter des confrontations dans les centres urbains où transitent leurs propres ressortissants en attendant leur évacuation.

Le front ouvert à Caxito, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Luanda, est peut-être *un bon exemple de cet enlisement*. Samedi matin, on apprenait que les troupes du M.P.L.A. avaient été bousculées la veille dans ce secteur névralgique par celles du F.N.L.A. Autrement dit, *le* front national de M. Holden Roberto avait entamé sa *« marche sur Luanda »*. Rien ne devait cependant confirmer ces rapports assez vagues. On ne sait même pas si le F.N.L.A. occupe Porto-Quipiri, agglomération située à 12 km de Caxito sur la route de la capitale.

En fait, une percée du F.N.L.A. au nord de Luanda paraît d'autant plus improbable que le terrain ne s'y prête guère. Plusieurs ponts ont santé, la population locale semble favorable au M.P.L.A. et la route est parsemée de casernes. Un facteur qui compte dans cette guerre qui se fait sans casques, sans gilets pare-balles et surtout sans sacs de *sable. Aucun camp ne semble*, en effet, préoccupé de protéger ses positions à l'aide de moyens aussi simples que le fil de fer barbelé ou le trou du guetteur.

De *toute* façon, le haut commissariat portugais a fait savoir dès vendredi soir qu'il était décidé à prendre des « mesures appropriées » face à la dégradation rapide de la situation. A Luanda même, les Portugais souhaiteraient que les militaires des trois mouvements angolais évacuent au moins le centre et les quartiers résidentiels. L'armée portugaise et les premières unités intégrées de l'armée angolaise — qui ne compte jamais que cinq cents hommes dans la capitale — seraient alors chargées du maintien de l'ordre dans la ville.

Les hommes de M. Jonas Savimbi (UNITA) ont quitté vendredi 8 août leurs positions dans Luanda pour se replier par la route sur Nova-Lisboa, leur quartier général dans le Sud. Samedi, *les quelque* cent *cinquante hommes* du F.N.L.A. qui occupaient encore un pâté de maisons derrière le palais gouvernemental ont commencé à être évacués sous protection portugaise. Cette opération n'était toutefois pas *terminée dimanche* soir. Dans la nuit de vendredi à samedi, ils avaient réussi à repousser les assauts des forces du M.P.L.A. avant que les Portugais s'interposent.

Des unités du F.N.L.A. sont encore retranchées dans la zone industrielle ainsi que dans le très ancien fort de Sao-Pedro qui do*mine la baie et le port de Luanda* à proximité de la raffinerie. Les Portugais voudraient également obtenir le départ de ces hommes, ce qui permettrait peut-être de *remettre* en marche la raffinerie et de mettre ainsi un terme à la pénurie d'essence.

L'évacuation des troupes du M.P.L.A. stationnées à Luanda s'annonce comme une opération encore plus délicate. On voit mal, en effet, comment le mouvement de M. Neto, qui contrôle la capitale depuis un mois, pourrait accepter une sorte d'*« enclave portugaise »* au cœur de l'agglomération. Mais il reste que les Portugais sont un peu pris de court : la protection et le ravitaillement de leurs ressortissants les incitent maintenant à former *des têtes de pont pour que le* rapatriement de quelque trois cent mille civils ne tourne pas à la catastrophe.

Les rapports sur la situation à l'*intérieur demeurent confus et* parfois contradictoires. Le M.P.L.A. occupe la ville de Malanje, qui a été le théâtre de sanglants combats la semaine *dernière, et se trouve à peu près* à mi-chemin entre Luanda et Henrique-de-Carvalho, la *« capitale »* de l'Est du pays également sous le contrôle du M.P.L.A. La situation sur la plupart des axes de communication n'est pas claire. Le banditisme sévit un peu partout *et* les *mouvements angolais* n'ont manifestement pas les moyens d'imposer l'ordre dans leurs secteurs respectifs.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

LA CONFÉRENCE DE PRESSE COMMUNE

M. Giscard d'Estaing : notre condamnation de l'« apartheid » est absolue

C'est à l'issue de sa visite au barrage *d'Inga que le président* Giscard d'Estaing a annoncé, lors d'une conférence de presse tenue en commun avec le président Mobutu, que la France avait décidé de ne plus fournir à l'avenir d'armement continental, c'est-à-dire aérien ou terrestre, à l'Afrique du Sud. M. Giscard d'Estaing a aussi déclaré que son hôte et lui-même prononçaient *« une condamnatio nabsolue de l'« apartheid » et qu'ils s'étaient préoccupés de la façon dont la Namibie pourrait obtenir son indépendance »*. Dans une déclaration liminaire, le président français avait annoncé les décisions prises sur le plan bilatéral au cours de *ses* entretiens avec M. Mobutu et qui sont énumérées dans le communiqué commun *(voir ci-dessous)*.

M. Giscard d'Estaing a assuré que *« la France est disposée à participer au programme de développement et d'investissement au Zaïre dans des secteurs qui seront définis par les autorités zaïroises »*.

● **Energie et matières premières.**

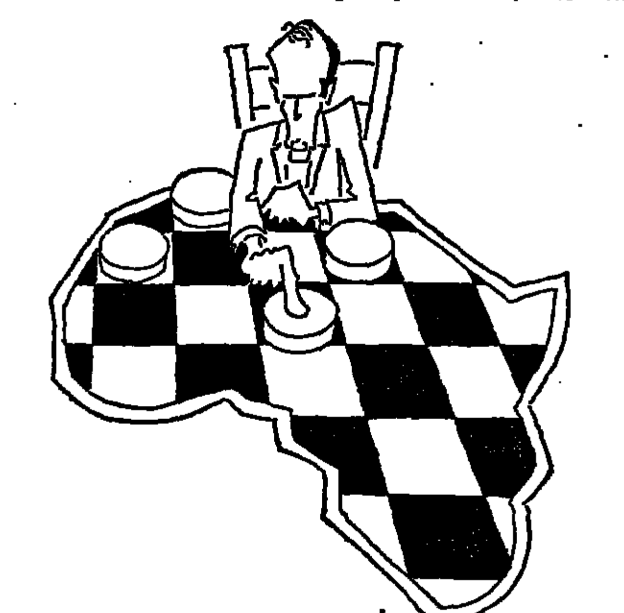
Le président français a annoncé que la France lancerait dans les semaines prochaines les invitations pour la reprise de la concertation sur l'énergie et les matières premières. Cette conférence sera précédée d'une réunion ministérielle des vingt-sept pays intéressés *par* la *seconde* phase de la conférence. *« La France*, a-t-il précisé, *ne recherchera pas la présidence de cette conférence, afin de faire apparaître qu'elle participe à l'effort de la communauté internationale sans vouloir en retirer pour elle-même je ne sais quels privilèges. »* M. Giscard d'Estaing a confirmé que la *France* prendrait une initiative pour l'organisation d'une *« instance préparatoire de réflexion »*, pour aboutir à la conclusion d'un accord sur le cuivre entre pays producteurs et pays consommateurs. En outre, les deux pays *sont* d'accord *sur* la nécessité d'une réforme du *système* monétaire international.

● **Impérialisme.**

En réponse à la question d'un journaliste africain qui lui demandait comment il conciliait ses déclarations anti-impérialistes — à son arrivée à Kinshasa — et l'*« appétit »* de certaines entreprises françaises installées dans les pays d'Afrique et du tiers-monde, M. Giscard d'Estaing a notamment *répondu : « Il faut sortir des vieilles idées. Je crois qu'il peut exister des relations économiques équitables et modernes, et ce sont celles-là que nous devons développer. »*

« Nous estimons, a-t-il conclu, *qu'il peut exister une coopération économique non teintée d'impérialisme. »*

Le président de la République française a, d'autre part, été interrogé sur les *« réactions »* qui pourraient être enregistrées en Belgique, ancienne puissance coloniale au Zaïre (ex-Congo), à la suite de son voyage. Il a *souligné* que la France exerçait ses activités économiques dans le cadre de la C.E.E., à laquelle la Belgique appartient : *« La Belgique*, a-t-il dit, *est associée soit à nos accords soit à nos efforts »* au Zaïre et en Afrique. *« Il y a intérêt à multiplier le plus largement possible les rapports bilatéraux entre les pays, qu'ils appartiennent à la C.E.E. ou à l'Afrique. »* — (A.F.P.)



(Dessin de Konk.)

M. Mobutu : le Cabinda doit se prononcer librement sur son avenir

Le président Mobutu a, quant à lui, consacré l'essentiel de son intervention au problème du Cabinda. Selon lui, *« le Zaïre n'a aucune revendication territoriale sur ce pays, mais la justice et l'équité nous conduisent à demander que sous les auspices de l'ONU et de l'OUA les Cabindais puissent se prononcer librement sur leur avenir*, a déclaré le chef de l'Etat zaïrois. *Le même Portugal, qui a colonisé la Guinée-Bissau et les îles du Cap-Vert, a dit non aux représentants de ces deux territoires, qui exigeaient d'accéder unis à l'indépendance, et dit aujourd'hui, aux Cabindais qui veulent accéder à une souveraineté distincte de celle des Angolais. Comprenne qui pourra... »*

En se fondant sur le passé historique du Cabinda et de l'Angola, il affirme que ces deux territoires *séparés par le Zaïre étaient* différents, aussi bien juridiquement que géographiquement ou politiquement. *« L'Angola est une colonie du Portugal, colonisée depuis plus de cinq siècles*, a-t-il souligné, *alors que le Cabinda n'est qu'un simple protectorat, et cela depuis 1885 seulement. »*

Pour sa part, le président français est resté discret sur le problème de l'Angola. Il s'est contenté de *rappeler* que la France avait exprimé son intention de contribuer à l'évacuation des civils portugais d'Angola en fournissant des facilités de transport.

Le général Mobutu a *rappelé* que le Zaïre avait conclu le 1er juin dernier un accord avec le Portugal de rester neutre et de ne pas favoriser l'un des trois mouvements de libération. *« Il avait été décidé*, a dit le général, *que si le Portugal prenait l'engagement de traiter les trois mouvements sur le même pied d'égalité, il en serait de même pour le Zaïre. »*

[L'accent mis par le président Giscard d'Estaing sur le droit à l'autodétermination des peuples colonisés, la mention de ce droit dans le communiqué commun, tout cela a été considéré au Zaïre comme une approbation de la position de Kinshasa à propos du Cabinda. Les dirigeants zaïrois soutiennent depuis longtemps la thèse selon laquelle ce territoire a une existence séparée de celle de l'Angola. Kinshasa abrite d'ailleurs le président du Front de libération de l'enclave du Cabinda, M. Ranque Franque. Cependant, le rattachement du Cabinda à l'Angola est à peu près le seul point sur lequel les trois mouvements de libération angolais soient d'accord. Le F.N.L.A. lui même, pourtant largement soutenu par le Zaïre, soutient que l'enclave fait partie intégrante de l'Angola. Pour le moment, elle est contrôlée par les forces du M.P.L.A.]

A L'AMBASSADE DE FRANCE DE KINSHASA

Le premier bain de foule

De notre envoyé spécial

Kinshasa. — Courtes bousculades sans incident, photos, autographes présidentiels *signés* au verso d'invitations, dialogues rapides avec de jeunes enfants perchés *sur les* épaules de leurs pères pour mieux voir M. Giscard d'Estaing, c'était la réception offerte à l'ambassade de France, samedi après-midi 9 août, à deux mille cinq cents membres de la colonie française de Kinshasa.

A la sortie du salon, où le *président* de la République a salué les diplomates, les assistants applaudissent avec moins de zèle que les militants du Mouvement populaire de la Révolution celui que la presse locale a baptisé l'*« impressionnant Giscard »*. Il se *dirige* vers un podium, dressé au milieu d'une pelouse piquée de gigantesques fleurs de papier nombrables poignées de main et adresse des paroles aimables aux *« principaux artisans de l'amitié avec le Zaïre »*.

Après un *hommage* au pays hôte, M. Giscard d'Estaing indique qu'un projet de loi a été récemment déposé à Paris pour permettre aux Français de l'étranger d'exercer leurs *droits* politiques, *« notamment en ce qui concerne l'élection du président de la République »*. Les auditeurs s'esclaffent. *L'orateur* évoque ensuite un éventuel *« statut du Français expatrié »*.

Après le discours, le président se mêle à la foule, donne d'innombrables poingées de main et prononce les propos anodins de rigueur perçus comme autant de paroles historiques par les bénéficiaires.

Sur l'autre rive du fleuve aux eaux tumultueuses, emportant vers *l'océan Atlantique* de puissants amas de jacinthes d'eau où se mêlent les somptueuses couleurs améthyste des fleurs au vert cru des tiges et des feuilles, Brazzaville, « capitale de l'homme du 18 juin », prend des airs de gros village assoupi. Mais tout le monde tourne le dos à la toile de fond grandiose que compose l'ancien *Stanley Pool. Le spectacle*, c'est le premier bain de foule véritable du président de la République française au terme de trois jours de manifestations de masse à peu près dépourvues de spontanéité. Ici, à la Maison de France, l'imposant service de sécurité zaïrois est absent... — Ph. D.

PRÉSIDENTIEL

LE COMMUNIQUÉ COMMUN

...er l'inégalité dans les rapports ...onomiques internationaux »

...principaux passages ...niqué commun publié ... août à Kinshasa à ... la visite de trois ... M. Giscard d'Estaing

...SSE COMMUNE

...obutu : le Cabinda doit se prononcer librement sur son avenir

...MBASSADE DE FRANCE DE KIN...

Le premier bain de foule

De notre envoyé ...

AU ZAÏRE

DANS LE DOMAINE CIVIL

La France est le sixième fournisseur et le dixième client de l'Afrique du Sud

Les relations commerciales entre la France et l'Afrique du Sud n'ont cessé de se développer ces dernières années. Selon les dernières statistiques rendues publiques, les importations sud-africaines en provenance de la France croissent de 48,6 % et les exportations de 42 %. Toutefois, la balance commerciale demeure largement déficitaire pour l'Afrique du Sud : le pourcentage de couverture, pour l'année dernière, devrait être de l'ordre de 67,6 %.

Comme les statistiques sud-africaines ne comprennent ni les achats de matériel d'armement ni ceux de produits pétroliers, la balance commerciale se trouve en réalité encore plus déséquilibrée que les chiffres ne le laissent paraître (1).

La France est actuellement le sixième pays fournisseur de l'Afrique du Sud, après la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Japon et l'Italie. Elle devance les Pays-Bas et la Suisse.

La R.F.A. multiplie l'envoi de missions commerciales à Pretoria, mais elle évite soigneusement toute publicité à ce sujet. détient 19 % du marché, tandis que la part de la Grande-Bretagne décroît lentement mais régulièrement.

Au cours du premier semestre 1974, la part de la France s'était accrue de 60,6 %. Cette progression ne s'est pas maintenue au cours du second semestre, mais les ventes françaises ont, en valeur relative, plus progressé que celles du Japon par exemple (+ 52,3 % contre + 51,9 %).

Les ventes françaises portent essentiellement sur les automobiles, les machines, l'appareillage électrique, les produits chimiques et sidérurgiques. De 1973 à 1974, les ventes de produits alimentaires français ont triplé en Afrique du Sud, ce qui représente, semble-t-il, une performance, compte tenu de l'importance des protections tarifaires dont bénéficie l'industrie alimentaire sud-africaine.

Alors que la Grande-Bretagne demeure le premier client de l'Afrique du Sud — avec 29 % du marché, — la France ne vient qu'au dixième rang (1,9 %), immédiatement après les Pays-Bas et la Suisse. Les achats français sont en légère régression par rapport à l'année précédente (— 4,5 %) par suite de la contraction des commandes françaises de produits textiles.

La France achète surtout des produits minéraux, notamment de l'uranium destiné à l'industrie nucléaire et du charbon, en provenance du Transvaal, utilisé par Electricité de France. Viennent ensuite la laine, négociée par les acheteurs français aux Bourses du Cap et d'East-London, les fruits et les cuirs et peaux.

Lors d'un récent séjour de M. Ségard en Afrique du Sud, d'importants projets de coopération industrielle avec la France avaient été évoqués dans le domaine nucléaire (Framatome, Alsthom, SPIE-Batignolles), des télécommunications (CIT-Alcatel), de la pharmacie (Roussel-UCLAF) et de l'automobile (Peugeot). En outre, l'Afrique du Sud a commandé quatre navires porte-conteneurs à des chantiers français et projeté d'acquérir des Airbus. — Ph. D.

(1) Ce déséquilibre est cependant compensé par les ventes sud-africaines d'or sur le marché libre.

La plupart des armements terrestres et aériens sont fabriqués sous licence par Pretoria

La décision de M. Giscard d'Estaing à l'encontre de Pretoria a une portée peut-être spectaculaire sur le plan politique, mais limitée sur le plan pratique. D'une part, les contrats signés continueront d'être exécutés, en particulier les quarante-cinq intercepteurs Mirage F-1 en cours de livraison et les deux sous-marins d'attaque de 1 200 tonnes à propulsion classique, livrables en septembre 1978. D'autre part, la décision française n'intéresse pas les matériels navals mais seulement les armements terrestres et aériens. Ceux-ci sont, sans doute, les plus susceptibles d'être employés par Pretoria dans la lutte anti-guérilla ou anti-subversion, comme les avions Mirage-III, les hélicoptères, les avions de transport militaire Transhall, les blindés et les auto-mitrailleuses légères AML Panhard, déjà acquises en grand nombre auprès de la France. Cependant, la plupart, pour ne pas dire la quasi-totalité, de ces armements terrestres et aériens sont construits sous licence par la République Sud-Africaine, qui dispose sur place des techniciens nécessaires et d'une infrastructure industrielle ou technologique suffisante. Pour certaines catégories d'armements, comme le missile sol-air Crotale de Thomson-C.S.F. et Matra dénommé Cactus dans sa version sud-africaine, le gouvernement de Pretoria est allé jusqu'à financer la moitié de la mise au point de tels systèmes.

On peut donc penser que la République Sud-Africaine, en pratiquant, avec l'accord des Etats fournisseurs, une politique d'acquisition de licences de fabrication, s'est progressivement prémunie contre les effets d'un embargo qui toucherait l'essentiel de ses besoins.

C'est le cas, en particulier, pour les avions de combat et les blindés légers, à propos desquels il y a tout lieu de croire que le gouvernement sud-africain a su prendre ses précautions. Il est en effet difficile d'interdire à un client détenteur d'une licence de fabrication de continuer la production des matériels ou simplement des pièces de rechange qui lui ont été concédés, et encore moins de vouloir l'empêcher de construire lui-même des armements nouveaux.

Sur ce point précis, Israël a démontré qu'un embargo pouvait avoir pour effet d'inciter le pays qui en est l'objet à chercher à se suffire à lui-même en créant sa propre industrie militaire et, à terme, à rivaliser sur les marchés étrangers avec ses anciens fournisseurs.

Il sera intéressant d'observer l'attitude que la France adoptera en définitive à l'égard de l'achat éventuel par la République Sud-Africaine d'avions moyen-courriers Airbus. Si Pretoria décide de continuer les discussions avec Paris sur ce point, les Airbus A-300 n'auraient pas pour seule mission le transport de passagers sur les lignes intérieures de South Africa Airways, mais ils pourraient être aussi dotés d'un système particulier, à l'étude, de ravitaillement en vol des Mirage sud-africains, pour leur conférer un rayon d'action accru. A l'heure actuelle, il est prématuré de dire si l'embargo français sur les armements terrestres et aériens marque ou non la fin de tout espoir de vendre plusieurs Airbus civils à la République Sud-Africaine.

JACQUES ISNARD.

LES COMMUNICATIONS PAR SATELLITE

Un projet de 300 millions de francs

Le projet d'installation d'un réseau de télécommunications par satellite, annoncé à l'occasion du voyage du président de la République au Zaïre, concerne essentiellement la télévision. Le pays doit être couvert par seize émetteurs, qui doivent être reliés électroniquement aux studios centraux. Cette liaison pourrait être assurée par des câbles et des faisceaux hertziens, mais l'étendue du territoire a fait préférer une autre solution : le satellite de télécommunications. Cela implique que le Zaïre loue un répéteur sur un satellite Intelsat et qu'il s'équipe de stations terrestres d'émission et de réception des signaux du satellite. Le projet proposé par le Zaïre comporte la création de douze stations terrestres. Le coût total de l'opération serait de l'ordre de 300 millions de francs. Par la suite, le réseau de télécommunications par satellite, initialement prévu pour la transmission d'informations télévisées, pourrait être adapté au téléphone.

Comme dans toutes les négociations de ce genre, il ne s'agit pas d'une commande ferme, mais d'un accord de principe. L'importance du prêt consenti par la France, l'ampleur exacte du projet (on pourrait utiliser moins d'émetteurs de télévision et moins de stations à terre) et le coût exact ne sont pas définitifs. Les discussions vont maintenant se poursuivre au niveau industriel. Deux groupes sont d'ores et déjà sur les rangs : Thomson-C.S.F., associé à Telspace, et T.R.T.

A travers le monde

Chili

● DIX MILLE PERSONNES seraient actuellement détenues au Chili pour des raisons politiques, affirme un ouvrage, intitulé *Rapport sur la torture*, écrit par Mme Rose Styron, membre du conseil d'administration d'Amnesty International. « La plupart d'entre elles, écrit Mme Styron, n'ont jamais été des militants politiques. » — (A.P.)

Vietnam du Nord

● LE VIETNAM DU NORD ET LES PHILIPPINES viennent d'établir des relations diplomatiques. Le gouvernement philippin, indique un communiqué publié à Hanoï, « *ne permettra pas aux Etats-Unis d'utiliser son territoire* » pour toute action dirigée contre les pays d'Indochine. — (A.F.P.)

Tribune internationale

Comprendre l'Afrique du Sud

par ESCHEL MOSTERT RHOODIE (*)

EN apprenant la visite du Dr Kissinger en Chine, la presse européenne n'a pas caché son étonnement. Deux mondes disparates qui, depuis des décennies, se livraient une guerre psychologique voyaient, brusquement, leurs chefs se rencontrer. Ce qui s'est passé depuis appartient à l'Histoire.

Un mouvement similaire s'est produit en Afrique. Depuis la deuxième guerre mondiale, l'Afrique du Sud a été la cible d'une guerre économique, politique et diplomatique. Au cours de 1974, le bloc africain — avec l'aide des pays de l'Est — a tout fait, aux Nations unies, pour exclure l'un des plus anciens Etats africains indépendants (1910) qui, par une ironie du sort, a mené la première guerre d'indépendance contre l'empire britannique au sud du Sahara (1880).

Puis, soudain, toujours en 1974, M. Vorster, premier ministre de l'Afrique du Sud, a rencontré en Côte-d'Ivoire des chefs d'Etat africains. L'Afrique du Sud et la Zambie (de concert avec certains adversaires véhéments de l'Afrique du Sud) ont commencé à travailler côte à côte pour en arriver à trouver une solution au pénible problème rhodésien. Au début de 1975, M. Vorster a rencontré le président Tolbert du Libéria, à Monrovia, pendant qu'une délégation de la République Centrafricaine et des délégations d'autres Etats se rendaient en Afrique du Sud.

La visite au Libéria, en particulier, a étonné non seulement l'Afrique mais le monde, car, entre ce pays et l'Afrique du Sud, la mésentente était aussi flagrante qu'entre la Chine et les Etats-Unis avant la période de détente. De même que la visite de Nixon incita les Etats-Unis à voir d'un œil nouveau la structure socio-politique et économique de la Chine, de plus en plus nombreux sont ceux qui, en Afrique comme en Europe, en viennent petit à petit à admettre que l'on ne peut écarter la République d'Afrique du Sud ni considérer sa politique de pluralisme ethnique comme du fascisme. L'année prochaine, par suite de cette politique, l'un des Etats noirs d'Afrique du Sud, le Transkei, berceau historique de la nation Xhosa, deviendra aussi indépendant, dans le domaine politique, que la France. D'autres suivront et il faudra refaire la carte de l'Afrique du Sud. Il sera de plus en plus difficile d'ignorer des événements d'une telle importance.

Ce serait faire preuve de légèreté que d'applaudir au dialogue entre Blancs et Noirs en Afrique tout en continuant à fermer les yeux devant la nécessité d'une révision des problèmes, tant ethniques que sociaux, de l'Afrique du Sud, ou de nier les mérites des buts poursuivis par les milieux dirigeants blancs par le développement séparé des différentes communautés ethniques.

L'AFRIQUE DU SUD n'est pas peuplée par une société noire homogène, avec une histoire, une culture, un langage, ou une éthique communs. La population noire est composée de communautés ethniques très différentes, qui, hier encore, s'entredéchiraient. Quant aux « colons blancs », l'emploi de ces mots à lui seul est spécieux si l'on considère que les pionniers hollandais ont établi des exploitations agricoles en Afrique du Sud quelques années seulement après l'installation des premiers européens en Amérique et que même la langue de la majorité de la population blanche (l'afrikaans) s'est développée en Afrique et non pas en Europe. Les Sud-Africains blancs forment une nation africaine, au même titre que les nations française ou allemande sont des nations européennes.

Ni les Noirs, ni les Blancs n'ont un droit de priorité pour réclamer comme leur l'Afrique du Sud dans sa totalité ; seuls reviennent aux uns et aux autres les territoires qu'ils ont occupés en premier. Si ces nations différentes se trouvent à l'intérieur d'une frontière commune, c'est le résultat direct de la conquête coloniale par les Britanniques de cette partie du continent africain.

Ce que le gouvernemet d'Afrique du Sud propose de faire est précisément ce à quoi un monde multinational a tendu au cours de ces trente dernières années : à savoir des Etats souverains indépendants pour chaque nation différente dans sa patrie historique. Le fait que l'Europe de l'Ouest et la Scandinavie, aujourd'hui, sont faites de quatorze pays a beaucoup plus à voir avec les aspirations politiques divergentes de ces nations, leurs différences culturelles et leur identité spécifique que tout autre chose. Le fait qu'elles soient toutes blanches et qu'elles parlent des langues parentes ou qu'elles soient toutes égales et économiquement interdépendantes n'a pas provoqué l'abolition des frontières ou l'élection d'un gouvernement unique pour l'ensemble de l'Europe et de la Scandinavie. Et, si ce miracle devait se produire, les conséquences culturelles en seraient désastreuses pour les nations les plus petites, comme la Hollande, la Belgique et le Danemark. Sur le plan culturel et politique, elles deviendraient des minorités impotentes. L'intégration politique des différentes nations d'Afrique du Sud sur le principe d'un homme un vote, mènerait exactement au même résultat.

PERSONNE ne veut poursuivre une politique qui conduirait à un ethnocide ou à la perte d'identité des nations minoritaires, qu'elles soient blanches ou noires. Il est intéressant de noter que, tant du point de vue ethnologique que numérique, les Blancs occupent la deuxième place en Afrique du Sud, les Zoulous venant en premier. Ce serait les plus petites nations noires qui auraient à souffrir d'une politique ayant en elle le germe de la désintégration culturelle.

En 1945, quelques cinquante nations seulement étaient membres des Nations unies. Aujourd'hui, on en compte cent trente cinq. Il y a, de ce fait, une plus grande séparation politique que jamais dans le monde. Et non pas moindre. En Afrique du Sud, au dix-neuvième siècle et au début du vingtième, il n'y avait qu'un territoire : l'Afrique du Sud britannique. Mais jetez donc un coup d'œil à la carte d'aujourd'hui. Ils sont, à présent, sept Etats indépendants et, quand la politique de l'Afrique du Sud sera menée à bien, ils seront probablement quatorze. Puisque le Parlement élu d'une nation d'Afrique du Sud (les Xhosa) a récemment adopté la résolution de travailler à l'indépendance du Transkei (leur patrie) pour 1976, c'est là un fait nouveau auquel les commentateurs européens feraient bien de s'habituer. Si l'on a applaudi à l'indépendance d'Etats africains, ou non africains, numériquement et géographiquement plus petits, la nation Xhosa n'est pas moins en droit de faire admettre la sienne. De même, l'aide et la coopération de la nation blanche pour l'établissement de l'indépendance de cet Etat noir (et des autres à venir) méritent l'adhésion et non l'hostilité.

Même sur le plan idéologique, le développement séparé se justifie pleinement. On ne peut pas dénoncer le fait que l'Afrique du Sud croit aux institutions et aux organisations séparées pour ses habitants, ou étiquetter cela « racisme », et applaudir en même temps la « négritude » en Afrique de l'Ouest, considérée comme une attitude positive nécessaire au développement culturel et politique de l'homme noir. L'Afrique du Sud a, dans ses efforts, tenté, non seulement de sauvegarder l'identité des Zoulous, Xhosa, Tswana et autres peuples noirs distincts vivant sur son sol, de les rendre fiers de leur histoire, de leur culture et de leurs traditions, mais aussi, et c'est d'importance, d'encourager les résultats obtenus par le Noir, pour le Noir. Si l'on considère le point de vue du ministre des affaires culturelles du Sénégal, le docteur Alioune Sène, dans « la Négritude en tant que force culturelle » (le Soleil, Dakar, 28 février 1975), on y trouve de nombreuses raisons, pour l'Afrique du Sud, d'encourager la séparation des institutions éducatives, ou autres, pour sa population. A cet égard, ni l'Afrique du Sud ni les défenseurs de la négritude ou de l'authenticité africains n'ont à avoir de complexe de culpabilité. Quand, en 1965, les Nations unies ont organisé un séminaire en Yougoslavie, sur le thème de « la Société multinationale », les résolutions (adoptées à l'unanimité) en faveur de systèmes éducatifs séparés, du développement séparé des institutions culturelles, légales et gouvernementales pour les différentes personnes vivant dans une société multinationale, ne faisaient que répéter la législation existant déjà en Afrique du Sud.

Un Français peut ne pas admettre la mise en œuvre de la politique sud-africaine pour établir des Etats séparés s'autogouvernant, mais certainement pas les mobiles ou les objectifs de cette politique. Cela reviendrait à contester aux Français le droit de vivre en Français dans un Etat français.

(*) Ancien journaliste et diplomate, M. Rhoodie est actuellement secrétaire général à l'information de la République d'Afrique du Sud.

PROCHE-ORIENT

A Hébron (Cisjordanie)

Les nouvelles modalités d'accès à la mosquée d'Abraham suscitent de vifs remous

Le conseil des ministres jordanien a décidé de demander la convocation urgente d'une conférenc edes ministres des affaires étrangères des pays islamiques pour examiner les mesures israéliennes concernant les *tombeaux des patriarches* à Hébron, où selon la tradition avaient été mis en terre Abraham, Isaac, Jacob et leurs épouses. D'autre part, une dizaine de manifestants arabes ont été arrêtés vendredi 8 août à Hébron (Cisjordanie) au cours d'une manifestation contre les nouveaux décrets accordant des droits supplémentaires aux fidèles juifs désireux de prier sur les tombeaux des patriarches. Un résident juif a été légèrement blessé par les manifestants, qui ont lapidé des véhicules civils et militaires israéliens, au cris de : « *On veut transformer nos lieux saints en synagogue !* »

Les nouvelles modalités d'accès à la mosquée d'Abraham ont été élaborées par le ministre de la défense israélien, M. Shimon Pérès et approuvées, le 4 août, par le gouvernement de Jérusalem. Désormais, les musulmans n'auront accès qu'à la grande salle d'Isaac et de Rebecca, tandis que les deux petites salles d'Abraham et Sarah, Jacob et Léa seront réservées aux juifs. Les touristes seront, quelle que soit leur religion, admis dans les trois salles. Jusqu'à présent, la journée était divisée en tranches horaires réservées les unes aux musulmans, les autres aux juifs et aux visiteurs.

Les propositions de M. Pérès ont été adoptées par le gouvernement malgré l'opposition de six ministres qui ont estimé qu'elles étaient inopportunes et risquaient de susciter de vives réactions au sein de la population musulmane de Hébron qui compte cinquante mille habitants. Le quotidien indépendant *Haaretz* a, pour sa part, accusé M. Pérès d'avoir cédé aux pressions des quelque sept cents juifs orthodoxes qui, depuis la guerre de six jours, sont venus s'installer dans la colonie de Kiryat Arbaa située sur les hauteurs de Hébron. Connus comme étant parmi les plus ardents partisans d'une annexion de la Cisjordanie, ces colons se sont toujours plaints des limitations imposées à leurs activités religieuses par les autorités israéliennes. *Haaretz* estime que les nouveaux avantages qui leur ont été accordés constituent un « *précédent extrêmement dangereux* ». « *Israël*, écrit-il, *n'a aucun intérêt à les encourager, et nous devons veiller à ce que leur fanatisme religieux agressif ne s'identifie pas aux intentions politiques de l'Etat d'Israël.* »

ASIE

Inde

La Cour suprême refuse d'examiner l'appel de Mme Gandhi

La Cour suprême a infligé le lundi 11 août un camouflet à Mme Gandhi et montré à nouveau son indépendance par rapport au pouvoir exécutif. La plus haute institution judiciaire indienne a refusé d'examiner l'appel présenté par le premier ministre contre sa condamnation pour irrégularités électorales commises en 1971. La Cour a décidé d'étudier au préalable la validité de l'amendement constitutionnel entré en vigueur durant le week-end (*le Monde* du 10-11 août), et accordant l'immunité au premier ministre pour tous les actes accomplis avant comme après son arrivée à la tête du gouvernement. La Cour statuera sur ce point le 25 août.

Les correspondants étrangers n'ont pu assister lundi à la séance de la Cour suprême, « *faute de place* », selon le ministère de l'information, qui a annoncé la mise à l'étude de mesures visant à restructurer la presse indienne « *pour la rendre responsable devant la société et la nation* ». M. V. C. Shukla, ministre de l'information, a affirmé samedi que « *la presse avait introduit un poison dans les esprits des gens* », ajoutant : « *Les politiciens ne sont pas seuls responsables de la licence et du laxisme qui ont prévalu en Inde avant l'état d'urgence. Les journalistes ont joué un grand rôle et une partie de la presse a contribué à la détérioration de la situation.* »

Dans une interview à l'hebdomadaire allemand *Bild am Sonntag*, publiée dimanche 11 août, Mme Gandhi a déclaré que l'état d'urgence ne serait « *vraisemblablement pas* » maintenu au-delà d'un an. « *Il sera levé dès que la situation se sera consolidée* », a précisé le premier ministre, qui a assuré que des personnes arrêtées le 26 juin et les jours suivants avaient été remises en liberté. A Washington, selon le *New York Times*, de « *hauts responsables* » estiment toutefois que le régime autoritaire instauré à New-Delhi est appelé à durer. Le président Ford aurait abandonné son projet de visite en Inde, après le voyage qu'il doit, en principe, faire en Chine avant la fin de l'année, écrit *Newsweek*. L'hebdomadaire américain attribue cette décision au fait que le premier ministre indien « *a emprunté la voie de la dictature* ». — (A.P., Reuter, A.F.P.).

Chine

Mêlés au courrier des ambassades

DES TRACTS ATTAQUENT CERTAINS DIRIGEANTS

Plusieurs ambassades étrangères à Pékin ont reçu dans leur courrier des tracts attaquant des dirigeants réhabilités depuis la révolution culturelle et certains aspects de la politique actuelle des autorités chinoises. Ces tracts, rédigés en chinois et, selon toute vraisemblance, imprimés à Pékin de façon artisanale, sont insérés dans les paquets de courrier confectionnés par les postes chinoises, entre les divers plis qui les composent. Il est fréquent que des documents de propagande anti-chinoise soient reçus par les étrangers résidant à Pékin, mais ils sont généralement expédiés de l'étranger. C'est la première fois que des tracts de cette nature sont placés, en Chine même, dans le courrier des diplomates.

Dans l'un de ces documents, le vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, est accusé d'avoir été à l'origine d'une « répression sanglante » contre des gardes rouges pendant la révolution culturelle, dans sa province natale du Szechuan. Seule l'intervention personnelle de Mme Chiang Ching, épouse du président Mao, aurait permis d'éviter qu' « un nombre important de camarades révolutionnaires ne perdent la vie ».

Ces tracts, que signe le « Groupe central de combat », apparaissent peu de temps après les informations données par la radio provinciale de Chekiang sur l'apparition de « luttes de factions » dans la ville de Hang-chow, qui avaient rendu nécessaire l'intervention de six mille soldats dans onze usines. — (Reuter, A.F.P.)

OUTRE-MER

La Réunion dans la crise

(Suite de la première page.)

Les maladies endémiques régressent. Cet état de fait est certes *à mettre au crédit* du statut départemental. Mais ce qui n'a pas, ou presque pas, changé, c'est l'*économie de type colonial,* c'est la monoculture de cette ancienne île à sucre (et à rien d'autre), c'est le système de production entièrement tributaire de la métropole, c'est un certain type de rapports d'assistance qui induisent l'aliénation économique profonde : on commence à peine à prendre des dispositions pour que les Réunionnais tentent de produire sur place au moins de quoi subvenir à leurs besoins essentiels.

Nul n'en doute : la Réunion a les moyens géologiques, humains et climatiques d'assurer sa consommation alimentaire : elle a les moyens d'une agriculture vivrière suffisante, d'un élevage qui répondrait à ses besoins. Or, elle a importé, en 1974, 80 % environ de la viande bovine qu'elle a consommée et 65 % de la viande porcine ; la totalité de son riz et la plus grande partie des autres produits de consommation et des aliments de bétail.

La solution s'appelle intensification et diversification des cultures. Les atouts existent et l'on commence — semble-t-il — à vouloir les jouer. Ainsi, la pêche devrait tenir dans cette région, comme d'autres pays l'ont prouvé, une place plus importante.

Que la Réunion produise ce qu'elle consomme serait déjà un beau résultat. Il faudra pour l'atteindre faire *naître nombre d'activités jusque là* exclues par le quasi-monopole de la canne.

Pour le reste, faire vivre ce département lointain autrement que de manière artificielle paraît une gageure. Point d'industrie d'importance autre que sucrière *sur ce morceau* de lave, point de ressource minière, point de possibilité énergétique particulière ; *la croissance de l'économie* est pour une large part celle des transferts publics.

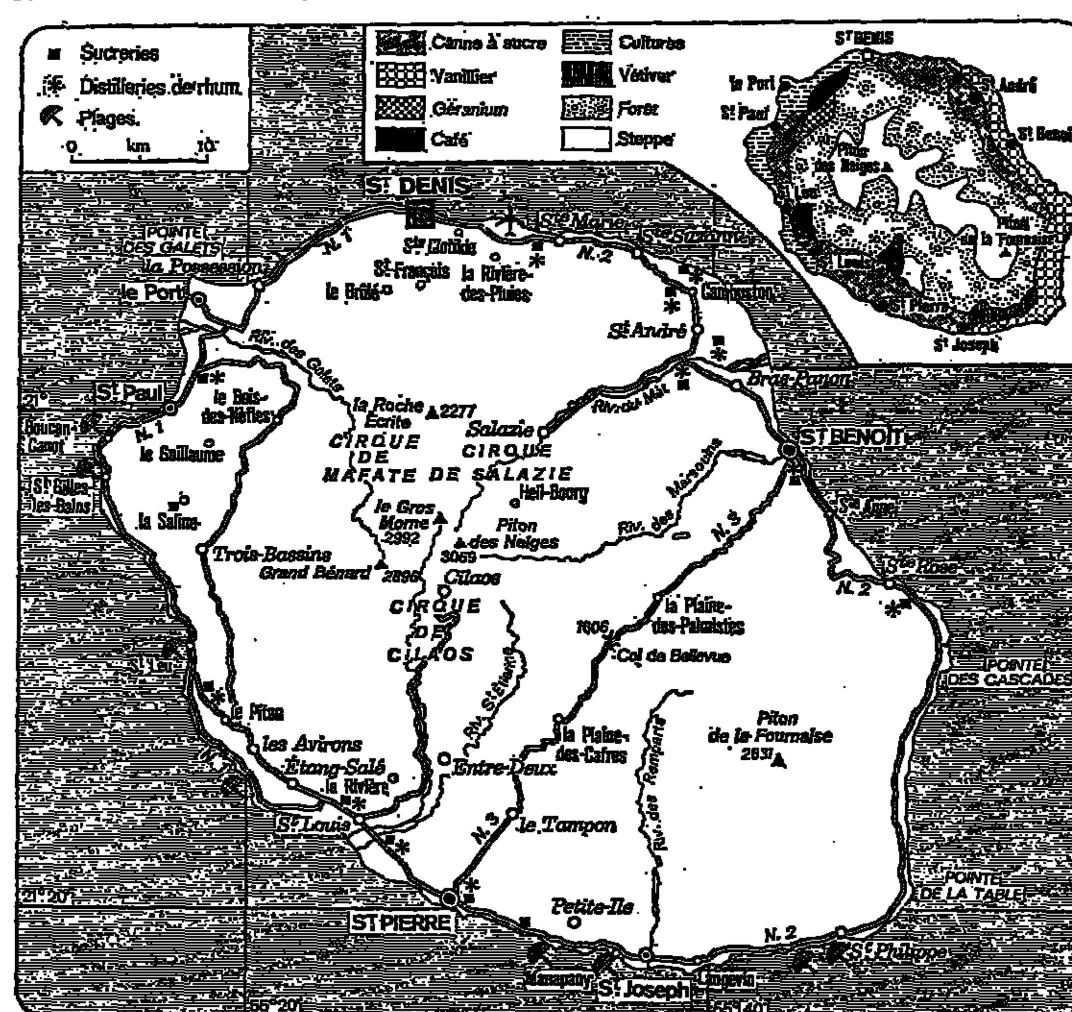
Déficit du commerce extérieur : quelque 1 300 000 F en 1974. Répartition de la population active : environ 20 % dans le secteur primaire (contre 12 % en métropole), 19 % dans le secondaire (39 % en métropole) et 61 % dans le tertiaire (49 % en métropole). Autrement dit, en forçant à peine : en cas de crise économique, on est, à la Réunion, ou chômeur ou fonctionnaire...

Ressource essentielle, le sucre domine la vie de l'île. 228 000 tonnes de brut ont été produites en 1974 contre 239 700 tonnes en 1973. La production a tendance à plafonner aux environs de 230 000 tonnes. Les récentes décisions communautaires, qui prévoient un relèvement du prix garanti, ouvrent des perspectives un peu plus encourageantes pour ce secteur.

L'Europe

En 1974, 80 000 tonnes de vanille ont été exportées, mais on craint la concurrence de la *vanilline,* produit synthétique fabriqué en Europe... Le géranium, autre production traditionnelle, est en hausse (117 tonnes d'essence produites en 1974 contre 82 en 1973), mais il *connaît actuellement de sérieuses* difficultés d'écoulement : près de la moitié de la production de 1974 est encore invendue. Autre plante à parfum, *le vétiver piétine : 22 tonnes* en 1974, comme l'année précédente. A cela s'ajoutent des mauvais *souvenirs, comme celui* laissé *par* le thé, dont la culture fut lancée à grand bruit... puis totalement *abandonnée.*

Que faire ? Une politique industrielle ne peut être que modeste. Abaisser le coût des transports et de l'énergie ? C'est à quoi s'emploie le gouvernement, avec pour objectif à long terme l'implantation d'industries de substitution et même d'industries étrangères pouvant s'intéresser aux marchés de l'est et du sud du continent africain. Mais à ce niveau intervient un autre handicap : le coût de la main-d'œuvre, bien plus élevé dans ce département français, où s'appliquent des lois sociales strictes, que dans les pays voisins. Il faut aussi — et on tente d'y parvenir — moderniser les structures du commerce, briser quelques monopoles d'importateurs...



Le tourisme est évidemment la première des solutions qui viennent à l'esprit. Actuellement, on compte quelque 314 chambres (555 lits) réparties dans la dizaine d'hôtels de l'île. Un village du Club Méditerranée fonctionne, semble-t-il, de façon satisfaisante. Mais, à quelques exceptions près, la situation de ces hôtels n'est pas florissante. Nombre d'entre eux n'ont pas dépassé le stade artisanal. Un hôtel Méridien de 150 lits va être construit à Saint-Denis. Outre que le chef-lieu n'est pas, loin de là, l'endroit le plus agréable de l'île, on peut nourrir quelques inquiétudes sur l'avenir d'une réalisation de cette importance. Un hôtel proche, fort bien situé, ne vient-il pas de fermer pour défaut de rentabilité ? Mais Air France et ses filiales (qui gèrent les Méridien) amèneront leur propre clientèle... du moins l'espère-t-on.

L'Europe, enfin, est considérée tantôt comme une chance, tantôt comme un danger pour la Réunion, département français. Une chance dans la mesure où les DOM profitent des organisations européennes de marchés *dans la mesure aussi* où, depuis que la Réunion — comme les autres DOM — est une région monodépartementale, entrent en compte les divers fonds d'intervention existants ou à créer. Ainsi, 24 millions de francs ont été alloués par le Fonds européen de développement régional (F.E.D.R.) aux départements français d'outre-mer, sur lesquels 7 millions iront à la Réunion. *Dans la mesure enfin* où cette région pourrait intéresser des pays membres de la C.E.E. comme point de départ *vers les marchés proches. Un danger* aussi, puisque certaines productions de pays européens sont directement concurrentielles *avec ce que produit,* ou pourrait produire, l'île.

La Réunion sortie du marasme et du chômage, *ce n'est pas pour* demain. Pourtant, si la situation économique s'est aggravée récemment, la situation politique *semble, paradoxalement,* moins crispée que par le passé et l'éternel débat sur le statut moins tendu qu'auparavant.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

Prochain article :

« DANS LE CADRE DE LA RÉPUBLIQUE »

POLITIQUE

DANS SA « LETTRE MENSUELLE »

M. Jobert : tiendra-t-on le langage de la justice collective ?

M. Michel Jobert écrit dans sa *Lettre mensuelle* (numéro d'août) :

« L'opposition a beau jeu de dénoncer les échecs de la politique gouvernementale et discerne déjà pourquoi celle de demain — si elle est différente — sera aussi racoleuse du succès et tout autant précaire. En cet été où la conférence d'Helsinki, rassemblement de vanités, voudrait consacrer l'immobilisme au nom de la détente, l'Europe souterraine parfois explose. La confusion portugaise montre au public français qu'entre la détermination communiste et le romantisme socialiste les rencontres ne peuvent qu'être fugitives. Certains s'en rassurent et ne s'effraient plus d'appuyer les socialistes, dans la certitude qu'au pouvoir il faudrait à ceux-ci rompre très vite avec l'allié encombrant. Pour eux, et dans l'échec de la première année du septennat actuel, la solution de rechange apparaît plus nettement qu'hier au travers des épreuves portugaises.

» Quant à la majorité, la voilà devenue silencieuse, faute d'ardeur à défendre une politique faite de mots, dont la vanité s'est affirmée chaque mois, au point que le véritable « changement » lui paraît désormais (...) quand elle en chuchote, de la changer carrément (...).

» L'autorité s'est chez nous autant trompée qu'ailleurs sur l'ampleur et la durée des difficultés économiques. Il ne sert de rien de lui en faire grief à tout instant, comme si les atermoiements passés hypothéquaient déjà l'avenir. D'autres n'ont pas été plus brillants. Seulement, aujourd'hui, c'est de nous tous qu'il s'agit, et notre société a assez de richesses et de profondeur pour fuir les choix qui menacent ses lendemains et réclamer la politique de rigueur et de volonté s'imposant à tous.

» Pour mobiliser les énergies, il faut d'abord voir juste. Et puis il faut parler le langage de la justice collective.

» Y viendra-t-on ? »

● *M. Paul Steffann, conseiller général socialiste du deuxième canton de Troyes* depuis le 22 octobre 1972, et maire de Sainte-Savine (Aube), a été mortellement blessé, vendredi 8 août, en tentant de porter secours à deux alpinistes qui venaient de dévisser et avec lesquels il avait effectué l'ascension de la pointe de la Sana près de Val-d'Isère (Savoie).

RELIGION

L'ÉGLISE ET LA POLITIQUE

Le pluralisme des options chrétiennes est-il une solution d'attente ?

La légitimité du pluralisme politique des chrétiens est depuis plusieurs années réaffirmé en diverses occasions par la hiérarchie et par les laïcs eux-mêmes. Mais une telle *attitude* soulève parfois des objections. N'y a-t-il pas un danger de *dégagement de la part d'une* Eglise qui, pour éviter de malencontreux blocages *politico-religieux et ne pas nuire au* caractère irréductible de sa mission, ferait l'économie d'analyses politiques, sociales et économiques pouvant éclairer le jugement des croyants ? Quel *sont les rôles respectifs* de la hiérarchie et des fidèles dans ce domaine ? Comment évolueront-ils ?

Pendant longtemps la hiérarchie de *l'Eglise de France avait des préférences* politiques avouées. Elle ne pouvait s'empêcher, lors des élec*tions, d'indiquer directement ou indirectement* les partis répondant le mieux à ses aspirations. On se sou*vient du fameux « Pétain, c'est la France, et la France, c'est Pétain »* du cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, *pendant l'occupation allemande.* Nombreux sont les pays à majorité catholique où l'épiscopat *donne encore des conseils aux électeurs.* A l'occasion des élections régionales d'Italie, *L'Osservatore Romano* n'a pas résisté à la tentation.

En France, l'Eglise institutionnelle a pris du champ. Depuis quelques années — et notamment depuis le document de la conférence épiscopale *« Pour une pratique chrétienne de la politique »* (1972), — le maître-mot est devenu la reconnaissance du *« pluralisme inconfortable et nécessaire »* des chrétiens.

Aux « ingérences » de naguère a succédé une prudente réserve, laissant aux laïcs, traités enfin comme *des adultes, le soin d'opérer eux-mêmes* leur discernement. La chasse aux sorcières a disparu, du même *coup. Rares sont aujourd'hui ceux* qui sont inquiétés pour leurs choix politiques, sauf parfois s'ils occupent *des chaires d'enseignement dans des* institutions chrétiennes. Nombre de laïcs de mouvements d'action catho*lique ou de prêtres au travail adhérents* à des syndicats se sont inscrits à des partis de gauche : naguère, *ils auraient été excommuniés ou, au* minimum, destitués.

L'évolution paraît inéluctable. Elle traduit un dégagement de l'Eglise hiérarchique. La confusion et la collusion — naguère décriées — entre le politique et le religieux sont surmontées ; l'alliance spontanée entre l'Eglise et l'Etat apparemment déjouée. Plus encore : les partis politiques chrétiens, souvent si équivoques, *se trouvent ainsi découragés.*

Ce pluralisme politique des chrétiens est-il la solution la plus satisfaisante ? Beaucoup le croient : au nom de la liberté civique individuelle ; au nom de l'indépendance de l'Eglise institutionnelle ; au nom du surplomb de la foi et de l'Evangile qui ne débouchent de droit dans aucune forme politique précise.

Une unité ecclésiale menacée

Trop pousser dans cette direction conduirait à des inconséquences. L'angélisme n'est pas une vertu chrétienne et « la prétendue innocence politique » du christianisme ferait tomber de Charybde en Scylla. Un chrétien pourrait-il être hitlérien ou stalinien après avoir été disciple de *Machiavel ou* membre de l'Inquisition ? Faut-il s'accommoder de la primauté de l'argent ou des violences *sur l'homme ? Admettre la torture* comme moyen de gagner une guerre ? Refuser aux pays sous-*développés le droit d'acquérir leur* indépendance et, plus encore, de nourrir ses habitants ? Admettre les *lois sauvages du commerce international* ? Se faire complice de la course aux armements ? Faire du nationalisme une religion ? On pourrait allonger cette liste, qui, à elle seule, si l'on y regarde de près, assigne des limites à l'agir politique.

Il est en tout cas symptomatique de voir naître, çà et là, une opposition assez ferme au pluralisme politique de l'Eglise. Le Père Alain Durand, dominicain, directeur de la revue *Lumière et Vie, collaborateur à Concilium* et à *Economie et Humanisme,* écrit par exemple : *« Légitimer globalement la pluralité actuelle des positions politiques des chrétiens et maintenir l'unité ecclésiale au sein d'une diversité faite souvent de positions politiques contradictoires, apparaît de plus en plus insoutenable à de nombreux chrétiens. Ce pluralisme, dont on leur dit qu'il est nécessaire, ils le jugent volontiers superflu »* (1).

Pour ce théologien, le pluralisme deviendra indéfendable dans l'avenir. Au reste, s'évertuer à défendre sa *légitimité équivaut en fait à favoriser* une thèse politiquement déterminée et apparaît déjà comme un *moyen indirect de sauvegarder* une unité ecclésiale bien menacée.

La thèse du pluralisme légitime est, il est vrai, *pratiquement favorable* aux courants modérés, le pluralisme limité étant une étape dans *l'adaptation progressive d'une Eglise* encore entachée de féodalisme et de monarchie à la société libérale. Mais, *dans l'avenir, comment* l'autorité pourra-t-elle gérer les contradictions dont elle prend acte ?

A *légitimer abstraitement le pluralisme* politique, l'épiscopat français, estime encore le Père A. Durand, légitime une situation *concrètement* soumise à une pratique dominante et contribue, *ipso facto,* à renforcer cette pratique.

Une auberge espagnole

Alors, note-t-il, *il faudrait dire nettement* s'il est encore possible, par exemple, d'être chrétien *et* de rester membre d'une classe dominante sans chercher à miner l'existence même de cette classe. La morale de l'intention ne saurait suffire : on ne peut faire fi de situations objectives.

Quel est, dans ces conditions, l'avenir du pluralisme dans l'Eglise ? *Si l'on s'en tient au cadre institutionnel actuel,* comportant le couple clerc-laïc, le pluralisme reconnu est *vraisemblablement* la solution la plus adéquate. Mais on peut imaginer, avec le Père Durand, qu'il revien*dra demain* à de petits groupes de chrétiens qui auront la sagesse de ne pas s'ériger en sectes ou de prendre la partie pour le tout, *de* définir des normes qui fassent évoluer les critères à partir desquels on aura le droit de se réclamer du christianisme. S'il est devenu clair qu'un *marchand d'esclaves* ne peut prétendre être d'Eglise, pourquoi, un jour, l'abolition du salariat ou des classes sociales ne deviendrait-elle pas des impératifs chrétiens ? A l'heure actuelle, l'Evangile apparaît comme « une auberge espagnole ». N'est-il pas possible, et donc souhaitable, de devenir plus rigoureux ? Au temps de sa jeunesse, le cardinal Daniélou souhaitait que Rome, reprenant une antique tradition, déclarât *« pécheurs publics »* tel ou tel homme politique ou *chevalier* d'industrie coupables de desservir gravement l'humanité. Excommunier par voie hiérarchique est sans doute une *méthode périmée* et vaine, mais la dénonciation par des chrétiens, au nom de l'Evangile, de méfaits politiques ou de mécanismes économiques, pourrait contribuer à clarifier certaines situations. C'est dans cette voie déjà que s'est engagé un Helder Camara et c'est à cela qu'il doit, pour une part, son immense notoriété.

Les prophètes n'ont que faire du *pluralisme. Jésus, le plus grand* d'entre eux, était-il pluraliste ?

HENRI FESQUET.

(1) *Pour une Eglise partisane,* Editions Cerf-Delta.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

Que doit apprendre le collège d'enseignement technique ?

« Il n'y a aucun rapport entre ce que j'ai appris au collège d'enseignement technique et la réalité de mon travail à l'usine », déclarait au cours d'une rencontre organisée par les Clubs de loisirs et d'action de la jeunesse, un jeune ajusteur sorti d'un C.E.T. qui venait d'être embauché dans un atelier de mécanique de l'aéronautique. Il soulignait en particulier l'ambition — qui lui semblait excessive — de l'enseignement technique par rapport aux exigences de la pratique professionnelle et la parcellisation des tâches à l'usine. Ces propos, que nous avons cités dans *le Monde* du 30 mai, ont suscité de vives réactions de plusieurs professeurs de l'enseignement technique public qui *s'insurgent contre ce qu'ils considèrent comme* « les critiques de plus en plus fréquentes » formulées à l'encontre de celui-ci.

Les jeunes gens nouvellement issus des C.E.T. perçoivent comme une pénalisation le décalage entre leur formation et leur adaptation au poste de travail, en fonction des critères de cadence de production et, par voie de conséquence, *en fonction de leur rémunération* et de leur place dans l'entreprise, *écrit notamment M. Jacques Fournier, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement technique affilié à la Fédération de l'éducation nationale.* Le témoignage de ce jeune ouvrier est la preuve flagrante de ce malentendu. Le C.E.T. lui a appris à préparer lui-même sa gamme d'usinage, à réaliser sa pièce au centième de millimètre... La cadence de production n'exige rien de tout cela, sinon une tolérance dans la réalisation mesurée au coup d'œil !

A bien considérer, cette déclaration est un hommage rendu à la formation professionnelle délivrée *en C.E.T., et à elle seule.* Dans des circonstances que n'exclut pas la crise actuelle, ce jeune pourra, en cas de licenciement, s'insérer plus aisément dans un autre emploi, car l'école lui aura apporté davantage *« la technique de l'apprentissage que l'apprentissage d'une technique ».*

De son côté, M. G.-L. Petit, professeur honoraire, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique, souligne :

Eh, oui ! le C.E.T. qu'a fréquenté ce garçon n'a pas été construit pour lui seul, et il se peut qu'un de ses camarades de classe, mieux doué ou plus studieux, soit entré, lui, dans un bureau d'études, et qu'il établisse maintenant ces gammes d'usinage qui *ne servent* à rien, sinon à établir, entre autres, le travail des ajusteurs. Ce que ne voit pas clairement ce jeune ouvrier, encore qu'il le sente puisqu'il le dit, c'est qu'il est capable de situer son travail dans les soixante-deux opérations *que* subit la pièce. Sait-il qu'un des buts de la politique industrielle moderne est de situer la tâche de chacun dans l'ensemble d'une fabrication, afin d'atténuer au mieux un des facteurs d'abrutissement du travail parcellaire, dont se plaignent à juste titre les exécutants ?

Pendant ma vie de professeur, *j'ai appris à une trentaine de* générations de futurs ingénieurs à *« établir des gammes d'usinage ».* Certains sont devenus P.-D.G. ou ingénieurs en chef ; d'autres, directeurs dans de grandes administrations techniques : les gammes d'usinage ne sont pour eux qu'un lointain souvenir, mais peuvent-ils prétendre qu'elles ne leur aient servi à rien ?

Peut-on reprocher à l'enseignement technique public de donner une formation qui permette à des jeunes d'utiliser leur faculté d'analyse, de réflexion, de raisonnement, ainsi que leur habileté manuelle ? *demande enfin M. Michel Schaeverbeke, professeur de lycée technique à Amiens.*

S'il y a *effectivement* inadaptation dans le monde technique, elle se situe plutôt au niveau de l'entreprise industrielle, où l'on érige en doctrine la division technique du travail, ce qui aboutit à retirer toute responsabilité, toute initiative aux *emplois* de fabrication. Il est vrai que ces tâches non qualifiées permettent de justifier une hiérarchie des fonctions et, du même coup, une hiérarchie sociale. Il n'est donc pas étonnant que les jeunes rechignent à choisir une formation technique, et ce ne sont pas les discours officiels *sur* l'égale dignité du travail manuel et du travail intellectuel qui changeront quelque chose.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **Philosophie.**

Miles Albouy Thérèse (51e) ; Alexandre Laure (20e) ; MM. Antonin Pierre (48e) ; Araud (38e) ; Baas (43e) ; Mlle Baracchini (60e) ; MM. Bernard Guy (43e) ; Biard (3e) ; Billouet (51e) ; Birman (14e) ; Blandin Jean-Yves (30e) ; Bottaro (31e) ; Buvat (7e) ; Cahuzac (49e) ; Caillat (26e) ; Cambier (16e) ; Cellier Pierre (35e) ; Chambon (31e) ; Chateau (20e) ; Chenavier (61e) ; Cherlonneix (25e) ; Coadou (31e) ; Comte-Sponville (3e) ; Cossutta (23e) ; Damien (50e) ; Daval (61e) ; Despujol (57e) ; Douchement (7e) ; Dumas Robert (61e) ;

Miles Dumont Martine (18e) ; Durand Elisabeth (9e) ; M. Favier Roland (38e) ; Mlle Fedoroff (51e) ; *M. Ferry Luc (20e) Mlle Fricheau* (35e) ; M. Godin (35e) ; Mlle Gouyou-Beauchamps (51e) ; MM. Guillaumin (57e) ; Hansen Love (13e) ; *Heran (12e) Husson Bernard (57e)* ; Jakob Pierre (23e) ; Jandin (56e) ; Joubert Philippe (43e) ; Mlle Kalouguine (31e) ; MM. Kerregan (40e) ; Le Goff Marc (3e) ; Louet Daniel (16e) ; Lucas de Peslouan (47e) ;

Mlle Main (67e) ; MM. Malville (26e) ; Mancipoz (40e) ; Mangeney (61e) ; Mary André (61e) ; Menger (51e) ; Mlle Mongarde (10e) ; MM. Node-Langlois (2e) ; Pagès (19e) ; Parrochia (43e) ; Pastre (11e) ; Mlle Pecharman (1re) ; MM. Pesron (28e) ; Petit Alain (67e) ; Raymond François (61e) ; Raynaud Philippe (70e) ; Rayou (15e) ; Savatovsky (28e) ; Mlle Seize (6e) ; MM. Solère (69e) ; Szczeciniarz (40e).

DÉFENSE

APRÈS LA MISE A LA RETRAITE DU GÉNÉRAL BINOCHE

Une mise au point sur son action dans la Résistance

A propos du curriculum vitae *que nous avons publié dans* le Monde *du 8 août, le général* Binoche *nous adresse les précisions suivantes :*

Au début de septembre 1940, je venais de m'évader et avais rejoint ma garnison au Maroc, je fus recruté par une mission envoyée par Passy au Maroc pour prolonger l'action supposée réussie au Sénégal (mission Guérin-Sarkissof).

Arrêté à Meknès le 2 novembre 1940, j'ai fait six mois de prison à Meknès, puis à Clermont-Ferrand, où j'ai connu Pierre Mendès France, enfin, à Gannat, où j'ai connu Claude de Boislambert, actuel grand chancelier de l'ordre de la Libération.

Le motif de mon arrestation : « Activités de nature à troubler les accords d'armistice avec l'Allemagne au bénéfice d'une puissance étrangère, en l'espèce l'Angleterre. »

Acquitté faute de preuves par la Cour suprême créée par Vichy pour juger les gaullistes, j'ai continué la Résistance au réseau Mithridate (colonel Herbinger), puis Gallia (colonel Franklin Gorse), avant d'aller commander un secteur maquis à Lamastre (Ardèche), au moment du débarquement.

Un congé du cadre de réserve ?

Un haut fonctionnaire, soumis à ce titre à « l'obligation de réserve » et qui a pour ce motif demandé de ne pas le nommer, nous écrit :

Les « affaires » Stehlin et Binoche me conduisent à penser qu'une solution pourrait être trouvée à la liberté d'expression politique des généraux du cadre de réserve (C.R.).

Ne pourrait-on concevoir que lorsqu'un officier général C.R. serait élu à l'Assemblée ou au Sénat, il soit automatiquement placé dans une position à créer de « congé du cadre de réserve ». A la fin de son mandat, il serait réintégré de plein droit dans ce cadre.

De même un officier général qui voudrait prendre de manière habituelle des positions politiques ou avoir une activité politique pourrait demander à être placé dans la même position de « congé du cadre de réserve ». Il serait réintégré de plein droit dans ce cadre quand il déclarerait vouloir « se retirer de la politique ».

LA FÉDÉRATION LÉO-LAGRANGE : Il faut redéfinir l'organisation militaire.

La Fédération nationale des clubs de loisirs Léo-Lagrange commente dans un communiqué la réorganisation des structures du commandement (*le Monde* du 8 août). L'allégement des administrations et des états-majors ne peut, estime-t-elle, remédier à lui seul au sous-encadrement des unités. « *Si l'on veut concilier les réalités démographiques et techniques avec les impératifs de la défense, il est de plus en plus urgent de redéfinir l'organisation militaire du pays. Il y aura sous-encadrement, sous-activité et sous-efficacité tant qu'on s'obstinera à ne concevoir la participation du citoyen à la défense que sous la forme d'un encasernement d'un an ou plusieurs mois d'affilée.* »

UN SÉNATEUR CENTRISTE DÉNONCE LES « BRIMADES PRATIQUÉES DANS L'ARMÉE »

Dans une question écrite au ministre de la défense, M. André Fosset, sénateur centriste des Hauts-de-Seine, exprime sa vive réprobation pour l'usage de certaines brimades encore en vigueur à la base aérienne 726. Selon M. Fosset, le commandant de cette base a pris l'habitude de prescrire aux parachutistes du contingent, quelques jours avant leur libération, des sauts sur terrains accidentés générateurs de foulures et d'entorses, nécessitant des soins qui amènent à un maintien sous les drapeaux au-delà de la durée légale.

Les sanctions imposées, si les intéressés refusent d'obéir à des ordres aussi évidemment critiquables, aboutissent au même résultat, ajoute M. Fosset.

Il demande donc au ministre s'il estime légitimes les pratiques signalées, auquel cas il serait en désaccord avec les orientations politiques définies par le gouvernement, ou si, les estimant critiquables, il n'a pas sur les cadres de l'armée l'autorité suffisante pour y mettre fin.

CARNET

Naissances

— M. et Mme de Kerviler laissent à Priscilla la joie d'annoncer la naissance de sa sœur
Cwarlann.
Paris, le 2 août 1975.

— M. Edouard Silvy et Mme, née Béatrice de Vissec, ont la joie d'annoncer la naissance de
Ludivine,
le 8 août 1975.
19, rue de la Trémoille,
75008 Paris.

— M. et Mme Pierre Vernimmen,
Et Charles,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Sébastien,
le 31 juillet 1975.

Mariages

— Le colonel de Thonel d'Orgeix et la comtesse, née Monique de Pradel de Lamaze,
Le docteur Laurenti et Mme, née *Jacqueline Canat,*
sont heureux de faire part du *mariage de leurs enfants*
Hugues
et
Gervaise,
qui sera célébré le 19 août en l'église Saint-François de Port-Grimaud.
Château d'Orgeix,
09110 par Ax-les-Thermes.
42, avenue Alphonse-Cherrier,
92330 Sceaux.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Décès

— Mme Pierre Adam,
Les familles Lecocq de la Fremondière, Alexandre, Schau, Dubois, Gelbert et Hoche,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre ADAM,
survenu brutalement le 6 août 1975.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Michel Altman,
M. et Mme Gérard Sire et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Michel ALTMAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
ancien déporté,
attaché de consultation aux hôpitaux Saint-Antoine et Cochin,
expert près les tribunaux de Paris,
leur époux, père, beau-père et grand-père.
La levée du corps aura lieu le mercredi 13 août, à 9 h. 30, à l'amphithéâtre du groupe hospitalier Paul-Brousse, rue Gustave-Flaubert, à Villejuif (Val-de-Marne).
L'inhumation se fera, dans l'intimité familiale, au cimetière de Cessenon (Hérault).
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, avenue de l'Abbé-Roussel,
75016 Paris.
« Les Layes »,
78690 Les Essarts-le-Roi.

— Mme D. Burnand, née E. Mackinlay,
M. Jean Burnand et Mme, née Pauline de Saint-André,
M. Pierre Pittet et Mme, née Jacqueline Burnand,
ont la douleur de faire part du décès de
M. David BURNAND,
artiste peintre.
Le culte a eu lieu le 28 juillet, à Lausanne. Domicile de la famille :
11, avenue Tribunal-Fédéral,
1005 Lausanne (Suisse).

— Mme Ludovit Flaschner,
M. et Mme Gert Flaschner et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Ludovit FLASCHNER,
survenu le 6 août 1975, à l'âge de soixante-quinze ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 12 août.
Réunion à 15 heures à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.
50, avenue Simon-Bolivar,
75019 Paris.

— Montigny-lès-Metz.
Nous avons la *profonde douleur de faire part de la perte cruelle* que nous venons d'éprouver en la personne de
Mme Yolande FOUQUET,
médecin ophtalmologiste retraitée, décédée après une longue et douloureuse maladie, à Noyéant-sur-Moselle, *le 3 août 1975,* munie des sacrements de l'Eglise.
La messe d'enterrement a été célébrée le vendredi 8 août 1975 en l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, sa paroisse.
L'inhumation a eu lieu dans le *caveau de famille* au *cimetière de* Royat (Puy-de-Dôme).
De la part
Du docteur Georges Fouquet, son mari,
Du docteur et Mme François-Michel Jacques et leurs enfants *Marie-Claude et Jean-Michel,*
De M. H. Hartmann, Mme le docteur Anne-Marie Jacques-Hartmann et sa fille Pascale,
De Mme Michèle Hesse-Fouquet et ses enfants Jacques et Jean-Michel,
Du docteur et Mme Pierre Lefakis *et leurs enfants Georges et Marc,*
Ses enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
De toute la famille et de ses amis.
30 A, rue Charles-de-Gaulle,
Montigny-lès-Metz.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le R.P. Philippe Larere, o.p.,
M. et Mme Didier Larere,
Mlles Patricia, Marion et Anita Larere,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès, survenu le samedi 9 août 1975 à Dinan, dans la quatre-vingt-dixième année de son âge, du
commandant Maurice LARERE,
Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.
L'Eucharistie et les funérailles seront célébrées, le mercredi 13 août à 10 heures, à l'église Saint-Sauveur de Dinan.
27, rue Beaumanoir,
22100 Dinan.

— M. Olivier Le Bas,
Mlle Annick Le Bas,
M. Michel Le Bas et son fils François-Michel,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques LE BAS,
née Edith Finaly,
leur mère et grande-mère, âgée de quatre-vingt-sept ans, survenu le 6 août à Trouville (Calvados), munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 8 août, dans l'intimité, en l'église Notre-Dame-des-Victoires à Trouville, et l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.
5, rue Massot,
Genève (Suisse).
44, rue du Bac,
Paris (7e).
33, rue de la Bienfaisance,
Paris (8e).

— Mme Maxime Levisalles,
M. et Mme Jacques Levisalles et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Levisalles et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris le 6 août, de
M. Maxime LEVISALLES,
ancien élève de l'Ecole polytechnique.
Les obsèques ont eu lieu le 8 août dans la plus stricte intimité.

— L'Eguille-sur-Seudre,
Mme Charles Tenot,
Mme et M. Frank Tenot et leurs enfants,
Les familles Tenot, Ribagnac, Le Guen, Rinaldi et Lang,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Charles TENOT,
principal de collège en retraite,
officier d'académie,
survenu le 7 août 1975, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu le 9 août, au cimetière de L'Eguille-sur-Seudre, dans la plus stricte intimité.

— Mme Ferdinand Teule,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Ferdinand TEULE,
survenu dans sa soixante-septième année, à Nousty (Pyrénées-Atlantiques), le 8 août 1975.
Les obsèques auront lieu le lundi 11 août à 15 heures, à Nousty par Soumoulou (Pyrénées-Atlantiques).
Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.
1, rue Eugène-Gibez,
75015 Paris.

Remerciements

— M. et Mme Pierre Labadie et leur fils Christophe, M. Joseph Labadie, Mme veuve Simone Voland, parents et alliés, remercient toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de M. Fabrice LABADIE.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines aux conditions suivantes :*

FRANCE :	
Quinze jours	20 F
Trois semaines	26 F
Un mois	34 F
ETRANGER (voie ordinaire) :	
Quinze jours	27 F
Trois semaines	38 F
Un mois	50 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	43 F
Trois semaines	58 F
Un mois	81 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés, et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

Visites et conférences

MARDI 12 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 25, boulevard de Vaugirard, Mme Legregeois : « Le quartier Montparnasse et la tour ». — 15 h., 3, rue de Valois, Mme Lemarchand : « Dans les pas de Voltaire autour du Palais-Royal ». — 15 h., métro Lamarck, Mme Pennec : « Cimetière Saint-Vincent et maison de Rose de Rooslmond ». — 15 h. 30, façade de l'église, rue du Jour, Mme Saint-Girons : « Le quartier des Halles : Saint-Eustache et ses alentours ». —15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile :
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : (A travers Paris). — 15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant : « Tombes célèbres au Père-Lachaise » (Paris et son histoire).

● *Les bourses de la vocation.* — Les dossiers de candidature aux bourses de la vocation doivent être demandés avant le 31 août 1975 — par lettre ou par téléphone — au secrétariat de la Fondation de la vocation, 20, avenue Mac-Mahon, Paris, 17e. Tél. : 380-62-35.

FEUILLETON



NUMERO 30

le beau Solignac

DE JULES CLARETIE
de l'Académie française

Paris, automne 1809. Membre d'une conjuration dirigée contre l'Empire, le commandant Claude Rivière a été gracié par Napoléon, sur l'intervention de Louise de Farges, l'amie de son frère d'armes le beau Solignac. Il rencontre le perfide marquis d'Olona, ex-amant de sa femme, et le poursuit.

LES JUSTICIERS

TANDIS que Claude Rivière poursuivait Agostino, on le suivait à son tour, peut-être. *Mais qui cela ?* Il hésitait à s'arrêter, ne voulant pas laisser échapper l'Italien ; puis, tout à coup, une voix profonde retentit dans la nuit et le fit se retourner instinctivement, immobile.

— Commandant *Rivière !* disait cette voix, et Rivière la reconnut aussitôt pour celle de Bernard Thévenot.

Ces hommes, qui venaient là, étaient donc des amis, des Philadelphes ?

— Me voici ! répondit Claude.

Quelle que fût son impatience d'atteindre Ciampi, il éprouvait une soudaine joie. Retrouver ses compagnons ! Il les laissa approcher, essayant de distinguer ou de deviner dans l'ombre ceux qui accompagnaient le colonel Thévenot.

Les trois ombres s'avançaient, et Bernard Thévenot ne fut bientôt plus qu'à deux pas de Claude Rivière.

— Ah ! quelle joie, colonel ! dit le commandant.

Il tendit les deux mains au colonel, mais les bras de Thévenot restèrent collés à son corps, le long de son vêtement aux longues basques.

— Qu'est-ce à dire ? fit Rivière, je vous tends la main, colonel, et vous demeurez immobile ! Ne me reconnaissez-vous pas ?

— C'est moi qui vous ai appelé, répondit froidement le colonel. Nous venons de chez vous. Nous comptions vous trouver à votre logis. Nous vous avons vu sortir et nous vous suivons.

Tout cela dit sévèrement, nettement, d'une voix métallique.

Claude demeura un moment sans comprendre, et se demandant *s'il n'était pas le jouet* d'une hallucination. Pourquoi cette attitude du colonel ? Pourquoi cette immobilité des deux hommes qui escortaient Bernard Thévenot et que Rivière maintenant, malgré l'obscurité, reconnaissait bien.

Il les salua, tour à tour, de leurs noms de guerre et de leurs noms véritables :

— *Philopœmen ! Caton !* Laurent Malardier, *Pierre Hermann !*

Les deux officiers, raides comme des statues, ne firent pas un mouvement et ne répondirent point.

— Ah ! en vérité, s'écria Rivière. Que *signifie ? Qu'y a-t-il ?* Pourquoi ce silence ? Répondez, mais répondez donc !

Il s'avança brusquement vers le colonel Thévenot qui, d'un geste bref, l'arrêta en chemin.

— C'est à *vous de répondre ?* dit *Varus.*

— A moi ?... Et pourquoi ? demanda Claude, qui sentait une sorte de congestion sanguine lui monter au cerveau.

— Nous voyons *avec plaisir,* dit la voix ironique et cuivrée de Thévenot, que vous êtes libre !

— Ah ! fit le commandant. Et voilà pourquoi vos mains se refusent à serrer les miennes ! Croyez-vous, *ajouta-t-il* avec hauteur, que j'aie rien sacrifié de ma foi pour obtenir cette liberté ? Je veux la faire servir à combattre pour notre cause, et, s'il le faut, à mourir pour elle !

— *La cause de la liberté* n'a besoin que de purs dévouements, dit Thévenot d'un ton rude.

Cette fois le commandant bondit comme sous la plus inattendue et la plus cruelle des injures. *Il fit d'abord un pas en arrière,* puis s'élançant *sur* le colonel :

— Ah ! morbleu ! dit-il, vous allez m'expliquer ce que signifient de telles paroles, et si, par hasard, elles s'adressent à l'homme *qui est devant vous !*

***

Le capitaine Laurent Malardier et Pierre Hermann, placés aux côtés de Thévenot, ressemblaient en ce moment à des juges.

— Vous étiez, dit froidement le colonel, le caissier de notre association ?

— Oui, répondit Claude, dont la voix changea brusquement de *ton et s'altéra comme* si *quelque* atroce danger, jusqu'alors ignoré, se fût tout à coup dressé devant lui.

— Nous vous avions confié, continua Thévenot, les traites payables à vue sur Bordeaux qui constituent notre capital social.

— Oui, dit encore Rivière.

— Ces traites étaient toutes nos ressources, tout notre espoir, ce *qui nous permettait de lutter,* d'acheter des armes, de tenter la suprême aventure ?

— Eh bien ! fit le commandant *d'une voix étranglée,* ces traites je vous les ai rendues ! Arrêté, j'avais *du moins, à la Conciergerie* et au Temple, cette consolation de savoir que ces traites, notre *fortune,* étaient dans vos mains.

— En vérité ? dit Bernard Thévenot. Vous n'ignoriez *cependant* point que nous ne pouvions faire usage de ces papiers ?

— Et pourquoi ?

— Pourquoi ? Allons, s'écria le colonel, point de feinte ! Mieux vaut redresser *le front devant* nous qu'essayer de nous jouer encore ! Est-ce à nous de vous dire que les traites que vous nous avez remises étaient fausses !

— Fausses ? balbutia Rivière. *Fausses ?*

Il ressentit dans tout son être une commotion douloureuse qui n'était même pas celle qui l'avait *secoué* lorsque *Joseph* Fouché lui avait mis sous les yeux, un matin, *les lettres adressées à Thérèse.* Cette fois, l'émotion éprouvée se rapprochait davantage de l'égarement. Claude Rivière ne comprenait pas. Il se demandait si *Varus* était devenu fou.

— *Voyons, voyons,* dit-il rapidement, expliquez-vous, que voulez-vous dire ? Quelles traites étaient fausses ? Celles que je vous ai remises, *moi,* à vous ? C'est impossible. Elles n'ont pas *quitté le tiroir* de *mon secrétaire.* Elles ne sont pas sorties de chez moi !

— Je le sais, répondit *Varus.* Et cependant, lorsque au moment d'agir nous avons fait présenter à *Michel Borde* et *Cazavan les* traites payables à vue, le caissier nous a répondu que ces traites avaient été acquittées.

— Acquittées ? Chez qui ? Par qui ?

— C'est vous que nous interrogeons, commandant Rivière, répondit durement Thévenot.

— Moi ? comment, moi ? Est-ce que ce serait moi ?...

— Ces *traites ne sont pas* sorties de vos mains, vous l'avouez vous-même, et, authentiques lorsque nous vous les avons confiées, elles se sont trouvées fausses lorsque nous les avons présentées au banquier. *Les traites véritables* avaient été payées deux mois auparavant. On les a représentées à celui des nôtres qui, sous le couvert d'une maison de commerce, est allé frapper au guichet de *Michel Borde.*

— Ah ! messieurs, messieurs ! dit Claude Rivière en passant sa main sur son front qui s'emperlait de sueur, il y a là quelque chose d'infâme ! Un faux ! Un vol !

— Oui, fit le colonel, il y a une infamie et la plus vile de toutes, puisqu'elle livre le sort de plusieurs centaines d'hommes à la discrétion du misérable qui les a ruinés ! Comment agir maintenant ? Non seulement nous sommes sans ressources, mais nous savons qu'il y a parmi nous un traître !

— *Et quel est celui-là ?* dit Rivière éperdu.

Il sentait planer sur lui quelque chose de sinistre.

Philopœmen et *Caton* demeuraient toujours immobiles, les bras croisés sur leur poitrine.

— Commandant Claude Rivière, dit Bernard Thévenot, du ton dont il eût rendu une sentence, le conseil des Philadelphes s'est réuni hier, et, à l'unanimité, après en avoir longuement délibéré, il vous a condamné à la peine de mort !

***

— Un voleur, moi ? En vérité, c'est de la folie, colonel !... Moi ?... Ma tête éclate, et je ne sais vraiment cependant si je dois hausser les épaules ou me défendre... Le commandant Rivière *un voleur ! Qui le croira ?*

— Tous les nôtres !

— Vous le croyez, vous !... Vous le croyez aussi, Malardier ?... Hermann !... Mais dites-moi donc que cette affreuse accu*sation ne vous touche pas plus* qu'elle ne m'atteint !... Vous ne répondez pas ? Un voleur ! Un faussaire, moi ! Allons, je rêve !

Le colonel Thévenot fit un signe à Laurent Malardier, qui tira de dessous le manteau jeté sur sa capote deux épées dont les lames, accrochant quelques reflets de lumière dans l'obscurité, jetèrent des étincelles.

Bernard Thévenot prit des mains de Malardier une des épées et, la tenant par la lame, *il* en tendit la poignée au commandant Rivière.

— Quoi donc ? fit Claude égaré... Qu'est cela ? Que voulez-vous de moi ?

— En garde ! dit nettement le colonel.

— Cela est donc vrai ? s'écria *Rivière.* Vous voulez vous battre.

— Je veux vous tuer, répondit *Varus.*

— Ah ! par pitié, maintenant, dit Rivière, écoutez et délivrez-moi de cet épouvantable cauchemar ! Dieu sait que la mort m'importe peu ! Qu'elle vienne à son heure, je suis prêt. Mais risquer ma vie contre vous, colonel, que j'honore, que j'estime, que j'aime ; contre vous, mon compagnon d'espoir, mon frère par la pensée, est-ce possible ?... Allons, revenez à la raison, colonel. Est-ce que je suis l'accusé que vous cherchez ?

— *Vous êtes le condamné que* je dois punir !

Claude Rivière jeta loin de lui l'épée qu'il avait prise des mains de Thévenot.

— *Eh bien ! dit-il, frappez* donc ! Mon cœur sera aussi calme que ma conscience est tranquille !

— Parbleu ! fit *Varus,* on vous sait brave. Mais on sait aussi que, pour plaire à votre femme, il vous fallait la fortune, et que, pour la retrouver, il vous fallait la liberté ! Voilà pourquoi vous avez falsifié les traites et demandé grâce à Bonaparte !

Le commandant poussa à la fois un cri de rage et un soupir de douleur profonde.

— Ah ! colonel, fit-il, c'est trop ! c'est trop ! Tuez-moi, vous dis-je, *mais ne m'insultez pas !* Est-ce que je sais quelle épouvantable infamie cache la falsification de ces traites ? Est-ce que je sais quel est le coupable ? Mais ce n'est pas moi, et j'éprouve *déjà comme une torture* à être forcé de vous répéter que je ne suis pas plus l'homme qui a volé nos frères que je ne suis un lâche qui a demandé grâce !

— *Rendez-nous* nos espoirs *trahis, dit* Bernard *Thévenot* avec colère. Caissier de l'association, je vous répète que vous répondiez des traites qui vous étaient confiées. C'est entre vos *mains qu'elles ont changé de* valeur. *C'est vous que nous devons châtier !*

Laurent Malardier avait ramassé, au pied de la muraille, l'épée rejetée par Rivière.

Il la tendit à son tour au *commandant.*

— En garde ! répéta *Varus.*

— Je vous ai dit de m'étendre à vos pieds si bon vous semblait, répondit Rivière.

— Nous ne sommes ni des *assassins ni des bourreaux, dit* Thévenot. Condamné par nous, c'est par nous que vous serez frappé, mais frappé l'épée à la main. Si ce n'est pas moi qui vous tue, *Philopœmen* et *Caton sont* là !

— Je ne me battrai pas, dit Claude Rivière.

Le colonel Thévenot s'avança vers le commandant et levant lentement la main droite :

— *Voulez-vous donc,* dit-il froidement, que je vous traite comme le dernier des lâches ?

Claude recula.

Quoi ! la main de cet homme pouvait s'appesantir sur sa joue ! *Rivière, le soldat du devoir, allait* se sentir, se voir souffleté devant ses compagnons d'armes ! Il lui sembla soudain que le seul moyen de sortir de ce mauvais rêve, de ce cauchemar maudit, c'était de se jeter comme un fou sur la pointe d'une épée. Et, en vérité, la vie valait-elle donc la peine d'être défendue ?

— Donnez, dit-il à Malardier.

Il prit l'épée et, machinalement, se mit en garde.

(A suivre.)

SPORTS

FOOTBALL

DIX-HUIT JOUEURS POUR ONZE PLACES A SAINT-ÉTIENNE

L'embarras du choix pour Herbin

Saint-Etienne. — Pour recevoir le Stade de Reims le vendredi 8 août à l'occasion de la première journée du championnat, les Stéphanois ont dû se passer des services de leur remarquable arrière central argentin Oswaldo Piazza, suspendu à la suite d'un avertissement reçu à la fin de la précédente saison, et de trois de leurs internationaux français blessés : l'arrière Alain Merchadier, le demi Christian Synaeghel et l'ailier gauche Christian Sarramagna.

De tels forfaits, qui auraient été considérés comme un handicap quasi insurmontable pour toute autre équipe française, n'a même pas entamé la sérénité de l'entraîneur Robert Herbin. Depuis sa prise de fonction, Robert Herbin s'est efforcé de se mettre à l'abri de telles péripéties en constituant son « équipe » avec dix-sept ou dix-huit joueurs, afin que rien n'altère ni le style, ni le rythme, ni le *rendement de sa formation*. Désormais, l'Association sportive de Saint-Etienne (A.S.S.E.) dispose de dix-huit professionnels d'une efficacité dont on ne trouve sans doute pas d'équivalent en Europe.

Ainsi Curkovic et Dugalic, les deux gardiens de but yougoslaves, ont été internationaux dans leur pays. Curkovic est considéré comme le titulaire grâce à son expérience, son ascendant moral et ses remarquables analyses du jeu qui font de lui un *adjoint officieux* de Robert Herbin sur le terrain.

Pour les lignes arrière, l'entraîneur stéphanois peut choisir entre six joueurs pour quatre places. Deux s'imposent indiscutablement au centre : l'Argentin Piazza, dans le rôle de stoppeur (chargé de marquer l'avant-centre adverse), et Christian Lopez, comme joueur libre, chargé de couvrir ses partenaires. Pour les postes d'arrières latéraux, Gérard Farizon, remarquable par ses montées offensives est précieux quand Saint-Etienne joue sans véritable ailier gauche. Pour la place d'arrière droit, Robert Herbin a alors le choix entre trois joueurs, tous internationaux : Alain Merchadier, Gérard Janvion et Pierre Repellini. Janvion est surtout retenu quand il s'agit de surveiller étroitement un adversaire particulièrement dangereux, mais son jeu dur et souvent irrégulier coûte encore trop de coups francs à l'A.S.S.E.

Quatre joueurs de grande valeur se disputent les trois places de demi. Seul titulaire à peu près indiscutable : Jean-Michel Larqué. Le capitaine oriente le jeu inventif de son équipe. Dominique Bathenay est le plus apte à soutenir ses partenaires de la défense. Christian Synaeghel se distingue par son inlassable activité et ses infiltrations dangereuses au cœur des défenses adverses qui ont, en particulier, permis à Saint-Etienne d'obtenir la saison dernière quelques pénalties importants. Jacques Santini revient en grande forme après une délicate ablation des ménisques et peut apporter à l'équipe toute sa puissance.

C'est pourtant à propos de l'attaque *que le le choix est le plus* délicat, avec six postulants pour trois places. Au cours de la saison écoulée, *le manque d'efficacité avait été* le gros problème de l'A.S.S.E. Robert Herbin alignait alors Patrick Revelli (*un ancien avant-centre*) à l'aile droite, Yves Triantafilos au centre et Hervé Revelli en faux ailier gauche, c'est-à-dire, en fait, en position de deuxième avant-centre. Ces deux derniers footballeurs, dont le style de jeu devrait être complémentaire, ne le sont paradoxalement pas.

De notre envoyé spécial

Hervé Revelli, qui aime désormais partir de loin et excelle dans la diversion, ne parvient pas à marier son jeu avec celui de Triantafilos, qui opère dans la grande tradition des avant-centres britanniques avec sa puissance et son bon jeu de tête. Cette formule a le désavantage de priver Saint-Etienne de véritables ailiers de débordement, si utiles pour contourner toute défense bien renforcée.

A la fin de la saison précédente, la fatigue de Triantafilos et le retour en forme de Christian Sarramagna, avaient permis à Robert Herbin de modifier son attaque. Christian Sarramagna dispose en effet de toutes les qualités d'un grand ailier gauche de débordement : technique très supérieure à la moyenne (lauréat du concours du jeune footballeur) bon dribble et frappe de balle d'une exceptionnelle puissance. A son désavantage, Sarramagna a des muscles fragiles (entorse, douleurs aux adducteurs) et son tempérament lymphatique est un handicap dans une équipe où chacun se bat même à l'entraînement pour gagner ou conserver sa place.

Robert Herbin peut désormais compter sur un nouvel ailier droit de débordement au dribble exceptionnel : Daniel Rocheteau.

Le test de Leeds

Contre Leeds, en match amical, Robert Herbin s'était livré à deux expériences pratiques. Tout d'abord, *celle de la saison précédente* avec Patrick Revelli, Triantafilos et Hervé Revelli.

A *la mi-temps* les Anglais *menaient* 1 à 0. Herbin avait alors fait rentrer Rocheteau à l'aile droite et Sarra*magna à gauche*. Saint-Etienne s'était imposé (4 à 1) grâce à deux buts de Rocheteau et deux de Triantafilos. *A la fin du match le capitaine* Jean-Michel Larqué estimait : *« Robert Herbin va devoir faire un choix et trancher pour une formule à moins de changer le style de l'équipe et de jouer avec deux ailiers de débordement, deux avant-centre mais seulement deux demis, ce qui est peu probable vu la valeur des Stéphanois dans ce compartiment du jeu. »*

Ce n'est pas l'avis de l'entraîneur stéphanois pour qui *« l'attaque ne pose pas plus de problème que la défense qui doit mieux soigner la récupération de la balle et se montrer encore plus vigilante, en particulier quand certains défenseurs viennent s'intégrer à leurs attaquants ».*

L'embarras du choix pour la formule d'attaque est peut-être réel pour Robert Herbin. Les frères Revelli sont sûrement moins incisifs que Rocheteau et Sarramagna, mais leur plus grande activité leur permet d'accomplir un plus gros travail défensif lorsqu'ils se replient. Mais Herbin n'a pas intérêt à se prononcer ouvertement. Ainsi il maintient l'émulation et la cohésion au sein du groupe des dix-sept professionnels où *nul* ne peut se considérer comme le titulaire indiscutable d'un poste, mais doit continuellement chercher à prouver sa supériorité en match et même à l'entraînement.

Les variations de forme, les blessures, les qualités spécifiques de l'adversaire, imposeront d'elles-*mêmes certains choix* pour une équipe qui entend jouer au maximum ses chances dans trois compétitions *exigeantes : le championnat*, la coupe de France et la coupe des clubs champions européens.

GÉRARD ALBOUY.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

TENNIS. — *A North-Conway (New-Hampshire), Jimmy Connors a remporté la finale du tournoi « pro » en battant successivement Laver (6-4, 6-4) et Rosewall (6-2, 6-2). A Indianapolis, Ashe, vainqueur de Parun de Vilas (6-4, 6-2), disputeront de Vilas (6-4, 6-2), disputeront la finale des championnats des Etats-Unis sur terre battue.*

HIPPISME. — *Le prix de la Municipalité, disputé le 10 août à Deauville et réservé au tiercé, a été remporté par TAJESLIE, suivi de CISNEROS et de MYST. La combinaison gagnante est 4-3-15.*

ATHLÉTISME

L'AMÉRICAIN BRUCE JENNER BAT LE RECORD DU MONDE DU DÉCATHLON

Eugene (Oregon) *(A.F.P.).* — Brucke Jenner, un Californien âgé de vingt-cinq ans, en totalisant 8 524 points, a réalisé l'exploit de battre le record du monde du décathlon, dimanche 10 août, à Eugene (Oregon), au cours du *match triangulaire d'athlétisme* qui a opposé pendant deux jours les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Pologne.

Jenner a ainsi battu de 70 points le record mondial que détenait le Soviétique Nikolaï Avilov avec 8 454 points, depuis 1972.

Voici les performances réalisées par Jenner au cours des deux journées : 10 sec. 7 au 100 mètres ; 48 sec. 7 au 400 mètres ; 7,17 mètres en longueur ; 2,01 mètres en hauteur ; 15,24 mètres au poids ; 14 sec. 6 au 110 mètres haies ; 50 mètres au disque ; 4,70 mètres *à la perche* ; 65,50 mètres au javelot et 4 min. 16 sec. 6 au 1 500 mètres.

Jenner, qui ne pratique le décathlon que depuis 1971, était membre de l'équipe américaine aux Jeux olympiques de Munich, en 1972, où il se classa à la dixième place avec 7 772 points.

Au cours de ce dernier week-*end, le principal* adversaire du nouveau recordman a été son compatriote Fred Dixon (8 277 points), le Soviétique Avilov se classa troisième (8 211 points).

MOTOCYCLISME

BARRY SHEENE S'IMPOSE A SILVERSTONE

Le trophée F.I.M. de Formule 750, disputé en deux manches, samedi et dimanche, sur le circuit de Silverstone, a vu l'Anglais Barry Sheene sur Suzuki l'emporter au classement général *et prendre ainsi option pour* le titre mondial de la catégorie.

Dans la première manche, courue sur 161 kilomètres, il n'avait terminé que quatrième, la victoire revenant, à 174 km-heure de moyenne, au jeune prodige vénézuélien Johnny Cecotto, pilotant avec maîtrise sa grosse Yamaha, une magnifique deuxième place *revenant à notre compatriote* Patrick Pons, également sur Yamaha.

Dans la seconde manche, courue sur 322 kilomètres, à laquelle Cecotto ne put participer qu'un moment sur une Suzuki que lui avait amicalement prêtée Sheene, celui-ci abattit les trente-cinq tours du circuit à 164 kilomètres-heure de moyenne, devançant l'Anglais Barry Ditchburn sur Kawasaki. Et Agostini ? Très mal parti dans la première manche, il navigua en paquet aux environs de la vingtième place. Le « roi Ago » en peloton : c'est le *commencement de la fin*...

VOILE

CHAMPIONS DU MONDE EN FLYING DUTCHMAN

La réussite d'Yves et de Marc Pajot

En devenant champion du *monde de Flying Dutchman* — F. D. — à Buffalo (Etat de New-York) (*Le Monde* daté 3-4 août), Yves et Marc Pajot ajoutent la plus marquante des victoires à toutes celles qu'ils ont *remportées de façon* ininterrompue au cours d'une saison exceptionnelle : à Cannes (ski-yachting), San-Remo, Hyères, La Baule (championnat de France), Weymouth (semaine olympique), et plus récemment aux régates préolympiques de Kingston, au Canada.

Agés de vingt-trois et vingt et un ans et demi, les deux frères ont commencé à naviguer très jeunes, à La Baule, où leur père a fondé et dirige un club sportif dont les membres ont souvent été initiés à la voile par Yves et Marc eux-mêmes. Ceux-ci, qui se contentaient à leurs débuts des bateaux fatigués, ont acquis une familiarité peu commune avec la mer et le vent ; ils manifestent en toute circonstance une aisance et une décontraction caractéristiques.

Il est amusant *de rappeler* qu'en 1966 les frères Pajot désiraient participer à un stage national *de perfectionnement ; ils ne furent* pas admis à cet honneur par les dirigeants de l'Ecole nationale *de voile de Beg-Rohu, qui estimèrent* leur palmarès insuffisant.

Avant d'adopter le *Flying Dutchman, série de pointe*, les deux jeune gens ont utilisé le 420 et le 470, puis, plus récemment, le 505, *série dans laquelle*, dès 1968, ils ont manqué de très peu — pour un spinnaker déchiré — *le titre de champion du monde* à Kiel.

Sur plusieurs registres

C'est encore à Kiel, en 1972, aux Jeux olympiques, qu'Yves et Marc Pajot se sont fait connaître du grand public. Tandis que Serge Maury remportait la médaille d'or en Finn, ils obtenaient la médaille d'argent en F.D., derrière l'anglais Rodney Pattisson qui régna longtemps sur la série : médaille d'or en 1968, champion du monde en 1969, 1970, 1971. Certes, en juillet dernier, à Travemünde, en République fédérale d'Allemagne, Pattisson a été proclamé champion d'Europe, mais les Pajot n'étaient pas là. En revanche, les Français ont gagné la semaine olympique de Weymouth devant Wolf (R.D.A.), Pattisson et deux autres Allemands de l'Est.

L'an dernier, les représentants de la R.D.A., bénéficiant d'un entraînement intensif et méthodique, *avaient dominé le* championnat du monde de F.D. à Weymouth enlevant les première (Wolf), deuxième (Huettner) et quatrième (Steingross) places. On pouvait penser que l'ère de la R.D.A. succéderait à celle de la Grande-Bretagne. Mais les Pajot ont pris très vite le commandement, de façon incontestée. Excellents à toutes les allures, ils affichent sous spinnaker une maîtrise sans égale qui creuse les distances par rapport aux meilleurs de leurs concurrents.

S'ils réservent naturellement au F.D. l'essentiel de leurs ambitions, Yves et Marc Pajot n'ont pas abandonné pour autant le 505. Ils ont été champions du monde de la série en Suède, l'an dernier. Marc a également trouvé le temps de faire le tour du monde sur *Pen-Duick*, avec Eric Tabarly. Cette année, en mai, Yves Pajot participa en 505 à la semaine de La Rochelle avec sa sœur Patricia pour équipière (la famille compte quatre garçons et trois filles). Pourtant les Pajot changent moins souvent de série que de coiffure : la longueur de leur chevelure et de leur barbe subit des modifications aussi inattendues que considérables...

Le *Flying Dutchman* qui les voit ainsi triompher est long de 6,05 mètres. Ce dériveur à deux équipiers, rapide et coûteux (20 000 F environ), a été créé en 1952 par l'architecte hollandais Van Essen. Devenu série olympique en 1960, il a toujours figuré au programme des Jeux depuis lors. Diffusé à quelque neuf mille unités dans le monde, il est particulièrement répandu aux Etats-Unis (près de trois mille exemplaires), en République fédérale d'Allemagne (environ deux mille) ainsi qu'en R.D.A., Suisse et Italie. Au contraire, il est mal implanté en France, où règne le 505. On ne compte guère plus d'une douzaine d'équipages courant régulièrement en F.D. et la suprématie des Pajot est telle que la sélection pour les prochains J.O. ne pose aucun problème. Il n'en est pas de même pour le 470, nouvelle série olympique : cinq équipages nationaux de même force peuvent mériter cet honneur.

Si les meilleurs barreurs de *F.D. ont été* successivement néerlandais, italien, anglais, allemand de l'Est et français, les coques les plus appréciées ont beaucoup changé elles aussi. Les spécialistes ont longtemps préféré celles en bois moulé, construites en Grande-Bretagne. Puis un petit chantier ouest-allemand a pris l'avantage. Le bateau actuel des Pajot, fabriqué à Bordeaux, est en fibre de kevlar, mais cette substance est interdite aux Jeux olympiques. Les voiles et les mâts français, réalisés à La Rochelle, gagnent partout du terrain et des épreuves. Le palmarès d'Yves et de Marc Pajot n'est évidemment pas étranger à cette progression...

YVES ANDRÉ.

JUSTICE

LES PARENTS DES DEUX FILLETTES ABANDONNÉES DANS UN BOURG DES ARDENNES ONT ÉTÉ ÉCROUÉS.

M. et Mme Robert Douce, qui avaient laissé leurs deux filles de six et douze ans, Evelyne et Corinne, enfermées avec quelques rares provisions dans leur pavillon d'Aiglemont (Ardennes) pendant qu'ils étaient en vacances, *ont été inculpés, dimanche* 10 août, de *« privation volontaire d'aliments et de soins à enfants ».* Ils ont été écroués (*le Monde* du 10-11 août).

M. et Mme Douce, qui étaient en vacances à Fos-sur-Mer, étaient rentrés à Aiglemont, dans la banlieue de Charleville-Mézières, le dimanche 10 août. Après avoir affirmé qu'ils avaient confié la garde de leurs enfants à des amis, ils devaient bientôt reconnaître que simplement ils estimaient leurs filles assez grandes *« pour se débrouiller »*.

Par une décision récente du *juge des enfants* de Charleville-Mézières, Evelyne et Corinne devaient être retirées à la garde de leurs parents en septembre prochain. Les deux petites filles resteront donc dans le foyer pour enfants où elles ont été placées vendredi 8 août.

L'AFFAIRE DE SAINT-MAURICE-L'ARDOISE

Une information judiciaire est ouverte après la séquestration de quatre Algériens

Après la prise en otages de quatre travailleurs au camp d'anciens harkis de Saint-Maurice-l'Ardoise — en représailles de la retenue en Algérie de Borzani Kradaoui, — *le parquet* de Nîmes a décidé, samedi 9 août, d'ouvrir une information judiciaire pour coups et blessures avec arme et *séquestration. Un juge d'instruction*, M. Jean-Michel Durand a été saisi de ce dossier, ce lundi 11 août.

De son côté, l'Amicale des algériens en Europe a manifesté son intention de se porter partie civile, en même temps que les quatre séquestrés, MM. Bachir Aïssaoui, Smaïl Touahries, Amokrane Mouri et Abdelmajid Ameur, et que les deux travailleurs blessés par le commando de jeunes musulmans français, MM. Ali Bouaouche et Abdallah Ameur.

Dans un communiqué, l'Amicale s'interroge sur les raisons de cette action : *« S'agit-il simplement d'attirer, à l'occasion d'un conseil des ministres, l'attention des pouvoirs publics sur le sort d'une catégorie de Français ?* demande l'Amicale.

» Veut-on accréditer l'idée que les rapts et agressions dont sont victimes nos ressortissants sont le fait de leurs coreligionaires et n'auraient pas de caractère raciste ?

» Doit-on croire enfin que ces faits sont le prélude d'une action concertée, ayant une fois de plus pour cible les travailleurs émigrés et destinée à détourner l'attention de l'opinion française des problèmes qui attendent ces derniers à la rentrée. »

Cette prise d'otages, qui a provoqué la convocation à Alger de l'ambassadeur en France, n'a suscité aucun commentaire officiel à Paris, malgré les nombreuses attaques algériennes sur *« la carence, voire la complicité »* de la police française.

● *Un groupe de harkis, armés de fusils de chasse*, conduits par M. Laradji, président de la Confédération nationale des Français musulmans rapatriés d'Algérie, occupe, depuis 8 h. 30 ce lundi 11 août, le centre administratif du camp de Bias (Lot-et-Garonne). Ils entendent obtenir la suppression de la tutelle administrative sur ce camp ainsi que des précisions sur les modalités d'application des récentes décisions du conseil des ministres. Le sous-directeur du camp, M. Durney, *est libre de ses mouvements et la* situation reste calme.

SPÉLÉOLOGIE

LE RECORD DU MONDE DE DESCENTE SOUS TERRE EST PORTÉ A 1 270 MÈTRES

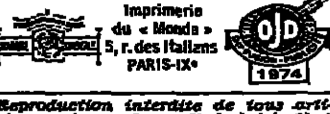
Le record du monde de descente sous terre a été *battu, dimanche* 10 août, dans le gouffre « M-3 » de la Pierre-Saint-Martin, par *une équipe de spéléologues* tarbais, qui a atteint la cote de — 1 270 mètres.

C'est dans le cadre des activités patronnées par l'Association de recherches spéléologiques internationales de la Pierre-Saint-Martin que la descente a été effectuée sur le territoire de la commune d'Arette (Pyrénées-Atlantiques). Les spéléologues ont effectué la liaison entre le gouffre « M-3 » eti une des têtes de réseau de la rivière de la Pierre-Saint-Martin. Cette liaison, venant neuf ans après celle réalisée en 1966 dans le gouffre de la Tête sauvage, améliore de plus *de 100 mètres le* record du *monde* de profondeur.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

O.J.D. 1974



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Malgré les efforts d'harmonisation fiscale de la Commission de Bruxelles

L'« EUROPE DES CONTRIBUABLES » TIENT DE PLUS EN PLUS DU RÊVE

QUELQUES jours seulement avant de se mettre en vacances, la Commission européenne a proposé aux Neuf un nouveau « train » d'harmonisation fiscale, portant cette fois sur l'imposition des bénéfices des sociétés (le Monde du 29 juillet). L'aspect le plus spectaculaire en était la généralisation à l'ensemble du Marché commun de l'avoir fiscal français, qui a naguère défrayé la chronique. Travail de Pénélope, en vérité, que ce tissage fiscal européen, tant les faits — et les gouvernements — s'acharnent à défaire, année après année, l'ouvrage péniblement bâti par les services de Bruxelles.

Les statistiques ne portent, en effet, nulle trace d'une volonté communautaire d'homogénéisation fiscale. Au contraire, les systèmes d'imposition des Neuf n'ont jamais tant divergé. Plus de vingt ans après le lancement de l'esquif européen, l'« Europe des contribuables » demeure un rêve sans consistance pratique. Et ce n'est sûrement pas le développement de la crise économique qui hâtera sa réalisation, puisque certains des Neuf songent à renforcer l'impôt pour juguler l'inflation au moment même où d'autres s'apprêtent à l'alléger pour ranimer l'économie.

par GILBERT MATHIEU

On peut s'interroger sur les causes de ces divergences fiscales accrues entre pays qui ne cessent d'affirmer leur foi en une communauté de destin. Mais le fait est là, qui laisse peu d'espoir apparemment aux rêveries des experts de Bruxelles.

Au dernier relevé (1), la fiscalité des Pays-Bas prélevait 28 % du produit intérieur de ce pays, alors que le système d'imposition italien ne percevait que 17,9 % de la production nationale transalpine. L'écart entre les deux taux de pression fiscale était donc de 10,1 points. Cinq ans plus tôt, il n'était que de 6 points et de 3,6 points en 1958. En quinze ans, l'écart, loin de s'atténuer, a donc triplé !

Disparités accrues

La même constatation peut être faite avec les trois nouveaux membres du Marché commun. En 1968, l'écart entre les pressions fiscales extrêmes des Neuf était de 13,3 points (33,1 % pour le Danemark, 19,8 % pour l'Italie). Cinq ans plus tard, il avait presque doublé, passant à 24,1 points, la fiscalité danoise s'étant alourdie (42 %), tandis que celle de l'Italie s'allégeait (17,9 %). A six comme à neuf, la Communauté européenne est devenue fiscalement de plus en plus disparate.

Critiquera-t-on la comparaison en objectant que la structure des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) diffère traditionnellement d'un pays à l'autre et que l'évolution des cotisations peut compenser celle des impôts ? L'argument ne résiste malheureusement pas à l'examen des chiffres puisque les divergences entre en Italie). Pour la raison simple que les pays du Marché commun ont suivi des politiques totalement disparates, comme le montre le premier tableau ci-dessous :

● Si tous (sauf le Danemark) ont accru le poids de leurs cotisations sociales — pour équilibrer les régimes de sécurité sociale ou mieux indemniser les assurés, — ils l'ont fait de façon inégale ; la France, le Royaume-Uni et l'Italie l'ont alourdi, en cinq ans, de moins d'un point du PIB, tandis que les Pays-Bas et l'Allemagne l'ont aggravé de plus ou moins trois points.

● Disparité plus grande encore pour la fiscalité : le Danemark et le Luxembourg ont accru leur pression fiscale de respectivement 8,9 % et 5,3 % du PIB en cinq ans ; à l'inverse, la France, l'Italie et, surtout, le Royaume-Uni allégeaient le leur

LE POIDS DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES DANS LE MARCHÉ COMMUN (1973)

PAYS	En unités de compte europ. par habit.	En % du produit intérieur brut	DIFFERENCE ENTRE 1968 ET 1973*		
			Des impôts	Des cotisat. sociales	Du total
Danemark	1 880	43,1	+ 8,9	— 0,8	+ 8,1
Allemagne fédérale	1 681	37,7	+ 2	+ 2,4	+ 4,3
Pays-Bas	1 596	45	+ 2,2	+ 3,3	+ 5,5
Luxembourg	*1 554*	*37,6*	+ 5,3	+ 1	+ 6,3
Belgique	1 408	38,1	+ 1,6	+ 1,9	+ 3,5
France	1 371	35,8	— 0,8	+ 0,8	=
Royaume-Uni	811	33	— 2,6	+ 0,5	— 2,1
Italie	601	30	— 1,9	+ 0,7	— 1,2
Irlande	543	32,4	+ 2,5	+ 0,7	+ 3,2

* En pourcentage du P.I.B.

cotisations sociales se sont, elles aussi, aggravées. Il y a aujourd'hui 15,9 points d'écart entre la part de leur produit intérieur que consacrent les Pays-Bas à ces cotisations (17,9 %) et celle que leur accorde le Danemark (1,1 %). Cinq ans plus tôt, la différence n'était que de 11,8 points.

De sorte que, au total, l'effort que représente l'ensemble des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations) n'a jamais été aussi inégal entre les Neuf. En 1968, l'écart était de 8,3 points entre le poids global de ces prélèvements aux Pays-Bas et en Italie (respectivement 39,5 et 31,2 %) ; cinq ans plus tard, il a presque doublé (45 % aux Pays-Bas contre 30 seulement (de 0,8 %, 1,4 % et 2,6 % respectivement). Entre deux, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas, ont procédé à un faible alourdissement de leur fiscalité (2 % environ).

Si bien que, aujourd'hui, *l'effort fiscal national varie de plus du simple au double entre les Neuf, le poids global de l'ensemble des prélèvements obligatoires variant lui-même de 50 %*. Si l'on calcule en monnaie commune — et non plus par rapport aux produits nationaux, — l'inégalité est encore plus grande, vu les disparités du PIB : le Danois consacre en moyenne à ces prélèvements 1 880 unités de compte européennes (2) : l'Allemand, 1 680 ; le Français, 1 370 : le Britannique, 810, et l'Italien, 600.

Des structures fiscales de plus en plus divergentes

A l'intérieur de ces chiffres globaux, les structures des fiscalités des Neuf ne se sont pas davantage rapprochés. L'entrée des trois nouveaux membres a même accru les disparités.

Ainsi, le Danemark tire de ses impôts courants sur le revenu (et le patrimoine) 59,3 % de ses recettes fiscales, alors que la France n'en obtient même pas la moitié : 28,7 %. Comme la pression fiscale danoise est largement supérieure à la nôtre, la part de l'impôt sur le revenu dans le produit national du Danemark est presque quatre *fois supérieur à la nôtre* ! Le tableau ci-contre confirme que la France reste lanterne rouge dans la C.E.E. pour l'imposition des revenus, ne prélevant guère, par ce moyen, que la moitié de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne.

C'EST EN FRANCE QUE L'IMPOT SUR LE REVENU EST LE PLUS FAIBLE (*)

	En % du P.I.B.	En % des prél. obl.
Danemark	24,9	57,8
Pays-Bas	15,6	34,6
Royaume-Uni	13,9	42,1
Belgique	13,7	36,1
Allemagne féder.	12,4	32,9
Italie	6,7	22,2
FRANCE	6,4	17,8

* L'intitulé exact de ces impôts, dans la nomenclature de la C.E.E., est : « Impôts courants sur le revenu et le patrimoine ». Les chiffres concernent l'année 1973.

A l'inverse, bien sûr, elle détient le record des taxes sur la consommation, notamment de la T.V.A., quatre fois plus lourde en France qu'en Grande-Bretagne, deux fois plus qu'au Danemark et supérieure de trois quarts à la T.V.A. allemande. Les taxes spécifiques sur tel ou tel produit, plus fréquents à l'étranger, compensent certes une partie de la différence mais, au total, notre pays est largement en tête pour la fiscalité sur la consommation, - doublement injuste puisque proportionnelle (au lieu d'être progressive) et parce que frappant quasiment l'intégralité des revenus des petites gens (qui gagnent trop peu pour épargner beaucoup). *Chez nous, ce type d'imposition*

Trois raisons

L'harmonisation des taux et des assiettes des T.V.A., prévue initialement pour janvier dernier et renvoyée *sine die* il y a un an, n'en apparaît que plus urgente. Mais ne relève-t-elle pas, elle aussi, du rêve ? Car il faut bien se demander pourquoi le rapprochement fiscal entre les Six — puis les Neuf, — si souvent proclamé urgent dans les discours ministériels, n'est pas entré dans les faits.

On peut en donner trois raisons, qui inclinent peu à l'optimisme pour l'avenir :

1) RAISON POLITIQUE. — Chaque gouvernement tient à garder la maîtrise de ses impôts pour avantager, en fonction des tensions sociales du moment, telle ou telle catégorie dont le mécontentement le soucie. Symétriquement, les parlements, nés de la *nécessité où se trouvaient les princes* d'obtenir un certain accord national pour lever l'impôt, ne semblent pas prêts à abdiquer leurs pouvoirs en la matière. Les exhortations des « eurocrates » butent finalement sur ce double refus.

2) RAISON ECONOMIQUE : même si le rôle de l'impôt dans les politiques conjoncturelles est moins évident qu'on le dit souvent — il est d'ailleurs plus grand quand il s'agit d'aggraver la pression fiscale que lorsqu'on l'allège — les gouvernements tiennent à garder la possibilité d'user de ce précieux outil : taxe sur l'investissement, décime supplémentaire d'impôt sur le revenu, quand il faut freiner la demande ; pénalisation douanière des importations, quand on veut redresser la balance commerciale ; allégement d'impôt sur le revenu, détaxation de produits de grande consommation, crédit d'impôt sur les achats d'équipement, quand arrive l'heure de la relance...

(Lire la suite page 10, 1re colonne.)

(1) « Eurostat » (Office statistique des Communautés européennes) : *Statistiques fiscales 1968-1973*, 36.50 F. En vente au *Journal officiel*, 26, rue Desaix, Paris (15e).

(2) L'unité de compte européenne vaut : 5.50 francs.

DANS LA PERSPECTIVE D'UNE « AUTRE CROISSANCE »

Points forts et points faibles de l'industrie française

par MAURICE BOMMENSATH et MAURICE REYNE (*)

EN parlant d'une « autre croissance » pour l'avenir, le président de la République a ouvert des perspectives, lors de son dernier entretien télévisé ; mais il n'a pas précisé davantage sa pensée. Peut-être saura-t-on le 9 septembre quel contenu il donne à l'expression. Le récent colloque sur le redéploiement industriel avait déjà en mai montré les problèmes multiples que posera une nouvelle orientation de l'industrie française.

La tâche ne sera pas facile ; il ne suffit plus d'extrapoler, en modulant plus ou moins le passé. Il faut, au contraire, définir progressivement une croissance différente, tenant compte des contraintes de l'énergie, d'une nouvelle redistribution internationale des activités et de la nécessité de faire face à une demande d'emplois qui, en France, est beaucoup plus élevée que dans les pays voisins.

Prenons, par exemple, l'objectif-clé de l'équilibre des échanges extérieurs : il n'a été atteint que d'une manière conjoncturelle en comprimant l'activité et les importations ; non par un renouveau des exportations, qui régressent, au contraire. En relançant l'activité, on retrouvera le déficit. A moins qu'on ne réoriente les activités pour mieux les adapter à l'évolution du marché international.

Dans une tenaille

Mais comment s'orienter ? On peut donner d'abord quelques idées directrices valables pour tous les pays industrialisés et d'ailleurs largement connues : ainsi augmenter les valeurs ajoutées par tête, par unité d'énergie et de matière première. Ce qui permet de sélectionner un certain nombre de secteurs qui correspondent à des industries à forte teneur de matière grise.

Dans ce schéma simplifié, les pays en voie de développement, en particulier les pays pétroliers, se situeront aux deux extrémités de l'échelle des valeurs ajoutées par tête. Soit du côté des secteurs à valeur faible, correspondant à toutes les industries de transformation simple, tels les textiles « banals » (1), ce qu'on appelle « le modèle de Hong-Kong » ; soit, au contraire, du côté des industries à forte valeur ajoutée par tête, celles-ci étant surtout gonflées par les amortissements d'équipements lourds servant à la première ou à la deuxième transformation des matières premières, en particulier du pétrole (pétrochimie). C'est ce que nous avons appelé *« le modèle de Téhéran »*, plus récent d'ailleurs, qui mettra beaucoup plus de temps à faire sentir ses effets, compte tenu des difficultés de formation, d'adaptation et aussi du délai de *réalisation des investissements*.

Les pays industrialisés seront pris dans une sorte de tenaille des valeurs ajoutées et se trouveront en concurrence accrue sur des industries correspondant à des valeurs intermédiaires faites essentiellement de technologie, de capacité organisationnelle, de potentiel de distribution et d'après-vente. L'Allemagne s'y trouve déjà avec ses machines-outils, ses équipements lourds, sa maîtrise des organisations complexes : c'est ce qui lui a permis en 1974 et jusqu'au début de 1975 de réaliser ce que l'on a appelé le « deuxième miracle allemand ». Certes, actuellement son excédent diminue et elle est plutôt pénalisée par le recul conjoncturel des investissements et la contraction internationale des échanges. Mais lorsque l'économie redémarrera, elle reprendra ses avantages.

La France pourra-t-elle s'engager dans cette voie ? Oui, à condition d'abord de bien se connaître et d'en tirer les conséquences. Ce n'est pas facile, car on se voit toujours très mal soi-même. En revanche, les pays étrangers, ceux qui, comme les Etats-Unis, disposent d'un nombre appréciable de sociétés multinationales, ou encore ceux qui, comme le Japon, ont procédé à de patientes et minutieuses études internationales, disposent sur notre pays de bien plus de renseignements qualitatifs que notre ministère de l'industrie ou nos industriels. Leur diagnostic est plein d'intérêt.

Les atouts et les faiblesses de l'industrie française sont fonction non seulement des caractéristiques intrinsèques des secteurs, mais plus souvent encore de la qualité de gestion de quelques chefs d'entreprises pilotes qui ont su les faire évoluer, et — dans des cas de plus en plus nombreux — les amener en position de leader international.

(Lire la suite page 10, 3e colonne.)

(*) Directeur et directeur-adjoint de Cegos-Economie.

(1) En revanche, sont exclus, pour le moment, tous les textiles « difficiles » ce qui va à l'encontre de certaines idées reçues. On se reportera à l'exposé intéressant qu'a fait sur ce point Claude-Alain Sarre, au colloque du redéploiement industriel.

BULLETIN

Les trois France

LES premiers résultats du recensement de 1975 sont sans surprise. Du moins si l'on s'en tient aux données globales. La croissance démographique de la France s'est ralentie. Qui s'en étonnerait ? L'INSEE a annoncé il y a près d'un an une chute brutale de la fécondité. Les Français ne s'alarment pas de ce ralentissement, les deux tiers d'entre eux estimant « convenable » le niveau actuel de la natalité, selon la dernière enquête de l'Institut d'études démographiques. Ils ne s'inquiètent pas davantage de l'arrêt de l'immigration, alors que cette décision contribuera, dans un proche avenir, à réduire davantage encore la natalité.

Plus inattendue est l'évolution de la répartition géographique de la population. Première surprise : les Français ne se contentent plus de quitter les zones rurales sous-équipées, ils commencent aussi à fuir les grandes villes. Paris n'est plus seul à se vider, plusieurs capitales régionales, à commencer par Lille, voient leur population diminuer fortement. S'agit-il d'un mouvement volontaire ou des conséquences d'une spéculation foncière effrénée, qui rejette toujours plus loin dans les banlieues la masse des Français aux revenus moyens et modestes ? Les statistiques ne le disent pas, mais tout permet de penser que cette évolution, qui entraîne le plus souvent un allongement des temps de transport domicile-travail, ne traduit pas d'abord la recherche d'un mieux-vivre. De même, l'aggravation des déficits migratoires du Nord et, à un moindre titre, de la Lorraine, illustre les difficultés de la reconversion industrielle de régions vieillies plus que la volonté des hommes de fuir un paysage ingrat.

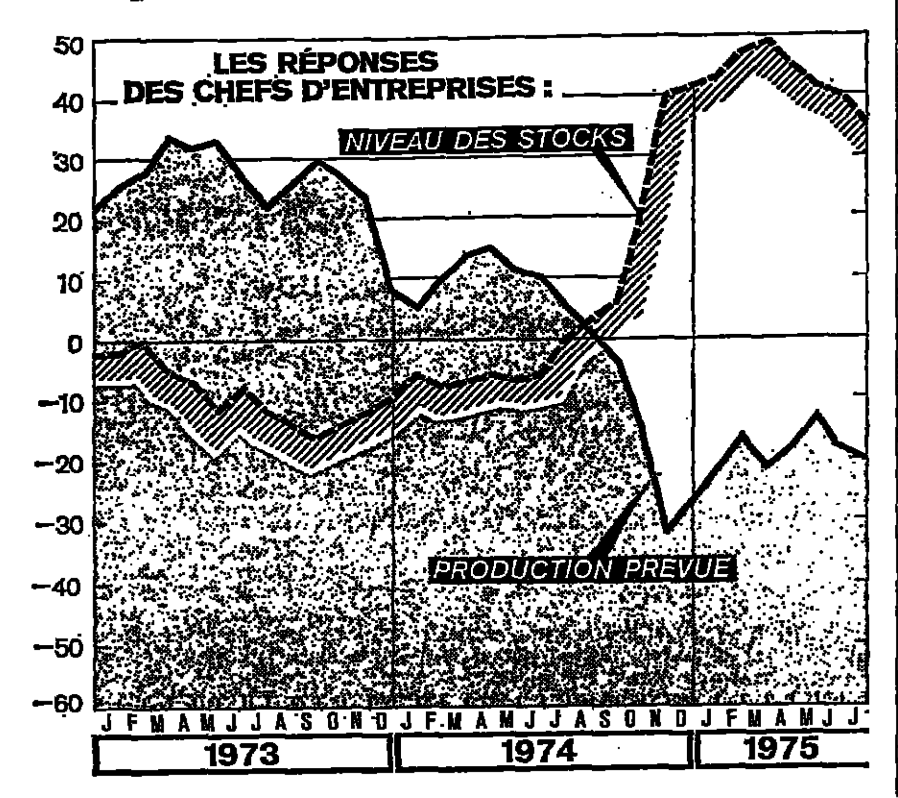
Deuxième surprise : la France n'est plus divisée en deux mais en trois. Face à l'axe Rhin-Rhône-Méditerranée, qui continue de se développer, les régions de la façade maritime résistent. Pour la première fois, tous les départements de l'Ouest, sauf la Mayenne, ont un solde migratoire positif, c'est-à-dire que le nombre des départs y est inférieur à celui des arrivées.

Si les pays de Loire et la Bretagne cessent de se vider, c'est peut-être que les mesures de décentralisation industrielle, timidement amorcées il y a une quinzaine d'années, et dont les régions de l'Ouest ont été, bon an mal an, les premières bénéficiaires, ont fini par porter des fruits. Mais n'est-ce pas aussi le résultat d'une évolution des mentalités qui a conduit les Bretons à préférer se battre pour un meilleur emploi et un meilleur salaire sur place plutôt que de continuer à émigrer en masse vers la région parisienne ?

La réduction du déséquilibre entre l'Est et l'Ouest reste, certes, un objectif à atteindre, comme l'a rappelé récemment le président de la République, mais la priorité des priorités est désormais ailleurs : empêcher que ne s'étende de la Meuse à l'Aude une troisième France, désertique, qui séparerait le pays en deux. Mais ce qui peut être réussi dans des régions qui, comme l'Ouest, ont un grand dynamisme démographique et une certaine conscience régionale sera beaucoup plus difficile à mener à bien dans des zones déjà largement dépeuplées, où une grande partie de la population, vieillie, a fini d'espérer.

FAITS ET TENDANCES

Comment s'explique le regain de pessimisme des industriels



LES chiffres qui ont servi à établir ces courbes sont tirés des enquêtes que mène chaque mois l'INSEE auprès des deux mille deux cents chefs d'entreprise. En ce qui concerne les stocks, il s'agit de la différence entre le nombre d'industriels qui trouvent leurs stocks supérieurs à la normale et le nombre de ceux qui les trouvent inférieurs à la normale. Cette appréciation — jugeant en moyenne les stocks largement excessifs — est évidemment subjective : il ne s'agit pas d'un volume de stocks pris en valeur absolue, mais du niveau des stocks jugé utile par rapport à l'activité du moment.

De même la courbe retraçant l'évolution des jugements portés par les chefs d'entreprise sur leur production à venir traduit l'écart qui sépare les pourcentages des réponses prévoyant une augmentation de celles qui prévoient une diminution.

La nette divergence entre l'évolution des deux courbes explique le pessimisme des industriels : ne voyant leurs stocks diminuer que faiblement, ils inclinent, après un moment d'optimisme au printemps, à prévoir un ralentissement de la production, préférant écouler des réserves financièrement coûteuses que fabriquer davantage.

Les entreprises françaises devant la croissance

(Suite de la page 9.)

On connaît bien *quelques-uns des* secteurs ou des sociétés tels Gazocéan, pour les transports de gaz liquides, ou Moulinex, pour le petit électroménager. Utilisant l'expérience acquise dans un certain nombre d'études internationales comparées, nous avons essayé dans les *tableaux* figurant ci-dessous d'en faire un inventaire systématique, nous limitant aux secteurs. Il serait facile, dans chaque cas, de citer une ou plusieurs entreprises.

Points forts...

(C = capacité ; T = technologie)

• *METALLURGIE*

C Sidérurgie.
T Aciers fins et spéciaux.
C Fer-blanc.
CT Aluminium.
C Nickel.
C Grosse chaudronnerie.
C Constructions métalliques.
C Tubes d'acier soudé.
C Profilage acier.
T Engins de T.P. et forage.
T Gros moteurs à combustion.
T Turbines à gaz et réacteurs.
T Turbines hydrauliques.
CT Pompes et grosse robinetterie.
CT Chauffage et climatisation.
T Chariots élévateurs.
T Convoyeurs.
C Conteneurs.
T Machines textiles tissage et bobinage.
T Petit machinisme agricole.
CT Outillage à main.
C Visserie.
T Matériel de soudure.
C Serrurerie de bâtiment.
T Armes.
C Décolletage.
T Grues de bâtiment.

• CHIMIE

T Nucléaire.
C Raffinage.
C *Pétrochimie.*
T Encres.
C Engrais azotés et potassés.
C Explosifs.
C Fibres synthétiques.
CT Cosmétologie.
CT Gaz liquide.
T Carbone industriel.
C Chaux et ciment.

• CONSTRUCTION ELECTRIQUE

CT Petits moteurs électriques.
CT Petit électroménager.
CT Piles et accumulateurs.
CT Appareillage domestique basse tension.
T Relais électronique, contacteur.
T Radars.

• TRANSPORTS

CT Automobile et équipements.
CT Cycles, cyclomoteurs et équipements.
CT Pneumatiques.
T Matériel d'armement.
CT Matériel de chemin de fer et metro.
CT Construction navale : pétroliers, méthaniers, sous-marins, vedettes, petits voiliers.
T Aéronautique et engrais.

• AUTRES GRANDS SECTEURS

CT Vêtements élaborés et mode.
CT Papier, carton d'emballage, imprimerie.
T Impression.
CT Emballage.
CT Transformation des plastiques.
CT Alimentaire : boissons, prod. laitiers.
T Traitement des eaux.
C Contre-plaqués et menuiserie industrielle.
T Bâtiments industrialisés.
T Gros T.P. (béton), ponts et barrages.

...et points faibles *

Gros matériel agricole.
Matériel de levage et ascenseurs.
Gros compresseurs frigorifiques.
Machines-outils.
Machines pour transformation des plastiques (1), travail du bois, papier et carton.
Matériel d'impression.
Mécanique fine et appareils de mesure (2).
Motos.
Machines à coudre.
Appareils photo et caméras.
Equipement électronique (3).
Chimie fine.
Matières plastiques nobles.
Surfaces photo-sensibles.
Détergents.

* Hors matières premières et produits énergétiques.
(1) Hors soufflage des bouteilles et thermoformage alimentaire.
(2) Hors partiellement l'horlogerie.
(3) Hors circuits intégrés.

internationale des activités dont nous avons parlé plus haut (c'est le cas des industries lourdes).

Depuis 1969 nous avons, certes, fortement avancé ; mais pas toujours dans les meilleures directions. Nous avons de bons produits, une bonne technologie, mais souvent une mauvaise stratégie nationale. Prenons un exemple, celui des *machines-outils,* où *le* déficit de la balance française est important. Même un pays comme l'Italie nous devance ! Certes, nous avons un point fort relatif dans un des sous-secteurs : celui des machines travaillant par enlèvement de copeaux. Or, c'est justement celui qui a le *moins* d'avenir ! Au contraire, dans le matériel travaillant par déformation du métal, qui a le vent en poupe, nos positions sont beaucoup moins bonnes. On pourrait multiplier ces exemples. Ainsi l'opportunité de la fabrication des *machines de transformation des plastiques* n'a pas été saisie, et l'on risque de renouveler dans ce domaine l'expérience malheureuse des machines-outils.

Parmi les cas cités, certains sont peu connus, en dépit des performances réalisées. Ainsi on considère à l'étranger que les modèles français d'automobiles *réalisent* les *meilleurs* compromis qualité-prix. Ces avantages ne sont malheureusement pas suffisamment exploités par la qualité des réseaux et des services après-vente. D'autres secteurs sont mieux affirmés et connus, tel l'aluminium ou le verre. Les avantages *tiennent* ici à la capacité, mais aussi au savoir-faire technologique des entreprises : deux facteurs de compétitivité que nous avons repris plus systématiquement pour caractériser tous les points forts repérés.

Un nombre aussi important d'atouts peut-il nous rassurer sur notre avenir industriel ? Il n'en est rien, car malheureusement beaucoup de ces avantages se situent justement dans les secteurs qui stratégiquement sont menacés, soit à court terme par le marché — telle l'automobile, sauf reconversion (2), — soit à moyen ou long terme par la nouvelle redistribution

(2) Contrairement aux idées reçues l'automobile pourra rester un secteur d'avenir pour les firmes qui sauront trouver les formules adéquates : aider les pays en voie de développement à monter leur propre industrie en apportant formation et matière grise.

A contrario et paradoxalement c'est dans les secteurs qui sont justement ceux où nous aurions des avantages stratégiques naturels que les L'agriculture est, par exemple, un point fort naturel pour la France ; or, nombre d'industries auxiliaires ou complémentaires, tel le machinisme agricole rentrant dans ce qu'on appelle aux Etats-Unis *l'agribusiness,* sont faibles. Sauf lorsqu'elles sont aux mains de sociétés étrangères !

Le bilan ainsi dressé mérite réflexion. Détaillé et complété par une observation renouvelée de l'évolution internationale, il devrait permettre de trouver quelques idées pour définir les orientations du VII[e] Plan. N'oublions pas néanmoins que le problème essentiel n'est pas de trouver des idées, mais de motiver les chefs d'entreprise qui sauront amener les inflexions nécessaires. Ce qui, compte tenu des circonstances conjoncturelles actuelles, des difficultés, de la complexité de plus en plus grande du métier de dirigeant, ne sera facile !

MAURICE BOMMENSATH
et MAURICE REYNE.

L'« Europe des contribuables »

(Suite de la page 9.)

3) SOUCI DE TRESORERIE : enfin, l'expérience des dernières années a montré que les gouvernements — en particulier celui de Paris — ne répugnaient pas à utiliser les dividendes de l'inflation pour faire face aux difficultés du Trésor public. Les plus-values fiscales que les Etats ont tiré pendant dix ans du jeu de l'inflation sur la T.V.A. ou l'impôt sur le revenu, ont permis d'équilibrer les budgets publics tout en donnant *satisfaction à quantités de revendications* sectorielles (d'agriculteurs, de fonctionnaires, d'entreprises publiques...). La performance aurait été tout à fait irréalisable sans liberté fiscale.

Pour ces trois motifs principaux, les Neuf ont jusqu'ici tenu à leur souveraineté fiscale ; quitte à contredire dans les faits leurs professions de foi sur l' « Europe des impôts ». Une nuit du 4 août, supprimant ce privilège, succédera-t-elle à ces errements ? Pour autant qu'on en croie les projets fiscaux des uns et des autres face à la crise, ce n'est pas encore pour demain.

GILBERT MATHIEU.

LA STRUCTURE DE LA FISCALITE DANS LE MARCHE COMMUN

(en % du total des recettes fiscales, en 1973)

TYPES D'IMPOTS	FRANCE	ALLEMAGNE	ITALIE	ROY.-UNI	PAYS-BAS	BELGIQUE	DANEMARK
• Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (*)	28,7	49,1	37,3	50,7	55,6	52,6	59,3
• Impôts sur la production et l'importation	64,9	48,4	56	33,1	41,6	43	34,9
Dont : T.V.A. et taxes générales sur chiffre d'affaires	38,8	21,3	27,4	8,5	24,1	28,4	18,1
Impôts sur la consommation et droits d'accise	11,9	13,7	23	19,5	10,9	11,2	14,7
• Impôts fonciers, droit de timbre et d'enregistrement (*)	5,5	2,2	5,9	14,1	1,9	3,2	5,4
• Impôts exceptionnels sur le capital	1	0,3	0,8	2,2	0,8	1,2	0,4

(*) Pour l'Italie et la Belgique, les impôts fonciers et immobiliers ont été considérés comme des impôts courants sur le revenu et le patrimoine.

LIVRES

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

Françoise Guélaud
Marie-Noël Beauchesne
Jacques Gautrat
Guy Roustang

POUR UNE ANALYSE DES CONDITIONS DU TRAVAIL OUVRIER DANS L'ENTREPRISE

Préface d'Yves Delamotte

LES conditions du travail manuel occupent une place de plus en plus importante parmi les remords de la société contemporaine. Il aura d'ailleurs fallu quinze ans de désaffection des jeunes nationaux à l'égard de ces tâches pour que perce ce souci venu, il faut le reconnaître, *par* une autre voie que la pure solidarité sociale. Tout en répudiant le marché, notre époque est souvent menée par lui.

Le préfacier, directeur de l'Agence nationale pour *l'amélioration des conditions du travail, de création* récente, attache, fort justement, une grande importance à ces recherches rationnelles du laboratoire d'économie et de sociologie du travail, à Aix-en-Provence, dirigé par le professeur François Sellier. L'équipe a été animée par Guy Roustang, déjà favorablement connu, et le C.N.R.S. a facilité la publication de ces résultats.

Il ne s'agit donc pas de considérations de simple bienveillance, mais d'études systématiques à l'intention des chefs d'entreprise. Tout à tour, nous étudions l'ambiance et les échanges thermiques, le bruit (l'appareil auditif, les normes, les risques pathologiques, appareils de mesure, protection), l'éclairage (selon un plan analogue), les vibrations, le travail musculaire et les postures, les contraintes mentales (complexité, attention, minutie, contraintes de temps, etc.), aspects psychophysiologiques (des recherches plus *profondes* nous *paraissent nécessaires sur l'aspect « initiative »), la considération sociale (nous* sommes au cœur du problème national), les possibilités de communication (la désaffection de l'artisanat aurait mérité une étude), les relations horizontales ou verticales ; le temps de travail, enfin, est le chapitre le plus décevant ; respirant la bonne conscience plus que la recherche, il cite des faits déjà connus, mais sans *précision,* et des *exemples étrangers antérieurs,* bien sélectionnés.

Cet excellent travail de poids, dans le meilleur sens du mot, doit-être considéré comme le point de départ *d'une série de recherches systématiques, sur* cette grande question où l'intérêt national et le souci d'humanité sont si étroitement mêlés.

Bibliographie. Annexes techniques.

★ Paris, 1975. Armand Colin, 140 p., 50 F.

Raymond Courbis

COMPÉTITIVITÉ ET CROISSANCE EN ÉCONOMIE CONCURRENCÉE

UN ouvrage important, le plus recommandable, le *plus puissant peut-être, en langue française,* de tous ceux qui ont été écrits depuis la guerre sur l'économie générale, un des meilleurs aussi de l'excellente collection dirigée par Henri Hierche.

C'est une première synthèse des études publiées par le jeune économiste depuis six ans, études étroitement liées à la conduite des affaires nationales, puisqu'elles sont la base du modèle Fifi du VI[e] Plan et du modèle Regina, qui va le remplacer.

Le début, après un bon hors-d'œuvre sur l'autofinancement, présente bien les théories classiques, et keynésiennes, et établit la différence fondamentale entre entreprises exposées (à la concurrence étrangère) et entreprises abritées ; distinction voisine, mais un peu différente, est-il précisé, de celle qui fut établie pendant les années 30 par L. Dupriez et J. Dessirier, mais qui, dans la dépression actuelle, prend une importance croissante : le multiplicateur keynésien ne joue que pour les secteurs *abrités ; la méconnaissance de* cette évidence a entraîné, rappelons-le, et entraînera sans doute encore, de sérieux déboires dans les actions de « relance ».

L'analyse des salaires rappelle les diverses doctrines à ce sujet, depuis la guerre, en insistant sur la thèse maudite d'A. W. Phillips, apparentée à celle de J. *Rueff en 1931, opportunément rappelée. Il serait* d'autant plus puéril de nier tout rapport entre niveau de salaires et chômage que cette relation cruelle pourrait être interprétée comme une critique sévère du capitalisme : mais ce point n'est pas soulevé.

Cette même partie fait appel à la notion essentielle d'élasticité, mais avec une discrétion excessive. L'inadaptation *croissante des offres et des demandes* d'emplois n'est citée qu'incidemment, jusqu'en 1969 ; d'autre part, le terme un peu trop vif de « goulot d'étranglement » dissimule les rigidités légères, qui *auraient mérité de sérieux développements, tant le* sous-emploi est mêlé à cette question. Les hommes sont d'ailleurs à peu près oubliés, comme toujours, même du *seul* point de vue de la profession individuelle.

Le passage le plus pénétrant peut-être, et aussi le plus actuel, concerne l'effet d'une augmentation de la demande sur les *prix,* sur *la production,* sur *les salaires,* sur la balance commerciale. Nous restons cependant sur notre faim, pensant qu'un ouvrage consacré entièrement au sujet et assorti d'exemples réels ferait *faire de grands progrès sinon à la conduite de nos* affaires, du moins à leur compréhension par les contemporains, ce qui serait beaucoup.

Un dernier souhait : que des ouvrages de cette trempe, écrits en style ferme de spécialiste, comportent, au bas de chaque page, une sorte de traduction en langage commun, accessible à tous (un tiers *de page suffirait). Comme toute percée stratégique,* l'économie en peut gagner en *profondeur,* sans élargir ses bases, c'est-à-dire ici sa diffusion.

★ Paris, 1975. Dunod, 2 volumes, 323 p. et 211 p. : tome I, 128 F ; tome II, 110 F.

Claude Jardin

SUPPLÉMENT A L'ÉCONOMIQUE DE XÉNOPHON

S'IL est permis de préférer l'*Anabase* aux *considérations d'Ischomaque sur l'économie domestique,* tout au *moins celles-ci* nous apportent-elles quelques lumières sur la vie d'un riche Athénien du temps. Cet homme, que nous retrouvons ici, est-il devenu P.-D. G. ? Il ne semble pas, car ces débats entre l'homme d'organisation, l'homme de réflexion, l'homme de science et les autres portent toujours sur une économie rudimentaire, où les luttes sociales sont bien discrètes et Keynes assez loin.

S'agit-il d'une méthode d'initiation économique ? Elle emploierait bien des détours et beaucoup d'encre. S'agit-il, *comme il est suggéré, d'ouvrir la fenêtre* sur l'économie de l'an 2000 ? Peut-être les hommes de l'an... 3000 auront-ils quelque idée assez simpliste de notre situation. Admettons après tout qu'il s'agit simplement *d'un agréable passe-temps pour le lecteur et* pour l'auteur, lequel se défend d'ailleurs d'être économiste

★ Imprimerie Robert, 24, rue Mouftier, Marseille, 1975. 260 pages.

ONDE DE L'ECONOMI

devant la croissance

PRESSE

L'un des plus anciens hebdomadaires britanniques

« The Observer » est-il menacé de disparition ?

De notre correspondant

Londres. — *The Observer*, l'un des plus vieux journaux de Fleet Street, est-il menacé de disparition ? L'hebdomadaire, fondé en 1791, n'a pas été imprimé dimanche 10 août, et rien ne garantit qu'il puisse retrouver sa place aux étalages des marchands de journaux.

A bien des égards, le cas de l'*Observer* ne fait que refléter la situation très préoccupante de la presse britannique dans son ensemble. En dépit des augmentations du prix de vente qui se sont succédé ces derniers mois, les organes à diffusion nationale qui font partie de l'Association britannique des éditeurs de journaux enregistreront cette année des pertes évaluées à 2,5 millions de livres sterling (24 millions de francs).

L'*Observer* pose un problème particulier, dans la mesure où depuis la fin de la guerre, il est contrôlé par une fondation à but non lucratif. Dirigé depuis vingt-sept ans par M. David Astor, l'*Observer* a défendu le « libéralisme » en politique intérieure et étrangère. L'hebdomadaire a été à la pointe du combat pour toutes les causes *perdues ou impopulaires*, comme celle des tribus Nagas en lutte contre l'administration indienne. En 1956, il s'était élevé avec vigueur contre l'expédition de Suez, au risque de perdre un grand nombre de lecteurs.

Chute du tirage

L'*Observer* est aussi le seul organe de qualité qui ne soit associé à aucun groupe financier. Ses rotatives ne sont utilisées qu'un jour par semaine, et son budget est lourdement grevé par l'inflation de personnel qui *constitue* l'un des handicaps de la presse britannique.

Au mois de juin, la direction a fait savoir qu'un déficit de 750 000 livres (environ 7 millions de francs) était prévu pour cette année. Pour remédier à cette situation, les responsables de la publication ont décidé de réduire d'un tiers les effectifs du journal, tant au sein de la rédaction que dans les ateliers. La date limite avait été fixée au 1er août. La direction faisait savoir qu'à son grand regret l'hebdomadaire cesserait de paraître en septembre si aucun accord n'était conclu.

Les négociations qui ont eu lieu entre-*temps* n'ont pas été totalement inutiles. La rédaction a fait des sacrifices considérables : quinze des quatre-vingts rédacteurs permanents ont accepté que soit mis fin à leur contrat ; les autres ont proposé une réduction substantielle des frais qui leur étaient alloués ; certains ont *consenti à ne plus travailler* qu'à la « pige ».

Les représentants des trois syndicats de typographes se sont montrés plus réticents. La direction de l'*Observer* a donc annoncé la semaine dernière qu'elle allait congédier deux cents salariés sur six cents. Cette décision n'a pas été acceptée par les représentants des ouvriers, bien que la plupart d'entre eux disposent d'un emploi régulier pendant la semaine et ne viennent travailler le samedi à l'*Observer* que pour s'assurer un supplément de salaire de 30 livres à 40 livres. Ils ont empêché l'impression du journal ce week-end.

Il est encore difficile de savoir si cette fermeture provisoire va devenir définitive. De toute façon, une suspension de parution d'une ou de plusieurs semaines risque de compromettre encore plus la situation de l'*Observer* dont le tirage est tombé de neuf cent mille exemplaires en 1968 à sept cent soixante mille.

JEAN WETZ.

● *A Birmingham*, dix journalistes d'un piquet de grève qui tentaient d'empêcher la sortie à des camions de l'immeuble du *Birmingham Post* et de l'*Evening Mail*, ont été arrêtés le 8 août au cour d'une bagarre avec la police. Libérés sous caution, ils comparaîtront mercredi 14 août devant le tribunal sous l'accusation d'avoir troublé l'ordre public. Par solidarité, les travailleurs de l'imprimerie se sont mis en grève et le *Birmingham Post* n'a pas paru le 9 août.

Il y a cinq semaines, une partie des rédacteurs des deux journaux ont été congédiés à la suite d'un conflit portant sur les salaires. Les deux organes de presse ont cependant continué de paraître, les membres du syndicat minoritaire ayant accepté le règlement proposé par la direction. — *(Corresp.)*

● *Le conseil des ministres italien* vient d'adopter un projet de loi reconnaissant le secret professionnel pour les journalistes. Le texte de ce projet indique notamment que, dans le cadre d'un procès, les journalistes professionnels *« ne pourront être contraints de révéler les noms des personnes leur ayant fourni des informations »*. — *(A.F.P.)*

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 août 1975 :

DES DECRETS

● Pris pour l'application de la loi portant institution d'un système de paiement mensuel de l'impôt sur le revenu ;

● Complétant le décret numéro 74-1025 du 3 décembre 1974 relatif à la limitation de la température de chauffage des locaux.

UNE LISTE

● Des candidats autorisés à subir les épreuves des concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

Chasse

UN GUIDE DE POCHE

A l'heure du nouveau permis de chasser, au moment où la législation se modifie, voici un petit guide bien fait qui sera utile non seulement aux débutants mais aussi aux chasseurs chevronnés.

Les modalités d'obtention du permis y sont clairement présentées ; la législation de la chasse occupe une part importante de cet opuscule. Tout un chapitre concerne les armes de chasse et leurs munitions, un autre les chiens, mais la part la plus belle est consacrée aux gibiers de notre pays. Un petit reproche : ne pas avoir illustré les deux pages consacrées aux animaux protégés ; on n'en sait jamais assez dans ce domaine de l'interdit et de la préservation des espèces. L'organisation de la chasse en France et la liste des présidents de fédération complètent, avec quelques recettes culinaires, cet *ouvrage au format de poche bien* pratique.

★ *Guide du chasseur*. Ed. Gerpresse. En vente 43, boulevard Barbès, 75018 Paris, et chez les armuriers, 5 F.

Avis de concours

● *Préfecture de la Saône-et-Loire.* — Un concours sur titres est ouvert à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale pour le recrutement d'un médecin de protection maternelle et infantile employé à temps *complet. Renseignements et inscriptions* à la D.D.A.S.S., cité administrative, boulevard Henri-Dunant, 71000 Mâcon.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11.08.75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 12/8 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 11 août à 0 heure et le mardi 12 août à 24 heures :

La zone orageuse qui a affecté une grande partie de la France s'éloignera lentement vers l'est. D'autre part, une perturbation venant de l'Atlantique s'approchera lentement de notre pays qu'elle atteindra dans la journée de mercredi. Entre cette zone orageuse et cette perturbation, il fera assez beau.

Mardi 12 août, le temps sera très variable de la Flandre à l'Alsace, ainsi que sur le Jura et les Alpes. Les nuages y seront encore souvent développés et ils donneront parfois des *orages*. Les températures varieront peu par rapport à celles de lundi.

Sur le reste de la France, le temps, brumeux le matin, sera généralement ensoleillé dans la journée avec seulement des cumulus passagers. Le soir, le ciel deviendra plus nuageux sur les régions voisines de l'Atlantique. Les vents seront faibles et les températures maximales seront en *hausse*.

Lundi 11 août, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 020 millibars, soit 765,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 août ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 30 et 19 degrés ; Biarritz, 23 et 15 ; Bordeaux, 25 et 11 ; Brest, 20 et 14 ; Caen, 24 et 12 ; Cherbourg, 22 et 12 ; Clermont-Ferrand, 23 et 12 ; Dijon, 25 et 16 ; Grenoble, 25 et 16 ; Lille, 17 et 14 ; Lyon, 25 et 15 ; Marseille, 29 et 20 ; Nancy, 23 et 14 ; Nantes, 24 et 13 ; Nice, 29 et 22 ; Paris - Le Bourget, 22 et 14 ; Pau, 22 et 13 ; Perpignan, 28 et 20 ; Rennes, 23 et 15 ; Strasbourg, 26 et 15 ; Tours, 25 et 14 ; Toulouse, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 26 ; Boulogne, 17 et 15 ; Deauville, 20 et 12 ; Granville, 25 et 17 ; Saint-Nazaire, 23 et 14 ; Royan - La Coubre, 23 et 15 ; Sète, 23 et 20 ; Cannes, 28 et 20 ; Saint-Raphaël, 28 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 29 et 15 degrés ; Athènes, 29 et 22 ; Bonn, 33 et 17 ; Bruxelles, 24 et 14 ; Le Caire, 32 et 24 ; Iles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 31 et 17 ; Genève, 25 et 15 ; Lisbonne, 28 et 17 ; Londres, 23 et 15 ; Madrid, 33 et 17 ; Moscou, 14 et 6 ; New-York, 29 et 23 ; Palma-de-Majorque, 34 et 22 ; Rome, 29 et 20 ; Stockholm, 30 et 16 ; Téhéran, 38 et 34 ; Alger, 35 et 22 ; Tunis, 34 et 21 ; Casablanca, 27 et 20 ; Barcelone, 29 et 19 ; Dakar, 28 et 25 ; Eilath, 34 et 28.

Les publications de la Documentation française

La Documentation française vient de publier les textes suivants :

● *Le rapport sur l'orientation préliminaire du VIIe Plan* est une nouvelle version, rectifiée par le gouvernement après consultation du Conseil économique et social du projet gouvernemental (rapport Ripert). Soumis à l'approbation du Parlement en juin 1975, ce texte servira de base, à l'automne 1975, aux travaux des commissions chargées de la préparation du texte définitif. (76 pages, 12 F.)

● *Les dossiers de l'énergie.* — Cette nouvelle collection du ministère de l'industrie et de la recherche a pour objectif de contribuer à l'information de chacun sur les questions de politique énergétique. Le volume numéro 1 contient les divers rapports de la *Commission consultative pour la production d'électricité d'origine nucléaire*. Le volume numéro 2 présente des *Documents sur la politique énergétique* en provenance de diverses institutions : *O.C.D.E.* : principales conclusions et résumé du rapport du secrétaire général, de 1974, sur les perspectives énergétiques jusqu'en 1985 ; *C.E.E.* : vers une nouvelle stratégie de politique énergétique pour la Communauté ; résolutions adoptées par le conseil sur les objectifs pour 1985 de la politique énergétique communautaire et sur les moyens à mettre en œuvre ; *Conseil économique et social* : problèmes de l'énergie en France à moyen et long terme (rapport et avis). Le volume numéro 3 contient le *Rapport au gouvernement suédois sur l'implantation des centrales nucléaires en Suède*. Il s'agit de la traduction intégrale du rapport qu'un groupe d'experts a remis durant l'été 1974 au gouvernement suédois. (Volume 1, tome 1 : 144 pages ; tome 2 : 228 pages. Volume 2 : 182 pages. Volume 3 : 236 pages. Chaque ouvrage : 25 F.)

● Réalisé par le groupe « Méthodes optiques » de la commission interministérielle des appareils de mesure électriques et électroniques, ce catalogue des *Spectrophotomètres* présente dans l'ordre alphabétique, par constructeur, les caractéristiques des *spectrophotomètres français*. (134 pages, 35 F.)

● Créées en 1925, *les Chambres des métiers* sont les organes représentatifs des intérêts généraux de l'artisanat auprès des pouvoirs publics. *La Collection des notes et études documentaires* leur consacre une étude réalisée par l'assemblée permanente des chambres des métiers (n° 4199-4200). (60 pages, 6 F.)

● *Toute politique urbaine implique la prise en compte de facteurs de plus en plus nombreux*, impensable en l'absence d'un appareil d'études décentralisé, permanent, outillé et capable d'observer l'évolution urbaine et de présenter des propositions d'aménagement. Ces études sont faites par des organismes très variés que la Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (DAFU), du ministère de l'équipement, décrit dans un ouvrage sur les *Etudes d'urbanisme*. (120 pages, 27 F.)

● *Les rapports qui existent entre le médicament et l'assurance-maladie* avaient fait l'objet d'un rapport du haut comité médical de la Sécurité sociale en décembre 1973. Il est aujourd'hui publié dans la collection des *Notes et Etudes documentaires* (n° 4195-6) avec une mise à jour et des annexes regroupant des renseignements précis et des statistiques essentielles, et présentant des enquêtes qui n'avaient jusqu'ici connu qu'une diffusion restreinte. (88 pages, 9 F.)

● *Le dernier numéro de la Revue française des affaires sociales* (avril-juin 1975) contient, notamment, un discours de Mme Simone Veil, ministre de la santé, sur *les effets de la pollution de l'environnement sur la santé*, un article sur le savoir des mères en matière de puériculture, une étude sur l'accès au poste de travail des handicapés moteurs, une étude comparative sur l'homicide dans le monde, et un article sur les femmes et les syndicats, montrant que les inégalités de salaires entre hommes et femmes sont moins accentuées si les femmes sont membres d'un syndicat, mais que le *nombre de femmes syndiquées* est en décroissance. (276 pages, 22 F.)

★ Ces publications sont en vente à la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07, ou dans toutes les grandes librairies. Vente par correspondance : les commandes doivent êtres adressées directement à la Documentation française, accompagnées du titre de paiement libellé au nom du régisseur des recettes, C.C.P. Paris 9060-98.

FAITS DIVERS

LES ORAGES SUR LA FRANCE

Étretat et Fécamp ont été déclarées « zones sinistrées »

De violents orages se sont abattus, durant le week-end dernier, un peu partout en France, causant la mort de trois personnes, en blessant plusieurs autres et provoquant des dégâts très importants.

La région d'Etretat et de Fécamp (Seine-Maritime) a été la plus touchée : les deux communes ont été déclarées zones sinistrées. A Etretat, où 80 % des habitations et une centaine de voitures ont été détériorées par les inondations, Mme Marthe Deculot, quatre-vingt-cinq ans, a été terrassée par une crise cardiaque au moment où elle était évacuée, en toute hâte, de sa maison. A Vattetot, le jeune Jacques Pillet, âgé de dix ans, a été emporté par les flots. Ses parents ont été blessés.

Dans les Pyrénées-Orientales, la foudre a frappé trois membres d'une même famille bordelaise en vacances près du lac des Bouillouses : Mlle Marie-Noëlle Grisaut, vingt-cinq ans, a été tuée ; son frère Michel, vingt-huit ans, et sa sœur Hélène, seize ans, ont été superficiellement brûlés.

Grêlons et trombes d'eau ont également endommagé les habitations et les récoltes dans les Côtes-du-Nord (notamment à Paimpol), le Massif central, la vallée du Rhône et l'Hérault. Dans la région de Montpellier, *de nombreux campings* ont été inondés — on ne signale cependant pas de victimes, — et des vignobles ont été partiellement *détruits*.

Enfin, un avion de tourisme allemand, ayant cinq personnes à son bord, et qui se rendait de Francfort à Cannes, est porté disparu. *Des recherches sont actuellement entreprises* dans les Alpes franco-italiennes.

Après avoir tiré sur deux policiers

UNE FEMME EST BLESSÉE PAR SON MARI DÉTENU QU'ELLE VOULAIT LIBÉRER

Il est 15 h. 40, samedi 9 août, quand Anne Signorelli, vingt-neuf ans, se présente à l'hôpital de Reims. Son mari, Angelo, vingt-huit ans, originaire de Namur, vient d'être opéré de l'appendicite. Sa chambre est gardée par le sous-brigadier de police Roger Husson et le gardien de la paix Gérard Martin : Angelo Signorelli fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, pour escroquerie, et doit être extradé en Belgique.

Sa femme exhibe un permis de visite, puis aussitôt un pistolet, en exigeant que les policiers lui remettent leurs armes. Ils refusent. Anne Signorelli tire, cinq fois, atteignant M. Roger Husson de deux balles dans la poitrine et M. Gérard Martin d'une balle à la poitrine et de deux balles dans l'aine.

Puis elle entre dans la chambre. Un sixième coup de feu claque : la femme du malfaiteur est touchée d'une balle dans le dos, tirée par son propre mari, à qui elle a remis l'arme ou qui la lui a prise de force. Il ne semble pas, en effet, selon les premiers éléments de l'enquête, qu'Angello Signorelli ait été au courant du plan d'évasion conçu par sa femme. Dimanche soir, les trois blessés étaient dans un état satisfaisant.

A la prison de San-Gemignano

LES TIREURS D'ÉLITE DE LA POLICE ITALIENNE METTENT FIN A UNE PRISE D'OTAGE

San-Gemignano (A.F.P.). — Les tireurs d'élite de la police italienne ont mis un terme, dimanche 10 août en fin d'après-midi, à la mutinerie de la prison de San-Gemignano, en Toscane, où deux hommes détenaient huit personnes en otage depuis vingt-quatre heures. Embusqués sur les toits de l'établissement, les policiers ont ouvert le feu, tuant Renato Mistroni, vingt-trois ans, et blessant son complice, Severino Turrini, vingt-huit ans. *Les deux mutins étaient* des récidivistes de la prise d'otages. Le ministre italien de l'intérieur, M. Luigi Gui, a déclaré, dimanche soir à Rome, que le gouvernement continuera à ne pas céder aux auteurs de mutineries et de prises d'otages.

Il y a eu plusieurs cas de prises d'otages *dans les prisons* italiennes ces dernières années. Le plus sanglant a été celui d'Alessandria (Piémont), le 11 mai 1974, au cours duquel quatre otages et deux mutins avaient trouvé la mort.

En Basse-Saxe

SEPT POMPIERS PÉRISSENT DANS UN INCENDIE DE FORÊT

Gifhorn (A.F.P., A.P.). — Un incendie fait rage, entre Brême et Hambourg, dans les bois et les landes de Gifhorn, en Basse-Saxe, depuis vendredi après-midi 8 août. Sept pompiers ont déjà trouvé la mort en luttant contre les flammes hautes, par endroit, de vingt mètres. Dimanche après-midi, des renforts étaient arrivés pour combattre le sinistre, mais plusieurs voitures de pompiers s'enlisèrent dans des marais et furent rapidement encerclées par les flammes.

Six des occupants de l'un des véhicules ont été brûlés vif, quatre autres sont portés disparus. Un homme est mort d'une crise cardiaque. Les autres voitures ont été dépannées par des blindés de l'armée.

Plus de 3 000 pompiers, soldats et troupes frontalières sont sur les lieux. L'évacuation de plusieurs villages, notamment Neudorf-Platendorf, est en cours. Les autorités militaires de la région *ont lancé* un appel aux *autorités* françaises pour que celles-ci envoient des avions Canadair.

Après l'explosion de Pont-de-Buis

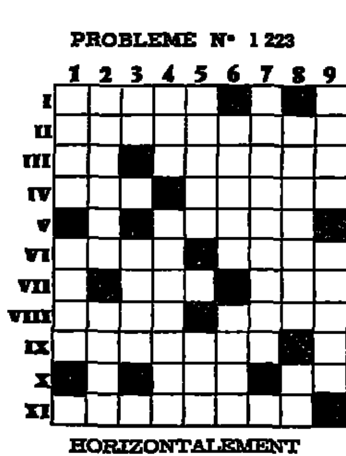
LA FÉDÉRATION C.G.T. ACCUSE LES TROIS CHAINES DE TÉLÉVISION D'UN « MANQUE D'OBJECTIVITÉ ».

La fédération des travailleurs de l'Etat C.G.T. accuse les trois chaînes de télévision *« d'un manque d'objectivité qui se confond avec la censure »* après les comptes rendus de la catastrophe de Pont-de-Buis, dans les journaux télévisés du 8 août. La C.G.T. reproche à la télévision *d'avoir fait silence sur* les déclarations de sa fédération *« tant sur les causes et les conséquences de cette catastrophe que sur les solutions préconisées »*, alors même que *« près de 75 % des personnels de la poudrerie sont adhérents à la C.G.T. »*.

A Pont-de-Buis, où la commune a été déclarée sinistrée, un comité de défense a été constitué par les sinistrés.

● *Incendie dans un restaurant de l'autoroute A 6.* — Un incendie a partiellement détruit, dans la matinée du dimanche 10 août, un restaurant de la chaîne Jacques *Borel, situé près d'Avallon* (Yonne), sur l'autoroute A 6, dans le sens Lyon-Paris. L'incendie, qui s'est déclaré vers 4 h. 30 et a été circonscrit une heure plus tard par les pompiers, semble dû à un court-circuit qui aurait pris naissance dans les cuisines.

Le gérant du restaurant a *indiqué* qu'il n'y aurait pas de chômage pour le personnel, celui-ci devant être employé dans l'autre restaurant de la chaîne, situé au même endroit mais dans le sens Paris-Lyon.



MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 223

HORIZONTALEMENT

I. Reçoit l'aumône sans la solliciter. — II. Ont de quoi prendre patience entre les repas. — III. Le lot des retardataires ; Unies. — IV. Privé de toute fraîcheur ; Fait signe de monter. — V. Trahi par son corps. — VI. Ne balançai pas ; Sans changement. — VII. Est semé sur le plat ; N'entre pas dans la voie des aveux. — VIII. N'ont rien appris ou rien retenu ; Cela peut se souhaiter. — IX. Garanties. — X. Lettres d'introduction ; Habitaient sur les hauteurs (épelé). — XI. Remise à plus tard.

VERTICALEMENT

1. Amène la reprise des affaires : Dissipas. — 2. Les montagnes leur sont familières ; Complique le travail d'un agent du recensement. — 3. Au cœur de la Ville éternelle ; Figure biblique. — 4. Porte plus de fruits que ses branches ; Utilisera certains signes musicaux. — 5. Ville ancienne ; Se règle avant le départ. — 6. Accueille des malheureux ; Sépare. — 7. Lumineuses, la nuit venue. — 8. Songeait sérieusement à l'avenir ; Préposition. — 9. Lieu touristique ; En Angleterre.

Solution du problème n° 1 222

Horizontalement

I. Tisserand. — II. Ratures. — III. On ; Ciseau. — IV. Cirent. — V. Net ; Etai. — VI. Nattèrent. — VII. Iéna ; Ce. — VIII. Jars ; Idem. — IX. Ara ; Etés. — X. Seins. — XI. Stations.

Verticalement

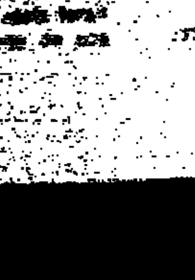
1. Troc ; Najas. — 2. Ianina ; Ares. — 3. St ; Retirait. — 4. Sucettes ; Na. — 5. Erin ; En ; Est. — 6. Resterait. — 7. Ase ; Te ; Dégo. — 8. Avancés. — 9. Dru ; Item ; As.

GUY BROUTY.

IRE

d'Alfred Sauv

SUPPLEMENT





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Contes architecturaux

Que veut nous prouver, que cherche à nous montrer Eric Rohmer avec son Enfance d'une ville, *premier des quatre films sur l'architecture contemporaine qu'il a tournés pour les écrans de TF 1, à la demande de l'Institut national de l'audiovisuel, producteur de la série ?*

Que veut donc dire exactement le réalisateur de la Collectionneuse *(on l'avait connu infiniment mieux à son aise devant l'œuvre romanesque) quand il se trouve confronté, caméra en main, aux tristes réalités de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise ?*

Que cette ville en bas âge, dont la démarche est bien mal assurée, et le destin encore insondable — il est des enfants porteurs de promesses, et d'autres dont il faudra longtemps attendre, parfois en vain, les tardifs éveils — serait l'archétype de tout ce dont sont capables nos architectes et nos urbanistes ?

Ou bien, tout au contraire, que les Français doivent bien écouter la leçon et bien la retenir, pour se montrer très méfiants si, demain, l'occasion leur était offerte de changer leur deux-pièces de la rue de Belleville pour l'une de ces « villes » apparemment si peu séduisantes ?

Dès les premières séquences, M. Hirsch, directeur de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle, annonce la couleur : « Qui vit ici ? Beaucoup d'anciens coloniaux, d'anciens Africains : des déracinés... » *Diable ! Faut-il avoir l'âme d'un « pionnier » — le mot est de M. Hirsch — pour tenter l'aventure ? Un peu plus loin, M. Douady, l'un des urbanistes de l'opération, avouera avec un bon sourire :* « On s'est trompé ; une rue qui n'est pas bordée de magasins n'est pas une « vraie » rue... » *Nous le savions déjà. Après lui, M. Roulet, responsable des transports, confessera :* « Si on pouvait seulement aujourd'hui, faire des villes traditionnelles, cela ne serait déjà pas si mal... »

Discrète, embarrassée, jusqu'à devenir presque maladroite, la caméra d'Eric Rohmer passe en revue des façades cent fois vues ailleurs, des « rues » sans autos, bordées d'un maigre gazon, où jouent des enfants. Avec, cependant, parfois, ce que M. Hirsch appelle justement « le piment du non-traditionnel » *: une tour bleue dite — curieusement — « des jeunes mariés ». Enfin de l'audace et des idées, même si elles sont discutables... Et ces écoles étonnantes d'imagination, où les volumes et les rythmes, les couleurs et les hardiesses techniques se chahutent, se cherchent et se trouvent, rejetant d'un coup au fond de la boîte aux idées reçues les mornes H.L.M. qui les entourent...*

Constat d'impuissance ? « L'image globale de la ville n'est pas lisible », *observe le meneur de jeu.* « C'est vrai, *lui répond-on,* parce que chacun des architectes a conçu son projet sans se soucier des projets des voisins. » *On ne saurait être plus franc... Mais alors, pas de coordination, pas de chef d'orchestre, chacun joue sa partition à sa guise ?*

L'architecture actuelle n'a pas souvent l'honneur d'être invitée à se produire et à s'expliquer sur les écrans de la télévision. Lui donner une quadruple chance en programmant cette série est une initiative qui mérite d'être citée en exemple. Mais n'aurait-on pu choisir des sujets plus tentants ? Montrer aux Français un soir de vacances ce qu'ils ne connaissent que trop bien — c'est-à-dire ce qu'il ne faut pas faire, — est-ce la bonne manière de les amener à s'intéresser à l'architecture ?

Cinquante-trois minutes de questions-réponses entrecoupées d'images ternes et peu encourageantes, c'est long. Très long. Surtout à Cergy-Pontoise.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

CORRESPONDANCE

IL FAUT REDIFFUSER LE « CONVOI DE LA MORT »

M. René Costechareire nous écrit, à propos du Convoi de la mort, *de Claude Otzenberger, dont nous avons rendu compte dans* le Monde *du 12 juillet :*

L'actualité riche en violence conforte l'idée de renforcement de l'autorité, de l'ordre, chez un nombre croissant de nos concitoyens.

Mercredi soir 9 juillet 1975, combien de spectateurs ont-ils vu *Un convoi de la mort* ou *A propos du totalitarisme ?*

L'heure tardive (22 heures) de passage sur l'antenne d'IT 1 a dû éliminer le pourcentage prévisible d'auditeurs, et il est raisonnable de penser qu'il ne s'agissait pas d'un hasard.

La mise en garde préliminaire, présentée presque comme une excuse, est-elle significative des sentiments de la direction d'IT 1 au contenu politique de l'émission ? (Soit dit par parenthèse : il serait moins indécent de préparer ainsi l'auditoire, avant de donner le détail des courses de chevaux et le résultat du tiercé, par exemple, authentique marchand de fausse espérance...)

M. Claude Otzenberger a réalisé une émission exceptionnelle, qui est passée presque inaperçue. A partir de l'horreur du nazisme il a expliqué, démonté les mécanismes, les situations sociales, politiques, susceptibles de créer les conditions favorables au totalitarisme dans n'importe quel pays.

L'originalité des témoignages de Mmes Marie-José Chombard de Lauwe et Wurmser-Migot ; MM. Rohmer, Palant, Bablon, Alleg, S. N'Dongo, Rousset et ceux que j'oublie, est d'établir un lien entre leur drame, fruit de la tyrannie nazie, et autre, et le monde dans lequel ils vivent, où surgissent ou peuvent surgir les monstres qu'ils ont connus. C'est un chant d'amour de l'humanité que de cerner et d'exorciser à *partir de son* expérience personnelle les démons du totalitarisme qui sommeillent en chacun d'entre nous.

Combien y a-t-il eu de « convois de la mort » dans le monde ? *Combien y en a-t-il aujourd'hui ?* Combien en prépare-t-on ?

Visiteur de prison à Lyon pendant la guerre d'Algérie, j'ai vu le désespoir de condamnés à mort algériens du F.L.N., que la justice de la République française, contestant encore leur qualité de détenus politiques, guillotinait comme des criminels de droit commun au fort Montluc.

A cette époque aussi les « rescapés de Montluc » commémoraient les exécutions de résistants dans le même fort, moins de vingt ans plus tôt, sans la moindre allusion (à ma connaissance, et je *souhaiterais qu'on me démentît)* au sort qui attendait nombre de condamnés à mort algériens dans leur cellule.

C'est pourquoi il faut avoir vu *Un convoi de la mort...*

Si nous étions assez nombreux à écrire à la direction d'IT 1, peut-être obtiendrait-on de celle-ci une rediffusion de l'émission à la rentrée, à une heure de grande audience ?

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 11 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30 (R.), Film : « les Affameurs », d'A. Mann (1952), avec J. Stewart, A. Kennedy, J. Adams, R. Hudson, L. Nelson.

Deux aventuriers sont mêlés à la vie des pionniers marchant vers l'Ouest, en 1847. L'un choisit d'aider les fermiers, l'autre cède à l'appât de l'or.

22 h., (R.) Les conteurs : Récits bigoudens (par Pierre Jakez Hélias) ; 22 h. 50, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Dramatique : « Christophe Colomb », de N. Kazantzakis. Réal. P. Cavassilas. Avec J. de Connink, B. Fossey.

Découvrir l'Amérique, n'est-ce pas l'inventer ? Forcer le destin en créant sa propre légende ? L'ambiguïté du héros (surhomme ou faussaire ?) parti, seul, en quête d'un « nouveau monde ».

22 h. 20, Documentaire : Les livres et l'histoire ; 22 h. 55, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25 (R.), Prestige du cinéma : « la Femme infidèle », de Cl. Chabrol (1968), avec St. Audran, M. Bouquet, M. Ronet, M. Duchaussoy.

Après onze ans d'un mariage heureux, un homme découvre que sa femme le trompe. Il tue l'amant, escamote son cadavre. D'étranges rapports s'établissent alors entre sa femme et lui.

22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Le chacal tyrolien ou la vierge du château maudit », par M. Sarfati, réalisation B. Horowicz ; 21 h. (S.), Festival de Lausanne, Orchestre national de Radio-France, direction P. Sacher, avec M. Rostropovitch : « Symphonie n° 32 en sol majeur » (Mozart) ; « Concerto n° 1 en ut majeur pour violoncelle et orchestre » (Haydn) ; « Symphonie concertante en mi mineur » (Prokofiev) ; 22 h. 30 (R.), Entretiens Paul Claudel-Jean Amrouche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Hommage à Dimitri Chostakovitch : la « Cinquième Symphonie », par l'Orchestre symphonique de Londres, direction W. Rowicki ; les « dix-septième et quinzième préludes et fugues », par S. Richter ; le « huitième quatuor à cordes », par le quatuor Borodine ; et des extraits de « Katerina Izmaïlova », par les solistes de l'Orchestre du théâtre Stanislavsky ; 23 h. 15 (S.), Autour d'un quatuor, par E. Chevalley (Mozart, Schubert, Hugo Wolf, Fauré) ; 24 h., Faisceaux, par A. Almuro.

MARDI 12 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Les animaux du monde : 21 h., Jeu : Le blanc et le noir ; 21 h. 45, Documentaire : La vie des estampes. Réal. R. Leenhardt ; 22 h. 45, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. « Gengis Khan », de H. Levin (1964), avec O. Sharif, St. Boyd, J. Mason, E. Wallach, F. Dorléac.

La vie de Témujin, guerrier qui tenta de réaliser, au début du treizième siècle, l'unité des tribus mongoles.

Débat : « Un grand conquérant ».

Avec la participation de MM. Louis Hambis, professeur au Collège de France ; Jacques Legrand, chargé de cours à l'Institut national des langues et civilisations orientales ; Owen Lattimore, membre de l'Académie des sciences de Mongolie ; Terbichyn Tchimeddorj, secrétaire de l'ambassade de la République populaire de Mongolie en France ; et de Mme Nicole Vandier-Nicolas, professeur d'histoire aux Langues orientales.

23 h. 30, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25 (R.) Westerns, films policiers, aventures : « Furia à Bahia pour O.S.S. 117 », d'A. Hunebelle (1965), avec F. Stafford, M. Demongeot, R. Pellegrin.

L'agent secret O.S.S. 117 — inventé par Jean Bruce — doit découvrir, au Brésil, les auteurs de mystérieux attentats commis contre des personnalités politiques.

22 h. 10, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (R.), Dialogues, par R. Pillaudin : « Justice et délinquance », avec R. Badinter et J. Léaute ; 21 h. 20, Concert à la salle des fêtes de la mairie de Gentilly : Quatuor n° 1, extrait (Fauré), Suite en mi mineur (J. Hotteterre), Planétorium (C. Mircéanu), Heptade (Jolivet), Strates (R. Lutz), Densité 21,5 (Varèse) ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival estival de Paris, en direct de la Sainte-Chapelle, œuvres de Léonin, Pérotin et Dufay, par la Capella Monacensis, de Munich ; 22 h. 15 (S.), Autour d'un quatuor, par E. Chevalley : « Quatuor à cordes n° 8 en mi mineur opus 59 n° 2 » (Beethoven), « Partita pour violon solo n° 2 en ré mineur BWV 1004 » (Bach), « Trois pièces pour piano » (Brahms), cinq Lieder extraits du « Chant du cygne » (Schubert), « Sonate pour violon et piano n° 1 en la mineur opus 105 ; (Schumann) ; 24 h. (S.), Anonymes et sentimentales.

SPECTACLES

théâtres

Lundi 11 août

Les salles ouvertes

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle, elle et elle.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Troglodyte, 22 h. : Xàhât.

Les cabarets

Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Tour Eiffel, 20 h. : Bonjour, Tahiti.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : l'Année de la frime.

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Revue.
Olympia, 20 h. 45 : la Magie.
Taverne de l'Olympia, 21 h. 30 : Lève-toi et viens.

Festival estival

Bateaux-Mouches, 18 h. : F. Hardy, trompette, et E. de Villèle, orgue.
Jardin d'acclimatation, 15 h. : Musique pour les enfants.
Jardins du Palais-Royal, 20 h. 45 : Artisanat vivant.
Musée des monuments français, 18 h. 30 : Capella Monacensis de Munich (musique du treizième siècle).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : J.-P. Rampal, flûte, et R. Veyron-Lacroix, clavecin (Bach).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Métropolis, de F. Lang ; 18 h. 30 : la Forteresse cachée, d'A. Kurosawa ; 20 h. 30 : les Contes de la lune vague après la pluie, de K. Mizoguchi ; 22 h. 30 : la Femme et le Pantin, de J. von Sternberg ; 0 h. 30 : la Mandragore, de R. Oswald.

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU *(All., v.o.) : Studio des Ursulines 5e (033-39-19).*
L'AIGLE AVAIT DEUX TETES (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marais, 4e (278-47-86).
*L'ANGE NOIR (All. v.o.) : Olympic-*Entrepôt, 14e (783-67-42).
LA BALLADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BRANNIGAN (A., v.o.), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABS, 2e (236-55-54), Montparnasse 83 (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy, 18e (522-37-41).
LA CAGE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE DEMON AUX TRIPES (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-94-48), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
EFFI BRIEST (All. v.o.) : Olympic-Pigozzi, 15e (783-67-42) (horaires spéciaux).
EXHIBITION (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), Miramar, 14e (326-41-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Napoléon, 17e (380-11-46), Marotte, 2e (231-41-39), Helder, 9e (770-11-24), Ermitage, 8e (359-15-71), Amsterdam-Saint-Lazare, 9e (285-45-18).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA GRANDE CASSE (A., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Le Seine, 5e (325-92-46).
LENNY (A., v.o.), F.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).
PROFESSION : REPORTER (It., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LA SANCTION (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Miramar, 14e (326-41-02) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Rex, 2e (236-83-93).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 6e (033-72-71) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), (H. spéciaux.)
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) (*) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
TITI SUPER-STAR (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), de 14 h. à 17 h. 30.
TOMMY (A., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
TRINITA PREPARE TON CERCUEIL (It., v.f.) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
VA TRAVAILLER VAGABOND (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) (H. spéciaux.)
VIOLENCE ET PASSION (It., v. Ang.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (Ang., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
JULIETTE DES ESPRITS (It., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.), (70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; v.f. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) H. spéciaux.
M.A.S.H. (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-44-11).
PLUMES DE CHEVAL (A.) : Actua-*Champo, 5e (033-51-60)*.
SENSO (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Studio Raspail, 14e (326-38-98).
SPARTACUS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Quintette, 5e (033-35-40).
UN ETE 42 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

Les festivals

ETE 75. — Le Marais, 4e (278-47-86) : la Cité du Soleil ; II. le Lys brisé.
I. BERGMAN (v.o.) — Racine, 6e (633-43-71) : Monika.
SEPT GRANDS FILMS, SEPT PAYS (v.o.) — Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : les Sept Samouraï.
W. ALLEN (v.o.) — Studio Cujas, 5e (033-89-42) : Prends l'oseille et tire-toi.
A. BAZIN, 13e (337-74-39), (v.o.) : la Dame de Shanghaï.
WESTERNS (v.o.) — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Empereur du Nord. — Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : 3 h. 10 pour Yuma.
H. BOGART (v.o.) — Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Key Largo.
A. HITCHCOCK (v.o.) — Action-République, 11e (805-51-33) : Une femme disparaît.
FILM AFRO-AMERICAIN (v.o.). — Palais des glaces, 10e (607-49-93) : Wattstax.
GANGSTERS ET Cie (v.o.) — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Un justicier dans la ville.

Les films nouveaux

OPERATION LADY MARLENE, film français de Robert Lamoureux. — Murat, 16e (288-99-75) ; *Fauvette, 13e (331-56-86)* ; Clichy-Palace, 17e (287-77-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C., 6e (325-71-08) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
FRENCH CONNECTION N° 2, film américain de J. Frankenheimer, avec Gene Hackman et Bernard Fresson — V.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; *Max-Linder, 9e (770-40-04)* ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
CAPONE, film américain de *Steve Carver*, avec *Ben Gazzara* et John Cassavetes — V.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; V.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; Cambronne, 15e (834-42-96) ; La Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (734-20-70).
LE FUTUR AUX TROUSSES, film français de Dolorès Grassian, avec B. Fresson. — Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Lundi 11 août

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT ... Arlequin, 6e ...
BAS LES MASQUES ...
DROLE DE DRAME ... la Harpe, 5e ...
JULIETTE DES ESPRITS ... Olympic-Entrepôt ...
LAWRENCE D'ARABIE (70 mm) : Kinopanorama ...
MACADAM COW-BOY ... Quartier Latin, 5e ... France-Elysées, 8e ... Gaumont-Convention ... Saint-Lazare-Pasquier (387-56-16)
LE MANUSCRIT TROUVÉ A SARAGOSSE (Pol., v.o.) ...
M.A.S.H. (A., v.o.) ...
PLUMES DE CHEVAL ... Champo, 5e ...
SENSO ...
SPARTACUS ...
SHERLOCK JUNIOR ...
UN ÉTÉ 42 ...

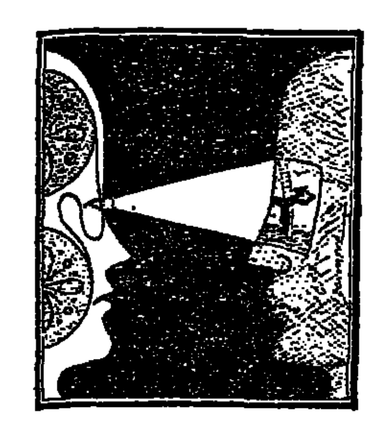
Les festivals

ETE 75 ...
I. BERGMAN ...
SEPT GRANDS FILMS ...
W. ALLEN ...
A. BAZIN ...

MERCREDI



Cinéma



Après Bénazéraf tant pis

● « Séquences interdites » (ou « Anthologie des scènes interdites, érotiques ou pornographiques des films de José Bénazéraf ») offre au glouton optique cent minutes d'extraits « soft core » et « hard core » s'échelonnant de 1961 à 1975. Sentencieux et sarcastique, Bénazéraf prêche la « bonne nouvelle », se veut le chantre de la libération sexuelle du spectateur français moyen face à une censure « obscurantiste », qui lui rend bien la monnaie de sa pièce en taxant ses images de « dégradantes ». Suivant à la trace le passage du « soft core » au « hard core », de la simulation à l'accomplissement de l'acte sexuel devant la caméra, qu'il assimile un peu abusivement au passage de l'érotisme à la pornographie, il stigmatise l'incohérence de cette même censure, pudibonde, puritaine il y a quinze ans, puis se laissant insensiblement et délicieusement « violer » jusqu'à accepter les images « dégradantes » déjà mentionnées.

Bénazéraf donne un vrai cours de cinéma aux débutants de l'IDHEC en montrant comment on « simule » par l'angle de prise de vues, la couleur, le son, pour en arriver au délire « hard core » des quinze dernières minutes, avec retour au noir et blanc et images surexposées. Le commentaire est saupoudré sans rime ni raison de références à Baudelaire, Marx, Hegel. Comme Cecil B. de Mille, célébrant son propre génie, mais avec peut-être moins d'arguments valables, le cinéaste se prend visiblement pour le Samuel Fuller du film pornographique.

● *Si José Bénazéraf* est le spécimen caricatural de cette politique des « auteurs » tant célébré autrefois par les « Cahiers du cinéma », il n'en relève pas moins d'un phénomène bien réel dont l'importance va croissante : le déferlement des films pornos dans les salles françaises. Pour un Andy Warhol, dont on sera heureux de voir à la rentrée les œuvres très personnelles — celles qu'il réalisait lui-même autrefois dans sa « factory », ou au Chelsea Hotel, ou dans quelque chambre de copain — que de navets du monde entier attendent d'occuper nos écrans.

Dans cette compétition assez particulière, les cinéastes français essaient de mettre les bouchées doubles pour combler le retard, exploiter à leur tour le filon « hard core ». Tournant à la va-vite comme leurs collègues scandinaves ou américains, avec des moyens modestes, des techniciens sous-payés, ils sont presque assurés de multiplier leur mise par cinq ou dix. Jean-François Davy fait fortune avec « Exhibition » ; il vient d'acheter le Studio des Acacias où il veut créer un centre cinématographique. Un autre metteur en scène, fort de quinze ans d'expérience dans toutes les variétés de films « pornos », du simple déshabillé au vrai porno, vient de mourir en laissant derrière lui, assure-t-on, près d'un milliard d'anciens francs de bénéfices.

● L'exemple est trop tentant. Où s'arrêtera le raz de marée ? C'est toute la structure traditionnelle du cinéma français qui semble menacée quand des films réalisés avec quatre bouts de ficelle, sans matière grise ni techniciens correctement salariés, battent à Paris (et plus souvent encore en province) des productions tournées selon les anciennes normes. Beaucoup de professionnels y voient une grave menace pour l'avenir de l'industrie française du cinéma, sinon la mort certaine, à plus ou moins longue échéance, du film à budget moyen un peu ambitieux. Une interpellation est prévue à la prochaine rentrée parlementaire sur cette question brûlante. — L. M.

Musique

Chostakovitch, l'épopée et l'angoisse

(Suite de la première page.)

Mais, s'il avait docilement refusé de s'engager sur les chemins de l'avant-garde occidentale et accepté de célébrer l'histoire épique de la révolution et son avenir optimiste (dans maintes cantates patriotiques, tel le lumineux et attendrissant *Chant des forêts*), il n'en restait pas moins un des rameaux du grand arbre russe dont il avait la fraîcheur, le génie légendaire et le lyrisme intérieur tragique. Rares sont, dans sa musique, les moments de vraie joie ; celle-ci est le plus souvent grimaçante, forcée, ou bien se déchaîne avec une verve populaire débridée mais qui n'a pas cependant cette connivence bienfaisante avec l'humanité qu'on trouve chez Moussorgsky. L'homme confirmait d'ailleurs cette impression : des yeux perçants et anxieux dans un visage qui se voulait impénétrable derrière des lunettes de clinicien ; la tête, rentrée dans les épaules, de forme ronde, qui faisait un peu songer à un hérisson roulé en boule.

Le créateur d'un immense continent

Sa musique paraît tour à tour simple et compliquée, dans la lignée des post-dramatiques, Tchaïkovski, Glazounov, Scriabine, mais aussi Mahler, avec peut-être des influences de Hindemith et de Berg. Marquée par le tourbillon d'images contrastées et généreuses des premières années de la révolution, puis brisée, mithridatisée par l'académisme des directives esthétiques des années 30, elle se révèle pourtant par la richesse d'un tempérament impossible à endiguer. Inventeur de mélodies immenses, de rythmes acrobatiques, glacés ou subtils, grand architecte qui se laisse déborder par l'imagination et la prolixité, visionnaire exposé aux pires redondances par l'intensité même de sa vision, Chostakovitch n'est jamais à court, quel que soit le projet, libre ou imposé, qu'il poursuit.

Inégal, souvent schématique dans ses évocations d'ailleurs efficaces de la guerre (*Septième Symphonie « Léningrad »*) ou banales de la victoire (*Neuvième Symphonie*), ne craignant nulle vulgarité (par exemple dans ses concertos cavalcadants, mais qui renferment d'admirables épisodes intérieurs), il érige, entasse, de formidables structures de rêve et de cauchemar (ainsi dans les *cinquième, huitième* et *dixième symphonies*) et tout autant de flamboyantes images d'Epinal révolutionnaires, en des fresques épiques telle la *Onzième Symphonie 1905*, où le schématisme et le lyrisme s'établissent dans une connivence étonnante et exemplaire.

Son œuvre récente reflète une évolution dont on connaît mal encore les raisons. Apparemment, il est resté le grand compositeur officiel dont les déboires esthétiques passagers n'entamaient pas la foi dans l'infaillibilité soviétique. On le vit pourtant, au temps de la *Treizième Symphonie*, se joindre à Evtouchenko (dont il mit en musique le poème *Babi-Yar*) pour stigmatiser l'antisémitisme russe, symphonie dont la création fut triomphale, en présence de M. Khrouchtchev, mais qui disparut ensuite pendant plusieurs années dans les oubliettes officielles.

Il semble aussi qu'il ait été ébranlé par les controverses qui s'élevèrent autour de Rostropovitch (à propos de l'asile accordé par celui-ci à Soljenitsyne) et qu'il ait secrètement tenté d'intervenir en sa faveur. Mais les renseignements sur ce point sont minces et contradictoires. On discerne cependant dans certaines pages, telle l'admirable *Quinzième Symphonie*, une acuité poétique et « critique » nouvelle qu'il sera intéressant d'analyser plus tard.

C'est le créateur d'un immense continent de musique qui vient de disparaître. Il a été victime, dans son pays, du conformisme et du « réalisme socialiste » ; à l'étranger, du mépris pour un art jugé simpliste par les intellectuels, et dangereux par les mélomanes « bourgeois ». On apprendra à reconnaître qu'il fut un des grands musiciens de notre époque, d'une taille qui n'est peut-être pas très éloignée de celle de Tchaïkovsky.

Presque seul encore aujourd'hui, il représente l'aventure étrange de la musique soviétique, sans cesse brisée par l'idéologie. Presque seul, il en a fait surgir une musique qui a valeur de message universel, même si celui-ci n'a pas toujours le visage qu'auraient voulu lui voir les héritiers de Lénine. Mais n'est-ce pas en quelque manière parce qu'il a subi de plein fouet l'angoisse de l'époque de Staline ?

JACQUES LONCHAMPT.

Les retards de l'agence Tass...

L'agence Tass a confirmé la mort de Dimitri Chostakovitch dans une dépêche diffusée dimanche matin ; c'est aux Etats-Unis que la nouvelle du décès du compositeur a été en premier lieu divulguée, samedi soir, par le chef d'orchestre Seiji Ozawa, qui donnait un concert dans le Massachusetts, et tenait son information du violoncelliste Mtislav Rostropovitch, alerté de Moscou par téléphone.

***

Né à Leningrad en 1906, Dimitri Chostakovitch, qui compose dès 1915, entre au Conservatoire de la ville en 1919. Sa première symphonie est jouée en 1926 par l'orchestre philharmonique de Leningrad ; après le succès de son opéra le Nez, *d'après Gogol, il devient célèbre et triomphe avec une autre œuvre lyrique,* Lady Macbeth de Mzensk, *en 1934, œuvre qui sera vivement critiquée par Staline en 1936, qui la jugeait « trop bruyante ». Il devient en 1937 professeur au Conservatoire de Leningrad avant d'enseigner, dans les années 50, à celui de Moscou.*

Créateur prolifique dans des genres très variés, Chostakovitch devait composer, au cours de sa longue carrière, onze symphonies, un concerto pour violon, deux concertos pour piano, des quatuors, des opéras, ainsi que des comédies musicales et la musique de nombreux films.

Cinq fois lauréat du prix Staline, prix Lénine et prix Sibelius, député de Moscou au Soviet suprême, « artiste du peuple » et « héros du travail socialiste », Chostakovitch a dirigé l'Union des compositeurs de l'Union soviétique de 1960 à 1968.

Dans sa notice nécrologique, l'agence Tass écrit :

« L'œuvre du compositeur est caractérisée par l'évocation de sentiments profonds, de conflits aigus, par la vision du monde intrinsèque de l'homme. (...) Ses *symphonies lui ont valu une* notoriété mondiale : les meilleures d'entre elles traduisent la tension des conflits sociaux, l'affrontement des forces de la paix et de la guerre, le triomphe de la raison humaine. La septième symphonie *Leningrad* a retenti en 1942 comme un implacable réquisitoire contre le fascisme. Le compositeur l'a écrite dans la ville assiégée. Voilà déjà plus de trente ans qu'elle figure aux programmes des concerts dans le monde entier rappelant le courage sans précédent du peuple soviétique. »

★ En hommage à Dimitri Chostakovitch, Radio-France présente, lundi 11 août, sur France-Musique, à 20 h. 30, un concert exceptionnel composé d'œuvres du compositeur. Au programme : la « Cinquième Symphonie » par l'Orchestre symphonique de Londres, direction Witold Rowicki ; les 17e et 15e préludes et fugues Sviatoslav Richter ; le huitième quatuor à cordes par le Quatuor Borodine, et des extraits de « Katerina Izmaïlova » par les solistes de l'orchestre du Théâtre Stanislavski.

■ Le grand prix du vingt-huitième Festival international du film de Locarno a été attribué au cinéaste belge Jean-Jacques Andrien pour son film « Le fils d'Amr est mort ». Assen Chopov (Bulgarie) a reçu le deuxième prix et Maure Bolognini (Italie) le prix spécial du jury.

En bref

Culture

Musique, peinture et enfants au Jardin d'acclimatation

Le Musée en herbe, association qui se propose de compléter la formation artistique des enfants, s'est installé au Bois de Boulogne, dans le Jardin *d'acclimatation. Il y propose,* avec le Festival estival de Paris, sa première exposition-atelier. Autour de dessins d'enfants sur la musique, ont été rassemblés des documents d'iconographie musicale et des instruments de musique choisis dans des époques et des civilisations différentes. Des jeux, des animations en présence d'artistes, sont prévus pour les jeunes visiteurs que l'on tente d'éveiller aux aspects multiples de la création artistique, par le rapprochement de ces deux modes d'expression, musical et pictural.

Un atelier, où ils peuvent travailler à l'enrichissement de l'exposition, est mis à leur disposition et chaque jour il y a concert à 15 heures pour les enfants et leurs parents. — G. B.

★ Jardin d'acclimatation, 16, boulevard des Sablons, jusqu'au 20 septembre.

Décentralisation

Annecy Jazz Action s'installe à Avignon

L'Annecy Jazz Action (ou « aJa »), qui faisait de l'animation musicale depuis six ans à Annecy, a dû cesser ses activités. L'équipe de l'aJa (une dizaine de personnes), a émigré vers le sud et s'est jointe à des Avignonnais désireux d'entamer une action musicale locale ».

Six années durant, l'aJa a organisé des séances d'animation musicale pour les jeunes aussi bien que pour les personnes âgées, dans les foyers. Fonctionnant un peu comme une maison de la culture, il organisait *des cours de musique,* des concerts, projetait des films, montait des pièces avec le Théâtre éclaté, une compagnie sœur. L'aJa a aussi constitué une bibliothèque, une discothèque, édité des livres, imprimé un journal gratuit (24 numéros parus, 2 000 exemplaires), des méthodes d'instruments, du papier à musique, des affiches, des documents pour les musiciens.

Mais les cent soixante-dix comédiens et musiciens de l'aJa et du Théâtre éclaté, qui travaillaient pour « *un cinéma libre, un théâtre libre et une musique libre* » n'ont pu obtenir ni subventions ni local définitif. Ils étaient également déclarés « *indésirables* », notamment dans les établissement scolaires L'aJa n'est plus, voici l'Avignon Music Action. — Cl. D.

Expositions

Les mosaïques de Ravenne à Chartres

Les mosaïques de Ravenne sont à Chartres (là où un autre art du feu a trouvé aussi sa plus belle expression...) ; bien sûr, il ne s'agit pas d'une exposition d'originaux, mais de reproductions. Elles sont soixante-dix, grandeur nature, pour évoquer les plus remarquables décorations des monuments ravennates : mosaïques du mausolée de Galla Placidia, de la basilique Saint-Vitale (là où parade la belle et coquette impératrice Théodora), de Saint-Apollinaire-le-Neuf, du baptistère des Ariens, de la chapelle episcopale de Saint-Apollinaire-in-Classe.

L'exposition, qui a déjà parcouru de nombreux pays d'Europe, d'Afrique et d'Orient, est présentée à Chartres (ville jumelée à celle de Ravenne), jusqu'au 25 août. — G. B.

★ Chambre de commerce et d'industrie d'Eure-et-Loir, tous les jours, 10-12 h., 14-18 h. ; entrée libre.

Festivals

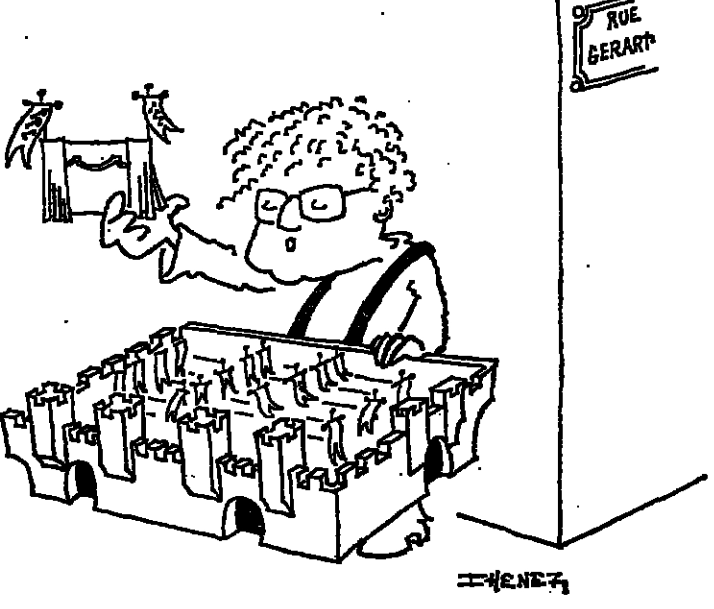
Vingt-neuvième bilan d'Avignon

Le vingt-neuvième Festival d'Avignon vient de s'achever, Paul Puaux, son directeur, a déclaré, au cours d'un entretien de clôture avec la presse : « *Le Festival d'Avignon est l'affaire de tous et pas seulement la nôtre. Je voudrais que cet entretien soit plus un échange d'idée, un débat, qu'un bilan.* » On a cependant évoqué quelques chiffres : au point de vue financement, la collectivité locale a fourni 50 % du budget de 2 500 000 F ; la fréquentation jugée sur la vente des billets se situe entre cent quarante mille et cent cinquante mille spectateurs pour le Festival officiel (soit plus de 20 % de plus que l'an dernier), et peut être estimée entre soixante mille et quatre-vingt mille pour les spectacles donnés à l'occasion du Festival par des troupes de passage.

En ce qui concerne l'orientation du Festival, ses responsables tiennent à la notion de « théâtre populaire » et estiment que le choix des troupes, cette année, et leur travail, témoignent de leurs préoccupations. Cette orientation populaire n'exclut pas cependant toute recherche : le banc d'essai de Théâtre ouvert et celui du Gueuloir de France-Culture sont destinés à faire connaître *de chercher des recettes ; ces moyens sont en nous. Nous travaillons courageusement dans ce pays pour affirmer ce qu'il est capable de faire... Mais on ne refuse pas le travail étranger s'il répond à ce qui est demandé. Nous répondrons à tout appel venant des créateurs.* »

Les représentations données dans la cour d'honneur du Palais des papes ayant souvent déçu, certains souhaiteraient voir de jeunes troupes jouer dans ce lieu, symbole du Festival ; Paul Puaux a répondu aux critiques : « *Aujourd'hui, je suis très heureux d'annoncer que les candidatures de jeunes compagnies sont très nombreuses : la cour d'honneur peut représenter une étape dans le travail de ces troupes, mais elle exige des moyens particuliers et une longue réflexion. Cela pose, au-delà du problème avignonnais, un problème politique. La cour peut aussi aider à définir l'atmosphère et la vocation de ce chantier qu'est Avignon en temps de Festival... Avignon contribue à poser tous les problèmes de la profession, y compris ses contradictions, mais ces dernières permettent d'être plus lucides.* »

Paul Puaux en a profité pour rappeler que le Festival donne la possibilité à la création « *de s'exprimer librement et de se faire* acteurs et auteurs inconnus. « *Mais*, a précisé l'un des participants à cette table ronde de clôture, *contrairement à ce que certains peuvent penser, nous ne passons pas notre temps à nous demander ce que l'on peut innover.* »



(Dessin de CHENEZ.)

En fait, Jean Vilar, Paul Puaux et tant d'autres ont toujours pensé qu'il était nécessaire qu'une passerelle se crée entre Paris et Avignon.

Il s'agissait de créer dans la cité des papes un lieu d'accueil ; d'essayer d'y prolonger ces rencontres toute l'année ; de faire aussi en sorte que quelque chose naisse à Avignon comme ces auteurs de Théâtre ouvert... C'est ainsi qu'il faut interpréter la présence en 1975 du centre Beaubourg, de M. Pierre Emmanuel (président de l'Institut national de l'audio-visuel), du Conservatoire national d'art dramatique, ainsi que de plusieurs centres dramatiques de province et de l'étranger. M. Paul Puaux a d'ailleurs affirmé, répondant incidemment au vœu de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, qui a regretté le petit nombre de spectacles étrangers : « *Il n'est pas question, dans une situation difficile pour toute la profession, connaître, avec tous les risques que cela comporte* ».

Les cinéphiles ont pu bénéficier, cette année, de quatre jours de « jeune cinéma » Les bases d'une association qui regrouperait les personnes s'intéressant simultanément au cinéma et au disque ont été lancées. Carte blanche a été donnée au cinéma québécois...

France-Culture a pu affirmer la présence du théâtre musical qui offre une double possibilité spectaculaire en théâtre et en musique. Les concerts de Maurice Ohana ont été une tentative originale pour présenter la musique à des gens *a priori* non préparés. Les concerts de musique sacrée et d'orgue ont été également très suivis.

L'esprit de ce vingt-neuvième Festival d'Avignon peut être résumé par ces quelques mots de Lucien Attoun, responsable de Théâtre ouvert : « *Je n'ai jamais admis le mot « avant-garde ». Je crois à l'arrière-garde et à l'art de notre temps. Il ne faut pas s'arrêter à l'héritage, mais avoir un refus intelligent de l'acquis en restant dans l'actuel, vis-à-vis de la vie, de l'art, des hommes qui les font, et des gens pour lesquels cela est fait.* »

JEAN FAURE.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux

IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING CHIMIQUE ET PETROCHIMIQUE *recherche*

CHEF DE CHANTIER

pour un important chantier en EXTREME - ORIENT.

Connaissance anglais indispensable.

Adres. C.V. dét. et prétent. à n° 6601 SPERAR 12, rue J.Jaurès 92807 PUTEAUX qui transm.

IMPORTANT GROUPE BATIMENT

recherche pour CHANTIER en LIBYE

UN ENSEIGNANT

Formation universitaire scientifique. Expérience enseignement secondaire. Anglais indispensable. Dégagé des obligations militaires.

Ses fonctions : répétiteur toutes disciplines auprès des enfants du personnel français expatrié inscrits au CNTE, pour lesquels les mathématiques demandent une attention particulière.

Poste à pourvoir rapidement.

Adresser C.V. détaillé + photo + prétentions à No 17863, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Collège privé contrat d'association Martinique recherche pour rentrée OCTOBRE 1975 PROFESS. LICENCIE MATHS OU EQUIVALENCE Ecrire Philippe PETIT, 18, rue des Anglaises, 59400 Cambrai.

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P. RECHERCHE POUR MISE EN ROUTE d'une usine en PAYS DE L'EST

UN CONDUCTEUR DE TRAVAUX

ayant forte expérience montage mécanique, compresseurs, pompes, transporteurs, etc. DUREE ENVIRON 6 MOIS.

Réponse urgente. Adr. candidat. et C.V. à n° 18.197, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

Société d'études et de conseil en informatique et en gestion, de réputation mondiale pour ses réalisations avancées dans le domaine de la gestion automatisée des collectivités locales, recherche URGENT dans le cadre de l'expansion de ses activités :

1) INGÉNIEURS

diplômés GRANDES ECOLES, ayant expérience minimum de 4 ans pour assurer les fonctions suivantes :
- INGENIEUR EN ORGANISATION ;
- INGENIEUR - ANALYSTE ;
- INGENIEUR - SYSTEME (connaissance OS, DIS-CICS).

Potentiel matériel utilisé :
— ordinateurs IBM 370/145 1024 K utilisés en T.P.

2) PUPITREURS

minimum 4 ans expérience sur matériel indiqué ci-dessus.

Adresser C.V., photo et prétentions à ICOREM, route Léon-Lachamp, Luminy, 13288 MARSEILLE CEDEX 2.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE STRASBOURG recherche pour ses services d'études

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Il sera associé à une équipe ayant pour mission de faire l'analyse détaillée de la programmation et du support de mini-ordinateurs pour des centraux téléphoniques.

Le niveau du candidat devrait être celui d'une maîtrise en informatique ou d'une école d'ingénieurs avec une spécialité d'informatique.

Une expérience sur mini-ordinateurs en temps réel est souhaitable.

Une bonne connaissance de l'anglais est exigée.

Ecrire sous n° 584 à *HAVAS STRASBOURG*.

CONSTRUCTEUR D'APPAREILS DE LEVAGE

Province région NORD-OUEST, recherche pour ses Services Etudes et Projets

1°) UN INGÉNIEUR

A.M., E.N.S.M. ou équivalent. Minimum 30 ans.

Qualités recherchées :
— goût pour les études de mécanique et résistance des matériaux ;
— esprit de synthèse et de simplification.

2°) 2 PROJETEURS I ou II

ayant expérience constructions soudées et mécanique pour postes dans BUREAU D'ETUDES EXECUTION.

Pour ces trois postes, langue étrangère appréciée.

Ecrire avec *C.V. et prétentions* à n° 18.071, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Le Centre d'Etudes Techniques *de l'Equipement de l'Est* recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Grandes écoles (E.S.E., Arts et Métiers, E.N.S.I.) *Spécialité : électronique industrielle.*

Sera chargé des cellules « appareils de mesure » et « pesées d'essieux ».
Devra assurer des tâches techniques (maintenance, recherche et promotion du parc d'appareils), de recueil de données et de gestion.

Bonnes connaissances en anglais.

Adresser C.V. et prétentions au : C.E.T.E. de l'Est (service du personnel), 6, place du Roi-George, 57000-METZ.

Importante station de sports d'hiver de classe internationale recherche **DIRECTEUR D'OFFICE DU TOURISME** cadre, min. 28 ans, Sup. de Co ou Sciences Eco, bon gestionnaire, excellent public relation, parlant parfaitement anglais et allemand, expérience tourisme *ou hôtellerie souhaitée. Envoyer* C.V. et photo ainsi que prétent. à n° 7.061, « le *Monde* » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cabinet comptable rech. pour ville côtière Bretagne Sud jeune confrère pour prise en charge bureau secondaire. — Ecrire n° 7.092, « le *Monde* » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société d'assurance rech. pour départements 02, 60, 62, 80, 95 **INSPECTEUR SINISTRE** Solide formation technique et *références profession. exigées.* Env. C.V. manuscrit et photo au n° 7.093, « le *Monde* » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

offres d'emploi — offres d'emploi



recherche pour faire face à son développement

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

débutants ou confirmés dégagés des obligations militaires.

Les candidats embauchés recevront une formation aux techniques de la C.G.I.

La rémunération sera fonction du niveau d'études et de l'expérience éventuellement *acquise*.

Envoyer C.V. + photo à Mme JAMET - C.G.I., 84, rue de Grenelle - Paris (7e).

Importante Société 16e arr. ch. **COMPTABLES** 1er-2e échelon, libres rapidement, niv. C.A.P.-B.E.P. ou supérieur, min. 1 an ou 2 d'expérience. Avantages sociaux, ambiance jeune et dynamique. Env. C.V. à M.G.F., 6, r. Picot, 75016 Paris.

Importante Société multinationale rech. pour une de ses filiales françaises (C.A. : 70.000.000 de francs, effectif 600 person., activité de fabrication représ. 80 % de son C.A.), 1 CONTROLEUR FINANCIER expér. Ce poste est à pourvoir immédiat., la préférence sera donnée à candidat qui, outre ces qualités professionnelles, serait un homme de contact. Discrétion absolue. Lettre candidature manuscrite avec C.V., rémunération souh., photo, à n° 073.356 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Recherchons COMPTABLE hautement qualifié. Libre de suite. Centre LECLERC, chemin des Hayettes, 95520 OSNY.

GROUPE MULTINATIONAL recherche pour son siège à PARIS **UNE DACTYLO-SECRÉTAIRE** pour TRADUCTIONS de FRANÇAIS en ANGLAIS et frappe de rapports d'études d'organisation administrative et comptable.

Une excellente connaiss. de l'anglais commercial est nécessaire.
Les *candidates de nationalité* anglaise, titulaires du permis de travail, sont acceptées.

Ecr. C.V., photo, prétentions, à 18.076 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société chef de file en France dans son domaine, située à 77-Chelles, recherche **INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL** trilingue, dont anglais parfait, 6 ans d'expérience min. dans la vente internationale comme adjoint à directeur du *départ.* technico-commercial. Conviendrait à EEMI, ICAM, AM, IDN. F 80.000 + Ecr. avec C.V. et photo à 7.087 « le *Monde* » Pub., 5, rue des Italiens. 75427 PARIS-9e.

Sté chef de file en France dans son domaine, située à 77-Chelles recherche **INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL** parfaitem. bilingue angl.-franç., 5 ans d'expér. dans les biens d'équipement électro-mécaniques pour adjoint à chef du service devis-projets. Conviendrait à E.E.M.I., I.C.A.M., A.M., I.D.N. 60.000 F +. Ecr. avec C.V. et photo à 7.088, « le *Monde* » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT Laboratoire pharmaceutique *préparant l'arrivée début* 1976 d'un 370-115 recherche **2 PROGRAMM.-ANAL.**
— 2 *ans minim.* d'expér. en programm. GAP et COBOL.
— Connaissance de la gestion disques indispensable.
LIEU DE TRAVAIL Paris-Champs-Elysées puis Boulogne, près métro.
Adr. C.V. avec photo et prét. sous référence 056, **DIEBOLD FRANCE** 63, r. La Boétie, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE PARIS recherche **AGENT TECHNIQUE DE GESTION COMMERCIALE**
Sera chargé du suivi des fabrications et des délais, d'organiser les contrats, de calculer les coûts d'expédition, etc.
Bonnes connaissances d'anglais nécessaires.
Formation électronique ou électrotechnique appréciée. Possibilités d'évolution certaines.
Adresser C.V. et rémunération souhaitée à n° 17.890, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

LE CREDIT AGRICOLE de la Champagne à CHALONS-SUR-MARNE recrute
ANALYSTES FONCTIONNELS ORGANISATEURS
RESPONSABLE COORDINATEUR Plan informatique, contrôle productivité, audit interne informatique.
COORDINATEUR TECHNIQUE (Exemple : base de données, méthode analyse et programmation C.I.C.S....).
Les demandes manuscrites, C.V. et photo sont à adresser à M. le Directeur de la C.R.C.A.M. de la Champagne Mont-Bernard, route de Suippes, 51005 CHALONS-SUR-MARNE CEDEX.

ENGINEERING *PETROLIER* recherche **EMPLOYE(E) DE TRANSIT** Parfaitement bilingue anglais. Env. C.V. détail. sous réf. ETI, à BROWN AND ROOT, *Tour Franklin,* 92081 La Défense.

SOCIETE recherche **JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** Désireux de faire carrière *de sa direction* des relations du travail.
— Un poste région Le Mans ;
— Un poste région parisienne.
Env. C.V. manuscr. + photo + prét. n° 18.109, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Service informatique PROGRAMMEUR Lib. O.M., conn. lang. assemb. I.B.M., connaiss. C.I.C.S. souh. mais non indispensable. Expér. min. 2 ans. Avantages sociaux. Ecr. ou se pr. F.M.P., 24, rue St-Victor 75240 Paris Cédex 05.

occasions

A VENDRE BUNGALOW (SYLVA 1970) 7 m. X 3 m., situé à Pantin, à démonter. Extérieur : fibro, volets bois. Intér. : doublé, isolé, aménagé, cuisine, séjour, chambre, salle d'eau, w.-c. Equipement : *éclairage électriq.*, chauf. mazout (poêle + cuve). PRIX : 6.580 F A DEBATTRE. M. BOISSET, 29, rue Lépine, 93500 PANTIN. Tél. 843-13-29.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

L'immobilier

usines — usines

A VENDRE - A LOUER A DONNER A BAIL

USINE EN ALSACE

TERRAIN 36.000 m2
TERRAIN 36.000 m2
DE FABRICATION MODERNE

(construits en 1974-1975).

Bâtiment administratif. Equipés de toutes les machines nécessaires pour la fabrication des charpentes métalliques, et tous travaux de tôlerie. Située près de Strasbourg, près de l'autoroute.

Veuillez écrire sous chiffre 874.410 à : REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, qui tr.

bureaux

Avenue Montaigne à louer 300 m² de bureaux. RICHARD ELLIS. 225-27-80.

fonds de commerce

CAUSE RETRAITE VENDS **TABAC BIMBELOTERIE** gros village Vaucluse. Bon rapport. Agence s'abstenir. Pour tous renseignements écrire n° 6.704, « le *Monde* » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

hôtels-partic.

COURBEVOIE RESID. Part. vd charm. H.P. av. jdin. 333-28-71.

immeubles

10e. HAUTEVILLE Immeuble d'angle 800 m² cciale, 640 m² habit. Revenu annuel 150.000 F. Travaux à prévoir 650.000 F fiscalement déductibles. NEVEU ET CIE, 527-51-84.

constructions neuves

XVe DUPLEIX-LOURMEL Studios, 2, 3 et 5 pièces Habitables 1er trimestre 1977. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XXe PELLEPORT Studios, 2, 3 et 4 pièces. Habitables juillet 76. *PRIX NON REVISABLES* IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

COURBEVOIE Immeuble très grand standing, studios, 2, 3 et 4 pièces. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

MAISONS-LAFFITTE Vue, calme, verdure, reste 3 et 4 pièces. Habit. 4e trimestre 75. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

viagers

St-Raphaël, bel. mais. s/1.100 m², 2 stud. + 2 appts + terrasse, mer à 100 m., verd. lib. 130.000 compt. + rente 2 têtes 71-75 a. Cannes libre pr. Croisette, tr. beau 2 p., cuis., tt cft, 50 m² + balc., vue s/Port Canto, *compt.* + 1.200 rte 1 t. 71 a. Et. Lodel, 37, aven. Foch, NICE. 80-69-84.

demandes d'emploi

ASSISTANTE DE DIRECTION Tril. angl.-esp., 15 a. exp. secr. tech.-com. ch. poste conf. créat. empl. Paris, lib. 1/8, dom. 15e. Ecr. n° 3.870, « le *Monde* » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J.F. 30 a., lic. lett., angl., all. + lic. socio, exp. secrét. ht niv., ch. emploi cadre (relat. hum., format., assist.), éventuellem. secrét. avec possibil. évolution. Ecr. n° 3.918, « le *Monde* » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

JOURNALISTE SECRETAIRE DE REDACTION (m. en pages maqu., exécut.), sér. réf. ch. empl., libre de ste. 603-38-46.

J.H., 3 ans expér. banc. (serv. portef., contrôl., GL), ch. empl. stable banq. étrang. Souh. sal. 2.500 F net. M. Alain, 3, av. du 11-Novembre, 93150 Blanc-Mesnil.

Jur. d'entr. H. 28 ans, lic. en droit, C.E.J., C.A.P.A., prép. I.D.A. et D.E.S., 9 a. exp. droit d'auteur ds serv. jur. de soc. d'aut., angl., not. allem., ch. posit. cadre ds même dom. de préfér. ou collab. avec avocat. Ecr. n° 7.084, « le *Monde* » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J. Fem. 23 ans, D.U.T. Gestion, ch. emploi administratif dactylo comptable. — Ecrire BRAZY, *3-5, r. du Centenaire, 92-Puteaux.*

autos-vente

Part. vend 2 CV 72, 48.000 km., bon état. 6.500 F. Tél. 523-05-02.

MASERATI « Merak » neuve Toutes options 985-16-50 (h.b.)

S.M. 72, toutes options. Crédit total. Tél. 985-16-50 (heur. bur.).

appartements vente

Paris

INVALIDES Bel imm. P. de T. Liv. + 3 chb., entr., cuis., bs, ch. central. Prix 430.000. Vernet, 526-01-50.

BRETEUIL Bel immeuble P. de T. VERITAB. 5 P., cuisine équip., office, 2 sanit., plac. TEL. cave, chambre de service, 780.000 F - 555-72-54.

SUPER PLACEMENT SENTIER Local *refait neuf,* loué 8.400 F l'an. Prix exceptionn. 65.000 F. Le propriétaire : 548-25-21.

16e AUTEUIL - 120 m² Sél. double + 3 ch., bs + cab. toilette, 7e étg., asc. récent, *590.000 F - 567-22-88.*

13e TOLBIAC RENOVATEUR D'IMMEUBLES Longue expérience de travaux au profit des investisseurs avisés - PROGRAMME DE **30 STUDIOS** Excellent rapport - Locations et gestion assurées. PROPRIETAIRE : 325-56-78.

123, rue de RENNES Reste à vendre : 2 appartem., salon, s. à manger, cuis. équip., 2 chbres, 2 bs. Livraison septembre 75 - Vis. 16-19 h.

2e BOURSE. Dans bel immeuble de caractère entièrement rénové, PRESTATIONS DE PREMIER CHOIX Poutres apparentes, interphone, vide-ordures **STUDIOS et 2-3 PIECES avec MEZZANINES.** Agencement luxueux. Travaux *terminés.* - *LIVRAISON* IMMEDIATE. Téléphoner pour rendez-vous *PROPRIETAIRE* : 325-25-25.

RANELAGH - 16e 5 p., 2 bains, 160 m², 2e étage. Tt confort. Parfait état. Soleil. MICHEL & REYL - 265-90-05.

AU CŒUR DE PARIS **L'HOT. PART. DE TALMA** rénové et divisé en 2, 4, 5 pièces, dont 2 avec *grand jardin privé.* PRESTIGE ET JARDINS CALME ET SOLEIL Sur place, du lundi au jeudi, de 14 h. 30 à 17 heures, 9, rue de la Tour-des-Dames, Paris-9e - Renseignements : 874-19-73, à défaut 624-80-15.

PROXIMITE CHAMP-DE-MARS vend dans *bel imm.* P. de T. 5e étg. avec balc., 5 pièces principales - SOL. 24-13.

79, rue Patay. 2 p., cuis., cft, 105.000 F Sur pl., 7, 11, 12, 13 *août, 17-19 heures. - 921-74-70.*

PLACE N.-D.-DES-VICTOIRES Studio 2 pièces, tout confort, état neuf, impecc., libre suite. Rens. rend.-vs, tél. : 924-08-02.

Place N.-D.-DES-VICTOIRES Studios, 2 pièces, duplex, idéal placement, refait neuf. Imm. rénové, caractère, c., s. bs. wc, ch. Vis. sur pl., 52, rue d'Argout-2e, ou téléph. 924-08-02.

ANGLE RUE MONSIEUR-LE-PRINCE et RUE RACINE. *Magnifiques* studios et 2 pièces, entièrement rénovés. Prestat. de standing. - Tél. 633-14-51.

PROXIM. DU LUXEMBOURG « Résid. Monsieur-le-Prince » 48, R. MONSIEUR-LE-PRINCE. A vdre SPLEND. APPTS DE CARACTERE, entièr. rénovés, dans immeubles XVIII siècle. DU STUDIO AU 4 PIECES Vis. sur place tous les jours (sf sam. et dim.) 10 à 12 h. et 14 à 17 *heures.* - Tél. 633-14-51.

5e SAINT-GERMAIN Ds très bel IMMEUBLE classé PROPRIETAIRE rénovateur d'imm. vous propose directem. **STUDIOS ET APPARTEMENTS** toutes surfaces disponibles avec **DUPLEX** et MEZZANINES, agencés et *luxueusement décorés.* Le tout de très grand standing. Intérieur choix client. Ascenseur-descenseur, interphone télévision, vide-ordures, poutres authentiques, marbre, tapis. Prix élevés justifiés. *Téléphoner pour rendez-vous* *PROPRIETAIRE, 325-25-25.*

Région parisienne

FONTENAY-AUX-ROSES Centre. A vdre ds imm. stdg, appt 4 p., r.-de-ch Etat nf, tt conft. Prix 195.000 F. Téléph. : 922-98-34, de 19 h. 30 à 21 h.

CHELLES 77 Part. à part. Vend appart. F-4 *neuf, garage fermé et cave.* Facilité de crédits assurée. Ecr. à 6.016 « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

Province

CAP-D'ANTIBES - Promoteur vend direct. stud., 2 et 3 p. PRIX SOUSCRIPTION ds petite résidence de très grand luxe. Piscine, climatisation. A 100 m. plage et tous commerces. Livr. ETE *76.* Docum. sur demande ERPI, 43, bd Albert-1er 06600 ANTIBES. Tél. (93) 34-44-68.

villas

LA NAPOULE, vue mer et montagnes incomparable, magnif. villa sur le toit de 4 p., neuve, balcon 60 m², terrasse 180 m². Px *575.500* F. Téléph. (93) 38-80-86. Agence du Port de la Napoule.

SCEAUX *Villa ancienne* rénov., jardin 210 m² proche Lakanal. Salon, s. à m., 4 chb., cuis., bs. Px 570.000 F. AGCE du MARCHE - 661-0505.

propriétés

Cantal, Gd choix mais., moulins. Agce Lassaragne-Maurs. T. 384.

locations meublées Offre

Région parisienne

Part. loue parc de Béarn à Saint-Cloud, appartem. 2 pces, 60 m², cuis. partiellem. amén., *s. de bs, cave, parking couvert,* tél., 1.650 F ms CC. TEL H.B. 205-81-19, p. 36-56 ou 36-31.

locations non meublées Offre

Paris

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 84, rue d'Alésia, Mo Alésia - 45, r. Héricart, Mo Ch.-Michels. 8, r. Ph.-Dangeau, Versailles. *577-70-08 - 950-36-70.*

Région parisienne

Mo BOURG-LA-REINE 2 appts, séjour, 3 ch. 1.850 et 1.980. Grand studio, 700 + ch. AGCE DE MARCHE, 661-85-85.

locations non meublées Demande

Paris

URGT. Ch appt AVEC TEL pr PROF. LIBER. ou bail mixte, 100 m² min. + chb. serv. 8e, 9e, 17e ou Opéra de préf. 1.700 loy. max charg. comp. Lib. 1er octobre. Tél. 9-12 h., 280-55-39.

Région parisienne

Cadre ch. ss agence 4 à 6 p. banlieue Ouest. 950-36-70.

domaines

323 ha 50 km. Montpellier, avec gdes bergeries, rivière, pos. inst. loisirs ou élev. et agr. 700.000 F. Ecr. à 3.907, « le *Monde* » *Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

terrains

PARIS (18e) Terrain 2.300 m², façade 35 m., P.C. 5.200 m² utiles, apparts + 1.800 m² locaux commerciaux. NEVEU ET CIE, 527-51-84.

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

au

233.44.31

pour tous renseignements : **233.44.21**

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TOURISME

Les États-Unis veulent lâcher la bride aux compagnies charters

Le bureau de l'aéronautique *civile américaine (CAB)* a *décidé* de libéraliser, à compter du 13 septembre prochain, le régime applicable aux transporteurs à la demande. Conformément à l'ancienne réglementation, le montant du *forfait — transport et séjour* — sur un vol charter devait être au moins 10 % plus cher que le seul prix du billet en classe économique sur un vol régulier : désormais, le coût de ce *« package » pourra être jusqu'à* 50 % moins élevé. Les autorités d'outre-Atlantique imposaient, en outre, aux passagers charters, une triple destination ; dorénavant, un seul « stop » suffira pour *bénéficier de ces voyages à forfait.*

Pour l'Amérique du Nord, le Mexique et les Caraïbes, le séjour *devra* durer au minimum quatre jours et le règlement intervenir quinze jours avant le départ. Pour *les autres destinations, notamment* vers l'Europe, la durée minimale du voyage a été fixée à sept jours, le paiement devant être effectué trente jours avant l'embarquement.

Les transporteurs à la demande espèrent que, grâce à la levée de la plupart des restrictions réglementaires et tarifaires que leur imposait le CAB, ils vont être en mesure de toucher une très large clientèle. Quatre millions d'Américains ont voyagé à l'étranger l'an dernier, dont un million cent *vingt mille* en France. Ce chiffre, selon les compagnies charters, pourrait être porté, dans les années à venir, à douze millions de passagers.

Cette politique de « dérégulation » *que* suivent les autorités américaines s'inscrit dans un plan de lutte contre l'inflation. Il n'en reste pas moins que les associations de consommateurs sont suffisamment puissantes outre-*Atlantique* pour *obliger* à la longue le gouvernement fédéral à adopter des solutions qui abaissent le coût de la vie. Les autorités aéronautiques européennes, très méfiantes à l'égard des compagnies charters, accepteront-elles d'avaliser la nouvelle réglementation américaine ?

URBANISME

L'affaire de la tour Apogée

LES COMMUNISTES : « QUI PAIERA ? »

Après la décision du président de la République demandant au gouvernement de ne pas accorder le permis de construire de la tour Apogée, dans le secteur Italie dans le treizième arrondissement de Paris (*le Monde* du 29 juillet), MM. Michel Ferignac, André Voguet, Mme Christiane Schartzbard, MM. Maurice Berlemont, Jean Gajer et Mme André Lefrère, conseillers de Paris communistes, *« demandent au préfet de Paris de prendre d'urgence les mesures qui s'imposent pour que le Conseil de Paris examine en toute indépendance les suites à donner à cette affaire »*. (*Bulletin municipal officiel* du 9 août.)

Car, affirment les élus communistes, *« il ne s'agit pas, comme on voudrait le laisser croire en haut lieu, d'une mesure antispéculative, mais d'une simple mesure conjoncturelle intervenant dans un contexte aujourd'hui un peu moins favorable aux bureaux »*. Ils ajoutent : *« C'est si vrai que nulle part dans les termes de la décision il n'est fait référence à la note à payer et qui la paiera. »*

● LE P.S. ET L'AVENIR DE LA CAPITALE. — M. Christian Pierre, secrétaire de la fédération de Paris du parti socialiste, appelle les pouvoirs publics à proposer aux élus parisiens *« un plan d'urgence d'ensemble et cohérent destiné à restaurer les équilibres fondamentaux de Paris, dont la population ne cesse de décroître »*.

50 MÈTRES CARRÉS PAR CAMPEUR

Le *camping connaît* actuellement un développement spectaculaire mais qui présente dans de nombreuses régions de France un aspect encore anarchique. Traitant de ce sujet, le samedi *9 août*, au micro de France-Inter, M. Gérard Ducray, secrétaire d'État au tourisme, a notamment déclaré : *« Notre objectif est de doubler le nombre d'emplacements — qui est actuellement d'un million et demi — mais aussi de tendre progressivement vers la surface réglementaire de 100 mètres carrés pour chaque emplacement. Aujourd'hui, a reconnu le ministre, cette surface n'atteint même pas 50 mètres carrés, tout au moins en bord de mer et notamment sur la Méditerranée. »*

Dans le but de faciliter la mise en place de nouveaux terrains, M. Gérard Ducray envisage la création d'une prime d'équipement dans l'esprit de la prime d'équipement hôtelier. Il a écarté, en revanche, la suppression totale de la T.V.A. après sa réduction, cette année, de 17 % à 7 %.

Évoquant la question de l'étalement des vacances, le secrétaire d'État au tourisme a mis en relief un certain nombre d'actions comme *celle*, par exemple, qui en Gironde, après une campagne efficace, avait permis de voir le nombre d'estivants — auxquels des prix compétitifs avaient été proposés — augmenter de près de 40 % au mois de juin.

A PROPOS DE...

LE CONGRÈS DE ROSTRENEN

Peut-on rassembler la « diaspora » bretonne ?

L'Organisation du congrès mondial des Bretons dispersés (O.C.M.B.D.) vient de réunir à *Rostrenen (Côtes-du-Nord)* son sixième congrès (1). A l'occasion de deux débats portant sur la langue bretonne et l'émigration, l'Organisation a constaté « la politique d'atermoiement systématique du gouvernement français à l'égard de l'enseignement de la langue bretonne et de la diffusion de la culture bretonne », et réclamé des réformes politiques et économiques qui permettent aux Bretons de vivre et de travailler dans leur province d'origine.

« Réunissez trois Bretons, vous avez une association. Rassemblez en quatre, vous avez une scission. »

Les organisateurs du congrès de Rostrenen ont pu mesurer, une fois de plus, comme il est difficile de donner un semblant d'unité au mouvement breton. Alors même que les travaux du congrès venaient de commencer, Olivier Lossouarn, fondateur en 1970 de l'Organisation du congrès mondial des Bretons dispersés, s'en est allé, sans biniou ni bombarde, déposer avec deux autres congressistes les statuts d'une nouvelle organisation à la sous-préfecture de Guingamp.

L'incident auquel ni le congrès « officiel » ni les « scissionniste » n'ont été capables de donner la moindre justification politique ou culturelle, ne contribuera évidemment pas à améliorer l'image de l'O.C.M.B.D., cette douzaine d'hommes et de femmes de bonne volonté qui tentent, depuis cinq ans, d'exprimer les inquiétudes et les espoirs des quelque deux millions de Bretons « émigrés ».

On doutera encore plus de la volonté réelle de la « diaspora » bretonne de parler d'une seule voix quand on saura que les Rostrenois de Paris, réunis ce jour-là dans leur ville natale pour leur banquet annuel, n'ont pas jugé utile de rendre visite au congrès mondial.

Pourtant, le congrès mondial s'est engagé à Rostrenen sur une voie qui peut donner quelque consistance à une organisation jusqu'alors assez mal située. En ouvrant, sur le thème de l'émigration, le dialogue avec les formations politiques de la région, l'O.C.M.B.D. a pu mettre le doigt sur la réalité économique et sociale d'un phénomène qui, depuis plus d'un siècle, conduit les Bretons à « s'expatrier » aux États-Unis, au Canada, en Argentine ou, plus simplement, dans la banlieue parisienne.

En l'absence de représentants des partis de la majorité, absence vivement condamnée par les congressistes, les porte-paroles des formations de gauche (P.S., P.S.U., Union démocratique bretonne (U.D.B.), comités d'actions bretons (issus du Front socialiste autogestionnaire breton du docteur Guy Caro, dissident du P.S.U.) se sont livrés à une critique en règle d'un système économique et politique qui met la Bretagne « en état de colonisation ».

« Deux fois prolétaires »

La Bretagne des amicales, la Celtie des poètes, ont été mises à mal. « Il ne suffit plus, *a dit le docteur Domer (U.D.B.)*, de citer Saint-Pol Ruox (« Un Breton sur chaque motte de terre, un Breton sur chaque lame de l'Océan ») *ni d'invoquer la profession de foi des mouvements traditionnels bretons* : na ru, na gwen, beza Bepred (ni rouge ni blanc, Breton seulement). » *Le représentant de l'Union démocratique bretonne, qui soutenait le candidat commun de la gauche à l'élection présidentielle de 1974, préfère citer Yan Sohier, disant, dès 1932 :* « Le travailleur breton est deux fois prolétaire, une fois comme prolétaire, une fois comme Breton. »

L'émigration dorée, celle des paysans de Gourin partis aux Amériques avec un pauvre baluchon et rentrés dans de fastueuses Cadillac, a moins retenu l'attention des congressistes que le sort des Bretons peinant au pied des hauts fourneaux de l'Est ou faisant « un travail idiot » *dans l'administration des postes.*

L'émigration bretonne, le docteur Caro l'a davantage rencontrée « dans les luttes syndicales des travailleurs bretons de la SNECMA qu'au sein des amicales qui élisent la duchesse des Bretons de Paris. » « Le combat, *a-t-il ajouté*, doit se mener sur deux fronts : celui des conflits sociaux en Bretagne et dans les usines de la région parisienne, mais sur un seul terrain : celui de la lutte des classes. »

Quant au fameux mythe celtique du retour, il a, pour les Bretons engagés à gauche, une seule signification : les Bretons émigrés doivent, physiquement ou par leur aide financière, soutenir le combat pour faire cesser l'exploitation de la main-d'œuvre bretonne et permettre aux Bretons de vivre et de travailler chez eux.

Un objectif dont l'urgence paraît incontestable. Henri Le Moal, ancien recteur de l'académie de Rennes, n'a-t-il pas rappelé que, si l'émigration continue, il n'y aura plus un seul enfant à naître dans les communes de la baie d'Audierne avant quinze ans ? Et si, pour la première fois depuis cent ans, le solde migratoire des départements bretons est positif cette année, c'est peut-être parce que des Bretons âgés rentrent plus tôt que prévu au pays, prématurément mis à la retraite par la récession économique.

Dans leur motion finale, les organisateurs du sixième congrès mondial des Bretons dispersés ont résumé avec beaucoup de prudence ces analyses politiques. Ils n'ignorent pas que la « diaspora » bretonne, dans la pampa d'Argentine comme dans les plaines de l'Alberta, dans l'Aveyron comme à Aubervilliers, est dans sa grande majorité plus portée aux activités folkloriques traditionnelles, même si celles-ci évoluent dans une direction plus « culturelle », qu'à la dialectique de la lutte des classes.

A Rostrenen, tout près d'une région secouée en 1675 par la révolte des « Bonnets rouges », « l'Organisation mondiale des Bretons dispersés a pris un virage », *estime son président, André David. Mais est-ce vraiment un événement dans l'histoire déjà fort sinueuse du mouvement breton ?*

MARCEL RIOU.

(1) Du 8 au 9 août. Correspondance à André David, 8, rue des Hauts-de-Chanturgne, 63100 Clermont-Ferrand.

TRANSPORTS

Les hôtesses et les stewards demandent des garanties nouvelles en cas de licenciement

A la question posée par le Syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.) : « Êtes-vous d'accord pour participer à un ou *plusieurs arrêts de travail* afin d'obtenir le renouvellement et l'amélioration de votre convention collective ? », 2 691 hôtesses et stewards d'Air France, d'U.T.A. et d'Air Inter viennent de répondre par l'affirmative : il y a eu 132 non et 15 bulletins blancs : 76 % des adhérents du S.N.P.N.C. — 3 742 au total — ont participé à ce référendum (1).

Les responsables du S.N.P.N.C. ont rencontré, les mercredi 6 et jeudi 7 août, les représentants du Comité des transports aériens français (C.T.A.F.) qui groupe Air France, U.T.A. et Air Inter, pour leur demander l'ouverture immédiate de négociations sur le renouvellement de la convention collective, qui est arrivée à expiration le 31 mars dernier.

Après ces discussions, le syndicat national a décidé d'annuler le préavis de grève de vingt-quatre heures qu'il avait déposé pour la journée du 11. En effet, le C.T.A.F. a accepté de négocier et d'améliorer la convention collective du S.N.P.N.C., et ce dès le 12 août.

Le C.T.A.F. avait signé, le 11 février 1972, avec le S.N.P.N.C., une convention collective qui fixe les conditions de travail et de rémunération des hôtesses et des stewards. Conclu pour trois ans, cet accord est arrivé à expiration le 31 mars dernier ; juridiquement, ses effets continuent de courir un an encore, à compter de cette date.

A l'automne dernier, le S.N.P.N.C. avait *demandé* le renouvellement de la convention collective, insistant pour que celle-ci soit améliorée sur certains points et complétée sur certains autres.

Hôtesses et stewards voudraient mener une vie sociale aussi normale que possible. A cet égard, ils réclament le respect du planning mensuel, le libre choix des « courriers » et une meilleure répartition des heures de vol. Le personnel de cabine, dont le salaire n'est pas totalement mensualisé, exige, en outre, un relèvement du nombre des heures — soixante heures actuellement — qui servent de base au calcul de la partie fixe de leur traitement. Le syndicat souhaite enfin qu'Air Inter s'aligne sur le système des rotations en vigueur à Air France pour les vols moyen-courriers.

Le personnel au sol des trois compagnies a obtenu, ou est près d'obtenir, la semaine de quarante heures. Le S.N.P.N.C. demande pour ses adhérents une diminution de la durée hebdomadaire du travail, qui, depuis 1973, est toujours fixée à soixante-sept heures pour les services long-courriers.

La situation difficile que traverse le transport aérien a incité le syndicat à proposer un élargissement de la convention collective. A ses yeux, celle-ci a un double objectif : régler les conditions du travail et de rémunération, et fixer les garanties de l'emploi. Aussi, le S.N.P.N.C. souhaite-t-il une révision du système *actuel de préavis et d'indemnisation* en cas de licenciement collectif.

Hôtesses et stewards exigent, enfin, qu'un volet « supersonique » soit annexé à la future convention *collective, puisque* Concorde doit entrer en service commercial dès le début de l'an prochain. Il ne peut être question, à leur avis, d'aligner le régime supersonique sur le régime subsonique. *« Les conditions de travail sont si dures à bord de Concorde qu'elles méritent d'être traitées à part »*, soulignent-ils.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Les trois grandes compagnies françaises employaient, au 1er juillet dernier, 4 590 navigants commerciaux titulaires et saisonniers, dont 2 775 hôtesses et 1 815 stewards. On comptait, à cette date, 3 644 navigants commerciaux à Air France, dont 582 saisonniers, 488 à UTA, dont 43 saisonniers, et 458 à Air Inter.

Faits et projets

Environnement

● POUR SAUVER LA BAIE DE RIO. — Quelque cinq mille huit cents entreprises, sans compter les postes d'essence et installations portuaires, sont installées autour de la baie de Rio, qui, en outre, par l'intermédiaire d'une quarantaine de rivières, sert de réceptacle aux eaux usées de six millions de Brésiliens.

Les autorités brésiliennes ont acheté un navire pour tenter d'effacer au moins les traces les plus visibles de la pollution. Ce navire, baptisé *Pureza* (pureté), est notamment équipé d'un « aspirateur » à pétrole.

● POUR LA PROTECTION DE LA FLORE ALPINE. — En accord avec le comité d'environnement de la vallée de l'Ubaye (Alpes de Haute-Provence), une *dizaine* de maires ont pris des arrêtés afin de préserver les espèces florales en voie de disparition.

La cueillette de huit variétés *de plantes est totalement* interdite. Une vingtaine d'autres espèces peuvent être cueillies, mais d'une façon limitée, et sont strictement interdites à la vente.

Transports

● LE NOUVEAU PORT DE NICE. — La Chambre de commerce et d'industrie de Nice nous apporte les précisions suivantes concernant la construction d'un nouveau port dans la capitale des Alpes-Maritimes (*le Monde* du 2 août). Ce port, qui devrait être mis en service dès 1981-1982 (et non en 1980-1985 comme nous l'indiquions), aura une superficie totale (terre-plein et plan d'eau compris) d'une soixantaine d'hectares).

● ACCORD AÉRIEN CUBA-CANADA. — Cuba et le Canada se sont mis d'accord pour l'établissement de liaisons aériennes régulières et de vols charters entre les deux pays, indique-t-on à Ottawa. Les avions cubains devraient être autorisés à atterrir à Ottawa et à Montréal, et les appareils canadiens à La Havane et à Varadero. — *(A.F.P.)*

● BILINGUISME AÉRIEN AU QUÉBEC ? — M. Ken Maley, président de l'Association des pilotes de ligne du Canada, vient de protester contre l'intention du gouvernement fédéral d'introduire le français comme seconde langue dans le trafic radio aérien. Selon M. Maley, une telle décision conduirait à des catastrophes par les confusions que créerait l'emploi des deux langues. Des essais de « bilinguisme aérien » conduits l'année dernière sur cinq aérodromes du Québec se sont révélés désastreux, a-t-il précisé. — *(A.F.P.)*

ÉCONOMIE

AFFAIRES

LA COMPAGNIE PÉTROLIÈRE AMÉRICAINE ASHLAND PUBLIE LE NOM DES BÉNÉFICIAIRES DE SES LARGESSES.

Washington *(A.F.P.)*. — La compagnie pétrolière américaine Ashland Oil Inc. a transmis, samedi 9 août, à la Commission de contrôle des bourses et valeurs (SEC) les noms des bénéficiaires de versements illégaux qu'elle a effectués au cours des dernières années.

Le rapport de la compagnie américaine fait état d'un total de 724 000 dollars versés au titre de contributions électorales, et de près de 400 000 à des personnalités étrangères, y compris le président du Gabon, M. Albert Bernard Bongo, qui aurait, selon le rapport, touché 150 000 dollars. Ashland, le plus important des opérateurs indépendants américains, possède d'importants intérêts au Gabon ainsi qu'au Nigeria, en Libye et en République Dominicaine où, indique la compagnie, des personnalités gouvernementales et des hauts fonctionnaires ont également bénéficié des largesses de la compagnie.

Le fonds électoral de l'ex-président Richard Nixon, selon le rapport, a bénéficié de 200 000 dollars et d'un autre versement de 100 000 dollars qui a été retourné à la compagnie. Neuf *sénateurs et M. Wilburg Mills*, membre de la Chambre des représentants (dém., Arkansas), ont reçu des sommes variant de 5 000 à 75 000 dollars.

[Le président de la République du Gabon avait démenti l'information relative au versement par la société Ashland Oil, à lui-même, de commissions d'un montant de 150 000 dollars (« le Monde » du 18 juillet).]

FISCALITÉ

LES CONTRIBUABLES DE TREIZE NOUVEAUX DÉPARTEMENTS POURRONT OPTER POUR LE PAIEMENT MENSUEL DE L'IMPOT

Les contribuables de treize nouveaux départements pourront, à partir du 1er janvier 1976, payer *mensuellement leurs impôts* sur le revenu : il s'agit de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, des Côtes-du-Nord, du Jura, de la Mayenne, du Morbihan, de la Moselle, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Saône, de la Saône-et-Loire, de la Vendée et du Territoire de Belfort.

Pour adhérer à ce système, les contribuables de ces départements — ou ceux des soixante-quinze départements déjà dotés de ce système mais qui ne l'avaient pas encore choisi — devront faire parvenir les formulaires, dûment signés, avant le 30 septembre aux comptables du Trésor. Ceux qui n'auraient pas reçu de formulaire à leur domicile peuvent s'en procurer dans les bureaux des impôts directs. Notons cependant que les années précédentes la date limite d'adhésion avait été reportée au 15 octobre.

Créée par la loi du 29 juin 1971, la mensualisation du versement de l'impôt sur le revenu a été jusqu'ici adoptée par 20 % des contribuables à qui ce système était offert. Il reste sept départements où les contribuables ne peuvent encore opter pour la mensualisation, le réseau informatique des services extérieurs du Trésor ne le permettant pas. Il s'agit de la Corse, de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges, des Alpes-Maritimes, du Var et du Vaucluse.

Faits et chiffres

Affaires

● CREUSOT-LOIRE AU BRÉSIL. — Creusot-Loire se propose d'acquérir une participation de 15 % dans le capital de la société métallurgique brésilienne Industria Metalurgica N.S. Da Aparecida. Cette prise de participation, qui est actuellement soumise à l'agrément des autorités locales, s'effectuera par souscription à une augmentation de capital de 87,2 millions de cruzeiros (33,2 millions de francs environ) réservée à Creusot-Loire.

Conflits sociaux

● APRÈS DES INCIDENTS SUR UN CHANTIER, deux ouvriers de Saint-Omer (Pas-de-Calais) *viennent de faire l'objet* d'une procédure, l'un pour coups et blessures et rébellion, l'autre pour dégradation de propriété mobilière. Faisant état de difficultés financières, la direc*tion de l'entreprise* Truchetet-Tanzini, chargée de la construction de lotissements dans la banlieue de la ville, avait décidé de ne régler que 80 % du salaire de juillet aux sa*lariés employés sur ce chantier*, et de les mettre immédiatement en congés payés. Le vendredi 8 août, au moment de la paie, les travailleurs, mécontents, avaient cassé les meubles dans les *locaux de la comptabilité* et la police était intervenue.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

SÉNÉGAL : Les projets d'investissement sont majorés de 80 %.

(De notre correspondant.)

Dakar. — Le quatrième plan de développement économique et social du Sénégal prévoyait, au moment de son adoption, en juillet 1973, des investissements pour un montant de 180 milliards de francs C.F.A., de 1974 à 1977. Sur proposition de M. Ousmane Seck, ministre du plan et de la coopération, l'Assemblée nationale vient d'augmenter cette somme de près de 80 %, pour la porter à environ 320 milliards de francs C.F.A.

La révision est liée, tout d'abord, à une réactualisation des projets initialement retenus, dont le coût passe à 232 milliards de francs C.F.A. environ, en raison de la hausse des prix mondiaux des équipements et des matières premières, et aussi de trois importantes augmentations des salaires intervenues depuis deux ans. Mais les autorités sénégalaises ont, en outre, introduit un certain nombre de projets qui n'étaient pas encore tout à fait au point en 1973, dont le coût est estimé à environ 91 milliards de francs C.F.A. La nouvelle enveloppe s'élève ainsi, au total, à 323 milliards de francs C.F.A., au lieu de 180 milliards.

Le montant global des financements acquis dépasse 168 milliards de francs C.F.A., et 90 autres milliards environ seraient trouvés d'ici à la fin de la période quadriennale. L'impasse s'élèverait alors à quelque 65 milliards de francs C.F.A. (323 — 258). Cependant, le montant des réalisations est estimé actuellement à 94 milliards de francs C.F.A., soit 52 % des prévisions initiales et 29 % des prévisions rajustées. Selon M. Seck, ce quatrième plan révisé conserve toutefois de bonnes chances d'être réalisé à 80 %.

P. B.

L'O.C.D.E. craint que la reprise de l'activité au Japon ne soit pas durable

« On peut se demander si le redémarrage de l'activité au Japon auquel on assiste actuellement ne s'interrompra pas au premier semestre de 1976. L'expansion au cours des douze prochains mois pourrait s'avérer insuffisante pour absorber le volant de ressources inutilisées et sans une certaine *augmentation de l'utilisation des capacités, la reprise pourrait bien faire long feu »*, écrivent les experts de l'O.C.D.E. dans l'étude annuelle qu'ils viennent de consacrer au Japon.

Les experts estiment que sur la base des tendances et des politique présentes le volume du P.N.B. (produit national brut) pourrait s'accroître à *un rythme* annuel de 5 à 6 % au cours des douze prochains mois, qu'un risque existe *« que la reprise ne s'avère pas durable »*.

Aussi, écrivent-ils : *« A court terme, une plus grande flexibilité dans les normes d'encadrement du crédit pourrait être nécessaire pour assurer une reprise soutenue de l'activité et un nouvel abaissement de taux d'intérêt serait souhaitable d'un point de vue tant intérieur qu'international. Il ne fait pas de doute que le recours à des mesures sélectives de crédit en faveur de secteurs prioritaires (logement par exemple) doit être poursuivi. »*

D'autre part, ajoutent-ils *« la politique budgétaire est, à l'heure actuelle, utilisée activement pour relancer l'économie, par le biais notamment d'une réalisation plus rapide des programmes de travaux publics. Mais cela pourrait signifier qu'en l'absence de nouveaux crédits budgétaires, cet élément de soutien qui aura été particulièrement important en 1975 fera dfaut en 1976. Une croissance continue de l'investissement des administrations aiderait à instaurer les conditions d'une reprise soutenue de l'activité, et serait conforme aux objectifs à moyen terme du gouvernement »*.

Au chapitre des succès, l'O.C.D.E. inscrit la lutte contre l'inflation et le rétablissement de la balance commerciale : Le Japon *« a réussi à réduire le taux d'inflation, principal objectif que les autorités s'étaient fixé depuis deux ans environ ; au cours des derniers mois, la progression de l'indice des prix de la consommation a été en tendance inférieure à 10 % en taux annuel, contre plus de 30 % il y a un an. Par ailleurs, la balance des paiements s'est notablement améliorée, fortement influencée par le fléchissement de l'activité intérieure et la vigueur dont ont témoigné les exportations pendant presque toute l'année 1974 ; au début de 1975, l'important déficit des opérations courantes qui s'était formé au premier semestre de l'an dernier a fait place à une situation proche de l'équilibre. Ces résultats ont été obtenus au prix de la baisse de l'activité économique, la plus forte enregistrée depuis vingt-cinq ans. Mais les coûts sociaux, sous forme d'un chômage plus élevé, ont été moins graves que dans de nombreux autres pays, l'ajustement ayant dans une large mesure été réalisée par une réduction de la durée du travail et une diminution des taux d'activité »*.

LA DEMANDE DE PÉTROLE DE NOUVEAU EN HAUSSE

Genève *(A.F.P.)*. — La demande de pétrole, très déprimée depuis plusieurs mois, serait de nouveau en hausse. C'est en tout cas la *conclusion à laquelle sont* parvenus, au terme d'un échange de statistiques, les délégués de quatre pays pétroliers (Algérie, Arabie Saoudite, Iran et le Venezuela), réunis samedi, à Genève, avant de rencontrer les trois autres *membres* du groupe des sept.

Pour M. Ait-Challal, ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, qui dirige la délégation de son pays, les statistiques en provenance aussi bien de l'OPEP que de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques), traduisent *« une certaine hausse de la demande de pétrole »*.

Selon son collègue iranien, M. Mohamed Yeganeh, gouverneur de la Banque centrale d'Iran, on a même assisté en juillet, et au début du mois d'août, à un véritable *« bond en avant »* des exportations de pétrole en provenance notamment de ce pays et d'Arabie Saoudite.

ALGER : L'augmentation du prix du « brut » reste parfaitement justifiée.

Alger *(A.F.P.)*. — Le dialogue entre les pays en voie de développement et les pays développés *« risquerait d'être fortement compromis »* au cas où les pays occidentaux tenteraient d'*« user des concessions qu'ils ont été conduits à consentir pour essayer d'influencer négativement la prochaine conférence ministérielle de l'OPEP »*, écrivait, samedi, l'agence Algérie Presse Service.

L'agence algérienne *« constate avec regret que l'empressement des pays développés à rouvrir le dialogue se borne surtout à tenter de prévenir les décisions que prendrait l'OPEP quant à une augmentation des prix du pétrole brut. Cette augmentation se trouve cependant parfaitement justifiée, autant par les taux d'inflation mondiale que par la dépréciation du dollar »*.

L'A.P.S. note, à ce propos, *« que la chute du dollar a atteint et dépassé 35 %, et que sa remontée actuelle, brève et conjoncturelle, n'autorise pas à la prendre économiquement en compte en raison, notamment, des manipulations dont il est sans cesse l'objet »*.

ÉNERGIE

La réunion des Sept à Genève

« NOUS ESPÉRONS QUE LE DIALOGUE NORD-SUD REPRENDRA EN OCTOBRE » déclare M. Perez-Guerrero

Interrogé par téléphone lundi matin, M. Perez-Guerrero (Venezuela), qui participe à Genève à la réunion des Sept, a déclaré au *Monde*, à propos de la conférence internationale sur l'énergie et les matières premières : *« Nous avons l'espoir que la conférence reprenne en octobre, et cet espoir est partagé. »*

Le groupe des Sept est réuni à l'initiative de M. Perez-Guerrero, *de manière : informelle :*, depuis samedi, dans un grand hôtel de Genève. Il comprend quatre pays producteurs de pétrole (Arabie Saoudite, Iran, Venezuela et Algérie) et trois pays en voie de développement (Brésil, Zaïre, Inde), lesquels sont représentés par les mêmes hauts fonctionnaires que lors de la « réunion préparatoire » d'avril à Paris. C'est la première fois depuis l'échec d'avril que les Sept se retrouvent autour d'une même table. Ils chercheraient à mettre au point un texte commun pour exprimer leurs idées sur la façon dont doit être repris le « dialogue Nord-Sud ».

Le représentant du Zaïre ne devait arriver que lundi matin ; il informera ses collègues sur le récent *échange* de vues entre MM. Giscard d'Estaing et Mobutu ; les deux chefs d'Etat avaient en effet évoqué les possibilités d'une reprise du « dialogue Nord-Sud ».

Les économies l'hiver prochain

DES SANCTIONS POUR SURCHAUFFE DANS LES LOCAUX OUVERTS AU PUBLIC

Ceux qui, le froid revenu, ne respecteront pas les limitations de chauffage à 20 degrés en *moyenne* décidées l'hiver dernier (décret du 3 décembre 1974), ou même ceux qui s'opposeraient au contrôle de température des locaux *seront désormais punis* d'une amende de 600 F à 1 000 F — amende dont le montant pourra être doublé en cas de récidive. Le décret précisant ces sanctions, daté du 5 août, a été publié au *Journal officiel* du 10 août.

Il n'est, en tout cas, pas question d'opérer ces contrôles dans les immeubles d'habitation, sauf si l'occupant d'un appartement, jugeant la température trop élevée, en fait la demande par écrit à *l'administration. Dans ce cas*, le responsable du chauffage de l'immeuble pourra être l'objet d'une sanction, si le tribunal en décide ainsi, puisque les contrôleurs transmettent les procès verbaux à l'autorité judiciaire.

Les contrôles sont donc limités aux établissements industriels et commerciaux et aux locaux administratifs ouverts au public.

CONJONCTURE

LES PRIX DE DÉTAIL AUGMENTENT QUATRE FOIS PLUS VITE EN GRANDE-BRETAGNE QU'EN ALLEMAGNE.

La hausse des prix est toujours forte dans les neuf pays de la Communauté européenne, à l'exception de l'Allemagne fédérale.

L'indice des prix à la consommation dans le Marché commun, publié à Bruxelles par l'Office européen des statistiques, indique que l'inflation a été de 6,4 % en *Allemagne fédérale* pour la période juin 1974 - juin 1975, 10,1 % aux Pays-Bas, 10,6 % au Danemark, 10,7 % au Luxembourg, 11,7 % en France, 12,5 % en Belgique, 19 % en Italie, 24,5 % en Irlande et, enfin, 26,2 % en Grande-Bretagne.

Pour le mois de juin 1975, ce sont les Pays-Bas, avec 0,3 %, et la Belgique, avec 0,4 %, qui enregistrent les taux les plus bas de progression, suivis du Danemark (+ 0,6 %), du Luxembourg et de l'Allemagne fédérale (+ 0,7 %), de la France et de l'Italie (+ 0,8 %) et, enfin, de la Grande-Bretagne, avec une augmentation de 2 %.

AGRICULTURE

LA GRANDE-BRETAGNE PREND DES MESURES CONTRE LES IMPORTATIONS DE VIANDE DE MAUVAISE QUALITÉ.

Londres *(A.F.P.)*. — Quatorze ports britanniques et l'aéroport londonien d'Heathrow, non équipés en laboratoires de contrôle, avaient laissé entrer en Grande-Bretagne des milliers de tonnes de viande de mauvaise qualité.

Plusieurs usines britanniques de conserves de saucisses avaient dû *refuser* la viande expédiée. Selon un responsable des services de contrôle, cette viande à saucisse, de qualité médiocre, avait souvent été congelée plusieurs fois et provenait des stocks d'intervention du Marché commun, notamment français et allemands.

Le ministère anglais de l'agriculture vient d'interdire toute importation de viande par ces ports à partir du 1er octobre. Parmi ceux-ci figurent Douvres, Glasgow (Ecosse), Newhaven et Poole, sur la côte sud de l'Angleterre.

MONNAIES

LA NOUVELLE-ZÉLANDE DÉVALUE SON DOLLAR DE 15 %

Le dollar néo-zélandais a été dévalué de 15 % durant le week-end. Sa valeur s'établira désormais autour de 1,0606-1,0706 dollar des *Etats-Unis, contre 1,2479* dollars.

Réévalué de 10 % en septembre 1973, le dollar néo-zélandais avait été une première fois dévalué de 10 % en septembre 1974.

M. Bill Rowling, premier ministre de *Nouvelle-Zélande*, a indiqué que cette nouvelle dévaluation avait été imposée par le déséquilibre croissant de la balance commerciale, et qu'il avait préféré recourir à cette opération *plutôt que de limiter les importations* ou de réduire les dépenses publiques. La dépréciation de la monnaie néo-zélandaise risque toutefois de poser de sérieux problèmes à l'Australie, la Nouvelle-Zélande constituant le principal *débouché pour* ses produits manufacturés et agricoles.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SCHLUMBERGER LIMITED

Schlumberger Limited vient de *procéder à la vente publique de* deux millions d'actions représentant une augmentation d'environ 3,6 % du nombre d'actions en circulation. La *firme Morgan Stanley de New-York* était le chef de file du Groupe international d'établissements chargés du placement de ces actions, qui ont *été vendues 30 dollars l'action. Les* actions de Schlumberger Limited sont cotées au New-York Stock Exchange ainsi qu'aux Bourses de Paris, *Londres, Amsterdam* et *Genève*.

Ces actions nouvelles sont immédiatement assimilables aux actions déjà dans le public. Aucun droit *préférentiel de souscription n'est attaché* aux titres de Schlumberger Limited.

Le produit de cette émission sera utilisé *notamment à la réduction de* prêts bancaires à court terme.

LES RÉASSURANCES - COREFI

Au *cours des assemblées* générales extraordinaires qui se sont respectivement tenues à *Paris* les 24 et 27 juin *dernier, les* actionnaires de la Compagnie de réassurance Nord-Atlantique (Corena) et de la société « Les Réassurances » ont décidé — à *effet du 1er janvier 1975 — la fusion* de ces deux sociétés, « Les Réassurances » recueillant le portefeuille et les actifs de Corena.

Pour marquer à la fois la continuité et la nouvelle dimension de ses opérations, la société « Les Réassurances » a modifié sa raison sociale, qui *devient* « Les Réassurances - compagnie de réassurance française et internationale Corefi », et porté son capital, en deux étapes, de 10 à 25 millions de francs.

Le conseil d'administration de Corefi, au cours de sa séance du 27 juin, a porté à sa présidence M. Pierre Esteva, et *nommé* vice-président, M. Alain du Couëdic ; M. Pierre Blanc a *été confirmé* en sa qualité d'administrateur directeur général ; M. Mikael Hagopian, précédemment administrateur - directeur général de Corena, a conservé son siège d'administrateur et a été également nommé directeur général.

La fusion des deux *sociétés, qui* avait été précédée d'une étroite association et du regroupement des services au nouveau siège social du *372, rue Saint-Honoré*, donne officiellement *naissance* à une société disposant de moyens plus puissants et dont l'encaissement dépassera largement, pour l'année en cours, 300 *millions* de francs.

GROUPE SELLIER-LEBLANC

Le chiffre d'affaires (hors taxes) cumulé — donc sans élimination des facturations internes — du groupe Sellier-Leblanc s'élève, pour le premier *semestre 1975, à 408 015 000 F*, soit une baisse de 1,70 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente, qui provient essentiellement du ralentissement conjoncturel des activités « combustibles », imputable au contingentement et à des conditions climatiques exceptionnelles.

Notons que cette baisse fait suite à une forte progression en 1974 (au premier semestre 1974, la progression avait atteint 59 %).

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

La remontée des taux et les perspectives *inflationnistes* font durement sentir leurs effets.

Brutale et fondamentale évolution sur le marché international des capitaux au cours de la semaine écoulée. La remontée des taux à court terme aux États-Unis s'est répercutée sur le marché de l'eurodollar, entraînant une détérioration du marché euro-obligataire aussi profonde que celle enregistrée à New-York. A cet égard, on peut dire que jamais l'étroitesse des liens qui unissent les deux marchés n'a *été* autant mise *en évidence*, de même que les phénomènes d'interréaction circulant entre eux. New-York et l'Europe n'ont pas attendu la nouvelle hausse du « prime rate » pour se replier. Le mouvement a commencé dès le début de la semaine et s'est accéléré pendant les jours suivants. Pour des raisons spécifiques, New-York apparaît, pour l'instant, comme plus affecté que le marché international.

Tous les taux d'intérêt à court terme se sont inscrits en hausse la semaine dernière des deux côtés de l'Atlantique. Les Federal Funds ont *été la seule exception, qui se* sont inscrits en légère régression par suite de l'aisance de la trésorerie des banques U.S. Mais les taux sur le papier commercial des catégories A1 et B1 ont progressé à 6 3/8 % et 6 1/2 %, tandis que les catégories A2 et B2 s'avançaient à 7 %. Il y a un *moins à peine, ces* mêmes taux étaient au maximum à 5 1/2 %. En Europe, les taux sur l'eurodollar ont enregistré des hausses sur la semaine allant jusqu'à 1/2 point. L'eurodollar à trois mois est celui dont le taux a marqué la plus forte progression à 7 1/2-7 3/8 % *contre* 7 %-8 7/8 % *le* vendredi précédent. Sur six mois, le taux de l'eurodollar a maintenant nettement franchi la barre des 8 % à 8 7/16-8 5/16 %.

La chute brutale, pour ne pas dire l'effondrement, du marché obligataire américain a une double cause : la hausse des taux à court terme sous l'effet d'une politique relativement restrictive du « Fed » et une congestion du marché, littéralement submergé par les besoins du Trésor américain tentant de couvrir des dépenses fédérales impossibles à juguler, voire même à prévoir. Dans cette ambiance déjà déprimante, les péripéties du « Big MAC » ont fini de cristalliser les craintes latentes du marché. L'une des conséquences non prévues de la dégradation du marché new-yorkais est d'apporter une concurrence supplémentaire au marché euro-obligataire, au moment où celui-ci en a le moins besoin. — (Agefi.)

LONDRES

Le marché est calme lundi, à l'ouverture. Le seul fait saillant est la nouvelle avance des pétroles. Les industrielles oscillent faiblement dans les deux sens. Recul des mines d'or. Tassement des fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) : 162 60 contre 164 35

VALEURS	CLOTURE 8/8	COURS 11/8
War Loan 3 1 %	25 1/2	25 1 2
Beechamps	258 ..	258 1 2
British Petroleum	483 ...	489 1 2
Shell	302 ...	308
Vickers	115 ...	115 ..
Imperial Chemical	241 ...	241 .
Courtaulds	110 .	110 ...
De Beers	315 ...	313 1/2
*Western Holdings	34 1.2	34 1/8
Rio Tinto Zinc Corp	172 ...	172 ..
*West Driefontein	44 1/4	43 3/4

(*) En livres.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/4 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	7 août	8 août
Valeurs françaises ..	128,1	128,6
Valeurs étrangères ..	127,8	128,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74	74,2

Les Bourses allemandes ont monté de 28 % durant les sept premiers mois

Francfort (A.F.P.). — Une bonne année boursière se dessine en République fédérale d'Allemagne. Selon l'indice de la Commerzbank pour les soixante actions les plus représentatives des différents secteurs de la cote, on note de janvier à juillet 1975 une reprise moyenne de 28 %.

L'évolution des cours a été toutefois très différente selon les compartiments. La hausse va de 4 % pour les actions des services de distribution à 65 % dans la construction de machines. Les grands magasins viennent en seconde place avec une reprise moyenne de 41 %, suivis de la construction électrique (37 %), des banques et du bâtiment (34 %), de la métallurgie (27 %) et de la chimie (22 %). Dans ses pronostics, la Commerzbank signale à sa clientèle que le moment n'est pas encore venu de choisir de nouvelles favorites parmi les actions, les branches précitées restant celles offrant encore les meilleurs changes de progression.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

Chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre 1975

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN. — Consolidé : 9 516 millions de francs contre 11 492 millions.

SOMMER-ALLIBERT. — Consolidé : 707 millions de francs contre 732 millions.

ARJOMARI-PRIOUX. — 424,73 millions de francs contre 478,33 millions.

PRESSES DE LA CITE (groupe). — 297 millions de francs contre 225 millions.

SOCIETE AUXILIAIRE D'ENTREPRISES. — Consolidé : 1 190 millions de francs contre 865 millions.

THOMSON-C.S.F. (groupe). — 2 549 millions de francs contre 2 160 millions.

HACHETTE S.A. — 614 millions de francs contre 530 millions de francs.

DOLLFUS-MIEG (groupe). — 1 030 millions de francs contre 1 118 millions.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE. — 9 222 millions de francs contre 9 614 millions.

ESSO-SAF. — 5 562 millions de francs contre 5 070 millions.

GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE. — Consolidé : 1 030,01 millions de francs contre 841,05 millions. La quote-part du groupe Jean Lefebvre est incluse dans ces chiffres pour 114,82 millions de francs contre 63,14 millions.

UTA (mondial). — 761,4 millions de francs (+ 20,3 %).

PIERREFITTE-AUBY. — 115,04 millions de francs contre 128,04 millions.

GENERALE D'ENTREPRISES. — 588,2 millions de francs contre 556,6 millions.

SCREG. — 532,8 millions de francs contre 470,02 millions.

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS. — 889,9 millions de francs contre 781,8 millions.

PENARROYA. — 433,1 millions de francs contre 734,1 millions.

HUTCHINSON-MAPA. — 345,1 millions de francs contre 350,1 millions.

MOTOBECANE. — 413,45 millions de francs contre 357,02 millions.

FOUGEROLLE. — 425,5 millions de francs contre 403 millions.

UFINER. — Attribution gratuite à partir du 18 août d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

PATERNELLE S.A.-A.G.P. — Saisie d'un projet d'opération financière concernant ces deux sociétés, la chambre syndicale a suspendu, à compter du 8 août et jusqu'à nouvel avis, les cotations de leurs titres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/8	11/8
1 dollar (en yens) ...	297 73	297 83

BOURSE DE PARIS — 8 AOUT — COMPTANT

*Cours non accompagnés de * : cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 383	4 388	4 37
Canada ($ can. 1)	4 233	4 236	4 21
Allemagne (100 DM)	169 880	169 925	169 .
Belgique (100 fr.)	11 472	11 473	11 06
Danemark (100 krd.)	73 470	73 570	75 50
Espagne (100 pes.)	7 505	7 528	7 61
Grande-Bretagne (£ 1)	9 277	9 215	9 25
Italie (100 lires)	0 655	0 656	0 62
Norvège (100 krs.)	80 580	80 670	80 75
Pays-Bas (100 fl.)	165 575	165 375	164 75
Portugal (100 esc.)	16 575	16 670	15 .
Suède (100 krs.)	101 920	101 720	101 .
Suisse (100 fr.)	163 300	163 080	162 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/8
Or fin (kilo en barre)	23850	23825
Or fin (kilo en lingot)	23790 .	23845 .
Pièce française (20 fr.)	261 70	260 ..
Pièce française (10 fr.)	177	180 .
Pièce suisse (20 fr.)	235 .	233 90
Union latine (20 fr.)	225 20	224 90
Souverain	231 90	228 ..
Pièce de 20 dollars	1122 40	1122 80
Pièce de 10 dollars	549 .	558 80
Pièce de 5 dollars	365 ..	.. ..
Pièce de 50 pesos	957 50	963 ..
Pièce de 10 florins	211 50	210 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN ARGENTINE

Les chefs de l'armée pourraient inciter Mme Isabel Peron à démissionner

Buenos-Aires (A.P.). — Face à une situation économique catastrophique, on envisage de plus en plus sérieusement en Argentine un retour au pouvoir des militaires.

Certains experts estiment que le coup d'Etat est d'ores et déjà en cours, mais les chefs militaires et les forces politiques qui les soutiennent continuent à se mouvoir patiemment et habilement dans l'ombre.

La présidente, Mme Isabel Peron, détient un mandat qui n'arrive à terme qu'en mai 1977, et il est loin d'être certain qu'elle abandonnera, même temporairement, sa charge, malgré sa santé défaillante.

Si les militaires décident d'agir, ils pourraient l'obliger en douceur à quitter ses fonctions et diriger le pays au travers d'un successeur constitutionnel, ou bien prendre directement le pouvoir. Mme Peron conserve cependant un certain soutien dans le pays, bien que des slogans tels que : « *Isabel, c'est la faim !* », commencent à apparaître dans certains bidonvilles. Un responsable provincial a récemment déclaré devant une assemblée de péronistes : « *Si quelqu'un tente de destituer Mme Peron, le sang coulera à flots à travers l'Argentine* ». M. Alvaro Alsogaray, un ancien ministre de l'économie, toujours écouté dans les milieux d'affaire, a lancé, il y a quelques jours, au cours d'une conférence de presse, un cri d'alarme :

« *Dans trois semaines, ce sera le chaos total. L'Argentine ne connaît pas une crise économique passagère, mais est le témoin de la destruction totale de son ordre économique. Si les forces politiques ne s'unissent pas et n'agissent pas rapidement*, a-t-il ajouté, *une dictature sera inévitable.* »

Une soudaine vague d'inflation, en liaison avec une chute brutale de la production, a provoqué depuis le 31 juillet le licenciement d'environ deux cent cinquante mille travailleurs. Un million de personnes, soit 10 % de la population active argentine, pourraient se retrouver au chômage d'ici à la fin de l'année.

Le 9 août, le gouvernement a décidé une nouvelle dévaluation du peso (de l'ordre de 20 %), la quatrième en cinq mois. Selon les nouvelles parités, le dollar s'échangera à 33,50 pesos sur le marché commercial (contre 28,08) et 42,50 pesos sur le marché financier (contre 35,40).

Les chefs de l'armée de terre, de la marine et de l'aviation argentines sont restés en contact étroit depuis le début du mois de juin quand la crise politique et économique se révéla sérieuse. Agissant de concert avec les dirigeants syndicaux, *ils ont obligé Mme Peron* à limoger son conseiller le plus proche, M. José Lopez Rega, et à éliminer un petit cercle ultra-conservateur qui gravitait autour d'elle.

Le pouvoir est maintenant concentré dans un cabinet restreint où figurent MM. Antonio Benitez, ministre de l'intérieur, un *modéré, Jorge Garrido, ministre* de la défense, proche des militaires, et Ernesto Carvalana, ministre de la justice, un péroniste traditionnel qui n'est pas lié aux ultras du mouvement.

Les ministres, comme les chefs militaires, assurent qu'ils n'ont aucunement l'intention de violer la Constitution, mais, de plus en plus, on pense dans les milieux informés que le pouvoir sera bientôt obligé d'agir dans ce sens, sous la menace d'une pression irrésistible.

Aux Comores

Deux Mahorais font partie du nouveau conseil exécutif de Moroni

Tandis que M. Ahmed Abdallah, ancien président des Comores, renversé le 3 août, reste bloqué dans l'île d'Anjouan où son pouvoir ne paraît pas contesté, plusieurs de ses ministres se sont retiré dans le nord de l'île de la Grande Comore. Ils sont réfugiés dans des villages favorables au parti du dirigeant renversé. Des barrages de fortune, faits de pirogues ou de blocs de lave, délimitent une zone qui ne reconnaît pas les nouvelles autorités de Moroni.

Si l'impasse paraît subsister sur ce point, la présence dans le conseil exécutif national formé dimanche 10 août pour diriger le pays de deux dirigeants mahorais permet de penser que le problème de Mayotte se pose en termes nouveaux.

Correspondance

Moroni. — Une semaine jour pour jour après le coup de force et la déposition du président Ahmed Abdallah, le Conseil national de la révolution a transféré, dimanche soir 10 août, ses pouvoirs à un conseil exécutif national. La composition de cet organisme, présidé par M. Saïd Mohamed Jaffar, a fait l'effet *d'une bombe. Parmi* les douze membres du conseil se trouvent, en effet, deux Mahorais, dont M. Christian Novou, ingénieur des travaux publics appartenant au Mouvement populaire mahorais.

Pourquoi ce brusque revirement ? M. Marcel Henry déclarait encore jeudi : « *Je ne vois pas pourquoi je changerais brusquement de position alors que la volonté de la population n'a pas varié depuis quinze ans.* » Aujourd'hui on entend dire ici que Paris n'aurait pas apprécié cette intransigeance. Si le refus du Mouvement mahorais de discuter avec le régime comorien était admis il y a encore un mois par la France, il semble désormais moins apprécié. La volonté des Mahorais de rester français et le désir des nouveaux dirigeants comoriens de renouer des liens d'amitié et de coopération avec Paris font, en tout cas, de la France le dénominateur commun du problème.

L'unité de l'archipel serait-elle en train de se ressouder ? « *N'allons pas trop vite, nous n'en sommes qu'aux premiers pas, mais le plus important est qu'ils aient été faits* », commente un membre du conseil exécutif. Comme la majorité des délégués, il se déclare un « *homme de gauche* » et rappelle qu'il appartient toujours au Mouvement de libération des Comores. Dans le nouvel organisme, la moyenne d'âge n'excède pas trente ans. Pour M. Ali Soilih, instigateur du coup d'Etat et aujourd'hui délégué à la défense et à la justice, comme pour les jeunes socialistes du Conseil exécutif, il importe de ne pas brûler les étapes. « *Donner du travail à tous les Comoriens et rétablir un équilibre dans les revenus sera notre première tâche* », confie l'un d'eux. D'emblée, le Conseil a décidé que ses membres ne seraient pas rémunérés au cours des cinq mois où il exercera les attributions du pouvoir exécutif, en attendant la mise en place d'une « *constitution démocratique* ». Auparavant, les ministres comoriens gagnaient 300 000 F C.F.A. (6 000 F français) par mois et étaient les membres de gouvernement les mieux payés de l'océan Indien et de l'Afrique de l'Est.

M. H.

MM. VORSTER ET IAN SMITH VONT FAIRE DES PROPOSITIONS COMMUNES SUR L'AVENIR DE LA RHODÉSIE

Pretoria (A.F.P., Reuter). — Les gouvernements rhodésien et sud-africain sont parvenus à un accord qui pourrait conduire à un règlement de l'affaire rhodésienne « *s'il était accepté par toutes les parties en cause* », a annoncé, samedi 9 août, un communiqué commun publié à Pretoria à l'issue d'entretiens entre MM. Ian Smith et John Vorster. Les détails de ces propositions pourraient être connus dans un proche avenir. Les deux chefs de gouvernement doivent réunir ce lundi leurs cabinets afin de les informer.

Dans une interview publiée dimanche à Johannesburg par le *Johannesburg Sunday Times*, le président Kenneth Kaunda, de Zambie, invite l'Afrique du Sud à ne pas intervenir en Rhodésie si une guerre y éclatait au cas où les négociations avec les dirigeants nationalistes noirs de l'African National Council (A.N.C.) échouaient. Saluant l'action du président Vorster en Rhodésie, le chef de l'Etat zambien estime que, si le premier ministre sud-africain ne parvient pas à convaincre son collègue rhodésien, « *il faut s'attendre à des temps troubles* ». « *Si une guerre éclate*, poursuit-il, *il est inévitable que la Zambie et d'autres pays soient amenés à intervenir, et il faut que l'Afrique du Sud y reste étrangère.* »

Selon « Time »

LA ROUMANIE AURAIT CHERCHÉ A ACHETER DES ARMES AMÉRICAINES

Les Roumains ont tenté d'acheter de l'armement moderne américain, y compris des chasseurs F 5, affirme *le magazine américain* « Time ». Cette tentative aurait eu lieu en mars dernier, lors de la visite à Washington du général Coman, chef de l'état-major roumain. Selon « Time », les Etats-Unis sont désireux d'établir des relations militaires limitées avec la Roumanie, mais ils répugnent à lui fournir des armes sophistiquées de crainte qu'elles ne tombent un jour entre les mains des Soviétiques.

[La Roumanie avait déjà essayé d'obtenir du matériel militaire français, notamment en 1968, pendant la visite du général de Gaulle à Bucarest. La France n'avait pas donné suite à cette proposition, la Roumanie étant membre du pacte de Varsovie.]

Au Japon

LE PARTI COMMUNISTE ET L'ORGANISATION BOUDDHISTE SOKA GAKKAI SIGNENT UN ACCORD

Le parti communiste japonais et l'organisation bouddhiste Soka Gakkai ont rendu public récemment un accord signé au début de l'année. Aux termes de cet accord, les deux parties s'engagent à travailler de concert pour « *élever le bien-être de la population* » et à « *lutter contre la réapparition du fascisme* ». Bien que vague dans sa formulation, l'accord entre le P.C.J. et la Soka Gakkai consacre la coexistence entre deux organisations jusqu'à présent violemment opposées.

En échange d'une promesse sans conséquence immédiate — reconnaissance de la liberté de religion, — le P.C.J. obtient que l'organisation bouddhiste, forte de sept millions de membres, jusqu'à présent animée d'un anticommunisme farouche, cesse de l'attaquer. Si cet accord, conclu pour dix ans, conduisait un jour à une véritable alliance des deux organisations les mieux structurées du Japon, il entraînerait des répercussions importantes sur la vie politique nippone.

Le parti communiste critique le projet de découpage cantonal du Val-d'Oise

Dans le Val-d'Oise, la quatrième commission du conseil général *doit examiner*, mardi 12 août, un projet de remodelage cantonal préparé par le préfet de ce département, M. Gilbert Carrère.

Ce projet tient compte de l'accroissement de la population, qui est passé de 683 000 habitants à 836 000 entre 1968 et 1975, et prévoit la création de huit nouveaux cantons : Auvers-sur-Oise (6 834 inscrits), Beauchamp (11 197), Cergy (5 738), Goussainville (18 389), Herblay (11 501), Osny (5 890), Sarcelles-Saint-Brice (12 504) et Villiers-le-Bel (17 213). Ces créations porteraient de vingt-sept à trente-cinq le nombre des cantons du Val-d'Oise. Le projet prévoit également une « harmonisation » des trois cantons d'Argenteuil.

Dans *l'Humanité* du lundi 11 août, Roger Pourteau affirme que M. Michel Poniatowski, ancien député du Val-d'Oise (le ministre de l'intérieur est aussi maire de L'Isle-Adam), « *a fait en sorte que l'augmentation du nombre des cantons soit avant tout profitable à des politiciens à sa dévotion. Dans ce département, qui compte trois députés communistes et où la gauche était majoritaire aux présidentielles, le ministre de l'intérieur*, ajoute-t-il, *cherche bien entendu à mettre en place un dispositif destiné à empêcher la population de confirmer cette orientation* ».

De son côté, la fédération départementale du parti communiste relève que « *si ces propositions étaient imposées, Argenteuil et Bezons, avec 127 000 habitants, continueraient d'élire trois conseillers généraux ; Sannois - Saint-Gratien, avec 38 000 habitants, aurait un seul représentant, au même titre que Vigny avec 7 400 habitants; Sarcelles serait découpé en deux cantons et comprendrait également Saint-Brice dans l'espoir de faire élire un homme de droite. Plus généralement*, conclut la fédération du Val-d'Oise du parti communiste, *dix-huit cantons sur trente-cinq représenteraient 36 % des électeurs du Val-d'Oise* ».

Sur les marchés des changes

FORTE REPRISE DU DOLLAR : 4,40 F

Le dollar, qui avait marqué une nouvelle pause à la veille du week-end, a repris son ascension lundi 11 août, au matin, sur tous les marchés des changes internationaux.

A Paris, il a, pour la première fois depuis la mi-janvier, franchi la barre de 4,40 F pour s'établir à 4,4025 F avant de revenir à 4,3950 F (contre 4,38 F le 8 août). La devise américaine a valu 2,59 DM (contre 2,582 DM) à Francfort et 2,70 FS (contre 2,69 FS) à Zurich.

Eternelle déshéritée, la livre sterling a continué de baisser vis-à-vis du dollar pour tomber derechef à son plus bas niveau historique (2,0950 dollars pour 1 livre contre 2,1020 dollars). Son taux de dépréciation par rapport à la monnaie américaine atteint maintenant près de 28 % sur la base des cours de décembre 1971.

Le numéro du « Monde » daté 10-11 août 1975 a été tiré à 467 732 exemplaires.

A Clermont-Ferrand

Une enquête est ouverte après un affrontement entre grévistes et non-grévistes

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — La police a ouvert une enquête après les incidents survenus samedi matin 8 août entre grévistes et non-grévistes dans l'entreprise de boissons en gros Mérand-Gomez, à Clermont-Ferrand, où le délégué syndical C.F.D.T., M. Bernard Roulin, ainsi qu'un prêtre ouvrier, M. Jean Lajonchère, délégué de l'union interdépartementale C.F.D.T., avaient été blessés et hospitalisés (*le Monde* daté 10-11 août).

Le jeudi 7 août, un mouvement de grève avait été déclenché à l'initiative du syndicat C.F.D.T. dans cette entreprise, qui emploie quatre-vingt-dix salariés. Les revendications présentées portaient essentiellement sur des *améliorations de conditions de* travail, une augmentation de salaires et l'octroi d'un treizième mois. Le syndicat indépendant existant également dans l'entreprise avait pris position contre l'arrêt de travail. La direction avait donné, vendredi, satisfaction aux deux premières revendications des grévistes, mais en manifestant son refus en ce qui concerne le treizième mois.

Samedi matin, le personnel non gréviste avait pu pénétrer dans l'établissement, mais le portail d'entrée fut ensuite bloqué au moyen d'un camion semi-remorque par les membres du personnel partisans de la poursuite de la grève (au nombre de quinze selon la direction, et de vingt-six d'après la C.F.D.T.) qui de cette manière voulaient empêcher la sortie des véhicules de livraison.

Au dire de la C.F.D.T., le délégué de son union départementale, M. Jean Lajonchère, prêtre ouvrier, *qui a la charge de la paroisse de Malintrat*, et M. Bernard Roulin, vingt ans, auraient été alors assaillis à coups de bouteilles par des non-grévistes. Cette version des faits est contestée par la direction qui affirme que seuls des coups de poings ont été échangés.

La C.F.D.T. a annoncé son intention de déposer plainte, ainsi que M. Gomez, membre de la direction, qui assure avoir été *gravement contusionné*.

DES INCIDENTS AURAIENT EU LIEU A TIMOR DANS LA PARTIE DE L'ILE CONTROLÉE PAR LE PORTUGAL

Des incidents se seraient produits dimanche 10 août dans la partie de l'île de Timor contrôlée par le oPrtugal. A Lisbonne, la présidence de la République a démenti qu'un coup d'Etat ait eu lieu comme une émission de radio l'avait laissé entendre.

Dans un communiqué diffusé par le palais de Belem, la présidence de la République précise que des éléments de l'Union démocratique de Timor avaient attaqué une unité de la police et s'étaient emparés d'armes.

La partie portugaise de Timor occupe la moitié de l'île, située à 500 kilomètres au nord-ouest de l'Australie. Elle est administrée par Lisbonne depuis 1586. La partie occidentale de l'île est placée sous le contrôle de l'Indonésie. La population est essentiellement montagnarde et vit pauvrement de l'exportation du café et du *caoutchouc*. La partie portugaise compte 600 000 habitants.

Le 12 juillet dernier, Lisbonne a *annoncé son intention* de maintenir le territoire sous son contrôle jusqu'en octobre 1978.

Le troisième parti, le Front révolutionnaire pour l'indépendance de la partie orientale de Timor (Fretilin), avait en effet refusé de participer aux négociations. Le Front réclame l'indépendance immédiate. Les deux autres formations politiques sont l'Union démocratique de Timor (U.D.T.), de *tendance* modérée, qui est favorable au maintien des liens étroits avec le Portugal, et l'Association démocratique du peuple de Timor, qui demande *l'union avec l'Indonésie*.

DES BRASSARDS LUMINEUX POUR LES POLICIERS EN CIVIL

Des brassards spéciaux seront utilisés par les services d'intervention de la police en civil dès ce lundi 11 août, après les directives récemment annoncées par M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur (« le Monde » daté 26-27 juillet).

Sur ces brassards de couleur rouge orange et luminescents est inscrit en lettres noires le mot « police ». Ils sont distribués aux policiers des brigades centrales et territoriales, ainsi qu'aux unités de la police municipale, qui devront les porter au moment de leur intervention sur la voie publique.

Selon « Der Spiegel »

UNE FERME DE L'HÉRAULT AURAIT SERVI DE REPAIRE AU GROUPE BAADER-MEINHOF

Une ferme de l'Hérault, située à Saint-Jean-de-Buèges, aurait pu servir de lieu de rendez-vous ou de *repaire* à certains membres du groupe Baader-Meinhof. C'est ce qu'écrit l'hebdomadaire de Hambourg *Der Spiegel dans son* numéro du lundi 11 août.

Cette maison aurait été achetée il y a quelques années par Me Siegfried Haag, un ancien avocat du groupe, « *passé à la clandestinité* » en mai dernier et *qui serait*, selon la police allemande, « *le régisseur* » de l'attentat contre l'ambassade de la République fédérale à Stockholm. Cette ferme aurait servi autrefois de lieu de séjour à divers membres de groupes d'extrême gauche, dont Daniel Cohn-Bendit.

La police judiciaire de la République fédérale d'Allemagne aurait trouvé des indications la menant à cette ferme lors de la perquisition effectuée, en juin dernier, au domicile de Me Klaus Croissant, l'un des anciens avocats du groupe, aujourd'hui détenu. Quant à la D.S.T., elle aurait trouvé quelques indications sur cette ferme dans les papiers saisis au domicile de « Carlos ». Elle aurait notamment découvert des formulaires pour passeport que Ulrike Meinhof est accusée d'avoir volé, en 1970, dans une mairie de la région de Giessen, en R.F.A. Pour la police judiciaire allemande, écrit le *Spiegel*, « *le repaire que nous cherchions depuis longtemps se trouve au bord de l'Hérault* ».

● *Le gouvernement koweïtien a annoncé dimanche 10 août la constitution d'une « nouvelle société koweïtienne des pétroles »*, qui succède à la Kuwait Oil Cy (KOC), dont les copropriétaires sont la British Petroleum et la *Gulf Oil*. La constitution de cette « nouvelle société », administrée par des nationaux koweïtiens, est généralement considérée comme le prélude à l'absorption totale par le Koweït des avoirs des deux firmes étrangères — B.P. et Gulf — qui opèrent dans le pays depuis près de quarante ans. — (A.F.P.)

A B C E F G H

